305 1956 1

ROMANIA

REVUE TRIMESTRIELLE

CONSACRÉE A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

Tome LXXVII

R

PARIS

2, RUE DE POISSY, V^e^

TOUS DROITS RÉSERVÉS

SOMMAIRE DU PRÉSENT FASCICULE

Pages

Mario Roques, Notes pour l'édition de la *Vie de saint Grégoire* en ancien français 1

Armand Machabey, A propos du clavicorde et du pseudo Jacques de Liège 26

Jean Rychner, Les sources morales des *Vigiles de Charles VII* : Le *Jeu des Échecs moralisé* et le *Livre de bonnes mœurs*, des *exempla* à la fin du moyen âge 33

MÉLANGES

Irénée Cluzel, Trois « unica » du troubadour catalan Cerveri (dit de Girona) 66

Milan S. La Du, Deux nouveaux fragments des *Vœux du Paon* 78

Félix Lecoy, Anc. fr. *crouière* « pie-grièche » 85

M. Dominica Legge, Les *renges de s'espethe* 88

Elspeth Kennedy, The two versions of the false Guinevere episode in the old french prose *Lancelot* 94

COMPTES RENDUS

Paul Aebischer, Textes norrois et Littérature française du moyen âge, I : Recherches sur les traditions épiques antérieures à la *Chanson de Roland*, d'après les données de la *Karlamagnússaga* (Félix Lecoy) .. 105

Diego Zorzi, L' « amor de lonh » di Jaufre Rudel (Leo Spitzer) 109

Estudios dedicados a Menéndez Pidal, III-V (B. Pottier) 112

Recueil de travaux offerts à M. Clovis Brunel (Félix Lecoy) 114

PÉRIODIQUES 124

CHRONIQUE 137

Les prochains fascicules contiendront :

L. Foulet, Études de syntaxe française (*suite*).
A. Långfors, Mélanges de poésie lyrique française (*suite*).
M. Lieberman, Chronologie Gersonienne (*suite*).
A. Micha, Études sur le Lancelot-Graal (*suite*).
G. de Poerck, *Pois Ventedorns et Comborns ab Segur*.
J. Rychner, Les sources morales des *Vigiles de Charles VII* (*suite*).

Le présent numéro a été publié avec le concours du Centre national de la Recherche scientifique.

Autres livres à télécharger sur le site
https://abbassa.wordpress.com

ROMANIA

ROMANIA

REVUE TRIMESTRIELLE

CONSACRÉE A L'ÉTUDE

DES LANGUES ET DES LITTÉRATURES ROMANES

FONDÉE EN 1872 PAR

PAUL MEYER ET GASTON PARIS

PUBLIÉE PAR

MARIO ROQUES

Pur remembrer des ancessurs
Les diz e les faiz e les murs.
WACE.

85e ANNÉE — 1956

Tome LXXVII

R

PARIS

—

2, RUE DE POISSY, Ve

TOUS DROITS RÉSERVÉS

NOTES POUR L'ÉDITION DE LA *VIE DE SAINT GRÉGOIRE* EN ANCIEN FRANÇAIS

J'ai rassemblé depuis plus de cinquante ans les matériaux, photographies, copies personnelles et notes, d'une édition des rédactions diverses qui nous sont parvenues de *la Vie française de saint Grégoire* en octosyllabes, et j'en ai depuis ce temps repris plus d'une fois l'examen critique. C'est à Gaston Paris que je devais d'avoir entrepris, après d'autres, ce délicat et décevant travail; c'est à Gaston Paris que j'en ai soumis d'abord les premiers résultats à titre de contribution à sa conférence de l'École des Hautes Études, et remis ensuite une *Introduction à une édition critique de la Vie de saint Grégoire, poème français du XII^e^ siècle* qu'il accepta de présenter comme mon mémoire pour le diplôme de l'École des Hautes Études, et qui fit, suivant la règle, l'objet d'un examen d'Antoine Thomas, suivi d'un rapport favorable en date du 27 juin 1902. Ces souvenirs n'ont pas d'importance pour le sujet qui m'occupe aujourd'hui, mais on comprendra que j'aie plaisir à rappeler à la fin de ma carrière les noms de ceux qui en ont aidé les débuts. Je veux y ajouter le nom de celui qui a été, à l'École Normale, mon premier guide dans le domaine médiéval, mon maître et mon ami Joseph Bédier, d'autant que, s'il n'a pas eu à suivre mes premiers travaux sur le *Saint Grégoire*, ces travaux ont fourni, vingt-cinq ans plus tard, la matière de certains de nos entretiens sur les méthodes d'édition des anciens textes français [1] et ont eu à subir alors l'épreuve de notre commune critique.

1. Cf. *Romania*, LIV (1928), p. 175.

Je voudrais maintenant, si le temps m'en est encore laissé, donner enfin cette édition et, pour pouvoir la réduire aux dimensions utiles, je présente ici quelques remarques liées à la préparation du travail, et peut-être utiles à la lecture et à l'intelligence des textes que je me propose d'éditer.

I

Manuscrits et contenu.

I. est nécessaire de redonner ici la liste des manuscrits et l'analyse sommaire du poème. Nous possédons à ce jour six manuscrits du *Saint Grégoire* en octosyllabes, savoir par ordre d'ancienneté, et avec les sigles qui leur sont traditionellement affectés et en marquent la répartition évidente en deux groupes *A* et *B* :

— Londres, British Museum, Egerton 612 ; anglo-normand, début du XIII^e^ s. [1] B_1

— Tours, Dorange 927 ; Ouest, milieu du XIII^e^ s. [2] A_1

— Paris, Arsenal 3516 ; artésien, 1267-68 A_2

— Paris, Arsenal 3527 ; picard-wallon, XIV^e^ s. B_2

— Cambrai, 812 ; picard, début du XV^e^ s. B_3

— Paris, Bibl. Nat. fr. 1545 ; Côte-d'Or, 1469 A_3

Voici ce que nous disent ces manuscrits :

« La vie qui va être contée est marquée par d'horribles péchés ; il faut les rapporter pour en garder autrui et pour combattre la désespérance, car la miséricorde divine est assurée au pécheur repentant, comme l'éprouva le héros du récit, Grégoire, par l'œuvre du diable fruit d'un inceste et incestueux lui-même.

« En Aquitaine était jadis un comte qui eut de son épouse un fils et une fille d'une grande beauté. La mère mourut ; puis le comte tomba malade. Sentant sa fin prochaine, il fit venir ses enfants, réunit ses barons et, devant tous, confia la jeune fille aux soins de son frère.

« Le père mort, les jeunes gens vivent dans une amitié et une

1. Imprimé en 1933 par M^lle^ Gerta Telger.

2. Imprimé en 1857 par Victor Luzarche.

intimité si parfaites que le diable pense pouvoir en profiter pour les damner; il inspire au jeune homme une ardente passion pour sa sœur. Une nuit, en proie au démon, le jeune comte viole sa sœur, qui se tait par crainte du scandale; c'est ainsi que fut engendré saint Grégoire.

« Quand la jeune femme sentit qu'elle était enceinte et l'apprit à son frère, tous deux éprouvèrent une douleur et un embarras extrêmes ; ils résolurent de demander conseil à un sage chevalier de leur pays, vieil ami de leur père, et le mandèrent en toute hâte.

« Quand il apprend leur forfait et leur détresse, le bon chevalier conseille que le comte parte pour le Saint-Sépulcre afin d'expier son crime ; lui-même emmènera la jeune femme dans son château : rien ne sera divulgué dont elle puisse recevoir honte.

« Le jeune comte convoque en effet ses barons, leur dit son projet de pèlerinage et leur demande de jurer fidélité à sa sœur pour le cas où il ne reviendrait pas de Terre sainte. Après son départ, la comtesse se retire dans le château du vieux chevalier dont l'épouse sera la dévouée servante de sa jeune suzeraine.

« Le temps arrivé, la jeune femme met au monde un fils; heureuse de cette naissance, mais désolée de l'origine impure de l'enfant, elle résout, malgré les prières de ses hôtes, de ne pas le garder auprès d'elle. Dans un berceau elle place, avec de l'or et de l'argent, le nouveau-né enveloppé d'une étoffe précieuse ; puis elle inscrit sur des tablettes le péché d'où est né l'enfant, une prière à qui le trouvera de l'élever et de l'instruire en vue d'une expiation nécessaire, et la recommandation à son fils de relire souvent ces tablettes pour ne pas oublier le crime qui pèse sur lui. Pleine de deuil, elle met les tablettes dans le berceau, et le berceau dans un tonnelet. Ses protecteurs iront le porter dans un bateau qu'ils lanceront en mer, à la merci des ondes et de Dieu.

« La comtesse demeure en proie au chagrin. Un jour arrive au château un messager : le frère de la dame vient de succomber au mal qui l'a atteint dès son départ; il faut que sa sœur vienne prendre possession de sa terre. D'autres malheurs sont encore réservés à la jeune femme. Suzeraine reconnue par tous ses barons, elle devient l'objet des convoitises et des demandes en

mariage des princes voisins. Toute à sa pénitence, elle les éconduit. Mais l'un d'entre eux, un « duc romain », pour vaincre son refus, lui fait une guerre acharnée.

« Cependant le bateau portant l'enfant flottait au gré de la tempête quand il fut rencontré par deux pêcheurs qui prennent le tonnelet à leur bord. Ce sont les pêcheurs d'une abbaye voisine, dont l'abbé vient à leur rencontre au rivage ; le tonneau défoncé, l'enfant apparaît, riant à l'abbé. Joyeux de ce don du ciel, celui-ci remet au plus pauvre des pêcheurs l'argent trouvé dans le berceau, contre promesse de secret; à l'autre, riche et sans famille, il confie l'enfant qui passera pour le petit-fils de ce pêcheur ; il se charge lui-même de conserver les tablettes, l'or et l'étoffe précieuse.

« Apporté au moûtier par son prétendu grand-père, l'enfant est baptisé par l'abbé qui lui donne son propre nom, Grégoire. Il est élevé par le riche pêcheur sous la surveillance de l'abbé qui, par la suite, fait instruire l'enfant à l'abbaye. Beau, sage, doux et savant, Grégoire fait à quinze ans l'admiration de tous. Malheureusement le secret de sa naissance ne lui fut pas celé : le pêcheur qui avait reçu l'argent, cédant à la curiosité insistante de sa femme, en révéla l'origine à celle-ci. Or un jour, en jouant (à la « pelote », précise la rédaction *A*[1]) Grégoire frappa le fils du pêcheur. Cet enfant rentre chez lui en pleurs et sa mère, irritée, prend violemment à partie Grégoire et le traite d'enfant trouvé.

« Grégoire court auprès de l'abbé ; il lui demande la permission de quitter ce pays où on lui reproche cette honte. Il veut devenir chevalier et s'en aller par le monde pour découvrir le secret de sa naissance. L'abbé lui fait alors lire les tablettes placées jadis dans son berceau et lui révèle les circonstances de son arrivée à l'abbaye : qu'il y reste donc, au service de Dieu, pour expier. Le jeune homme refuse et part à l'aventure.

« Le diable le fait alors aborder au pays même de la comtesse sa mère. Le bel air du jeune chevalier lui permet vite de trouver un hôte qui lui conte la guerre dont la région est désolée et le fait retenir comme soudoyer. Les hostilités ont recom-

1. Mais ce détail est ignoré du ms. B_1.

mencé. Le duc ennemi vient assiéger la ville[1]. Les habitants font une sortie où Grégoire se distingue. Apercevant le duc, apprenant qui il est, il s'élance pour le combattre seul à seul; il l'abat, le saisit et l'emporte prisonnier dans la ville, puis il repousse les ennemis qui demandent une trève et se retirent; grande joie des citadins : ils voudraient voir Grégoire épouser leur dame et devenir ainsi comte et défenseur du pays. L'écho de ces désirs arrive jusqu'à la comtesse : le diable va achever son œuvre maléfique en assurant cette union.

« Le duc romain s'engage à cesser toute guerre et à payer une lourde rançon. Le pays est délivré et Grégoire demande son congé pour poursuivre sa quête. Mais la comtesse, écoutant les conseils qui la pressent, consent à l'épouser et les noces sont célébrées. Le premier soin de Grégoire est d'aller chercher ses tablettes, qu'à son arrivée il a laissées chez son hôte, et de les dissimuler en une telle place qu'il puisse les lire en secret et pleurer chaque jour le péché dont il est né. Il trouve une cachette dans une fente de la muraille de la « chambre privée », mais une chambrière, frappée de l'affliction que, chaque jour, manifeste son maître, en avertit la comtesse; celle-ci découvre les tablettes, les reconnaît : elle en pense mourir. Elle interroge Grégoire : quelle est sa famille? devant les tablettes qu'elle lui montre, il doit avouer la honte de sa naissance. Dès lors la comtesse ne peut plus douter : elle a épousé son fils, et à la joie de l'avoir retrouvé se mêle l'horreur de leur double péché. Cependant Grégoire réconforte sa mère : il faut espérer en Dieu qui a voulu mettre fin à leur crime; il faut faire pénitence. Il donne à la comtesse des règles rigoureuses de vie; il s'en ira lui-même pour chercher une expiation.

« Le lendemain, au petit jour, Grégoire part, vêtu en mendiant, n'emportant que ses tablettes. Le troisième jour, au soir, il se trouve sur un rivage, près de la maison isolée d'un pêcheur à qui il demande asile. Peu charitable, celui-ci raille ce pèlerin à la mine encore peu ascétique, commencement de pénitence doux au cœur de Grégoire. Enfin, cédant aux prières de sa femme, l'homme consent à lui ouvrir son clos, à lui faire un

1. Tout le récit de la guerre, très restreint dans B_1, est plus développé dans les mss du groupe A, et plus encore dans B_2 et B_3.

lit de paille dans un coin, puis à lui faire partager son repas. Grégoire ne veut accepter que du pain et de l'eau, d'où nouvelles railleries du mauvais hôte : comment Grégoire avec ses apparences de sainte vie peut-il ainsi courir les routes ? son âme ne serait à l'abri des dangers que dans un ermitage ; précisément il en connaît un admirable : un rocher désert, perdu loin en mer dans des parages dangereux où personne ne se risque ; si Grégoire le veut, il l'y conduira ; mieux encore, il l'y fixera avec une entrave de fer qu'il possède. Grégoire accepte avec joie ces moqueuses et effrayantes propositions.

« Le lendemain il s'embarque avec le pêcheur, oubliant dans sa hâte ses précieuses tablettes ; le pêcheur aborde au rocher, il y entrave le malheureux pénitent, ferme la chaîne à clef et jette la clef à la mer. Grégoire demeure seul sur la roche nue, au soleil et à l'orage ; ses vêtements pourris ne le couvrent plus ; pour seule nourriture il a l'eau de pluie qui s'amasse en un trou près de lui ; pendant dix-sept ans, humblement soumis à la volonté de Dieu, il souffre ce martyre.

« Il arriva alors que le pape mourut à Rome ; le clergé assemblé pour lui trouver un digne successeur implora le secours des lumières divines [1]. Un ange vint faire connaître la volonté de Dieu : le nouveau pape doit être un pénitent, nommé Grégoire, isolé depuis dix-sept ans sur une roche en mer. Des clercs partent à la recherche du saint homme. Ils arrivent chez un pêcheur qui, pour leur dîner, prépare un gros poisson. C'était le même pêcheur qui avait été le mauvais hôte de Grégoire. Dans l'estomac du poisson il trouve la clef que jadis il avait jetée en mer ; il comprend alors sa faute et le remords le saisit. En causant avec les clercs ses hôtes, il se rend compte que le pénitent qu'ils cherchent est celui-là même qu'il a laissé au rocher [2] ; il ne peut croire qu'on doive l'y trouver encore en vie, pourtant il consent à mener jusque-là les envoyés de Rome.

« Tous se rendent le lendemain au rocher ; ils appellent Grégoire et celui-ci leur répond ; quand il le supplient de venir

1. Ici dans les mss du groupe *A* longues exhortations d'un légat.
2. Ici les groupes *A* et *B* présentent des différences marquées.

avec eux, il croit à une mauvaise raillerie; on lui fait connaître alors la volonté divine; ses entraves le retiennent, on lui montre la clef miraculeusement retrouvée : on le détache, on l'emporte, car il ne peut même se dresser debout. De retour à la maison du pêcheur, on s'efforce de rendre à Grégoire quelque vigueur. C'est alors que le souvenir lui revient des tablettes oubliées : il refuse de partir si on ne les retrouve pas. Grand émoi des clercs, et bien peu justifié : il suffit d'aller remuer la vieille paille à la place où jadis coucha Grégoire pour les retrouver éclatantes de blancheur. Grégoire ne peut plus douter, il part pour Rome.

« Au milieu de cérémonies magnifiques [1], l'élévation de Grégoire au trône pontifical est signalée par de nombreux miracles qui l'assurent de la miséricorde divine.

« Pendant son pontificat arriva un jour à Rome une noble dame, comtesse d'Aquitaine, pécheresse souillée d'un double inceste; c'était la mère de Grégoire venue pour implorer du pape son pardon. Elle se confesse au pontife : Grégoire lui révèle qui il est et la bonté de Dieu qui les a réunis et absous. La comtesse reste à Rome, près de son fils, en un couvent où elle mène une vie édifiante. Puis Grégoire mourut et Dieu lui fit une place parmi ses saints. C'est là la récompense de l'espérance et de la foi.

« Ce Grégoire fut l'un des créateurs du chant d'église [2]. Que pour l'amour de lui Dieu nous délivre du péché et nous donne la vie éternelle. »

II

Classement des manuscrits en groupes.

Les six manuscrits de la *Vie de saint Grégoire* en octosyllabes se groupent, on l'a reconnu depuis longtemps, en deux familles, qui correspondent à deux rédactions du poème très semblables dans leur fond, mais avec des épisodes, des traits ou des for-

1. B_1 ne connaît rien de ces cérémonies ni des événements ultérieurs.

2. Cette indication est seulement dans les mss *A* ; B_1 dit exactement le contraire et E_2-B_3 n'en disent rien.

mules nettement différents : les problèmes d'édition se trouvent ainsi compliqués par la nécessité d'établir, dans la mesure du possible, le texte propre de chacune des deux rédactions, les rapports probables entre celles-ci et avec la forme originale commune qu'elles pourraient permettre de restituer, sans parler des croisements éventuels toujours possibles dans une tradition manuscrite multiple, et peut-être des attaches de l'une ou l'autre des rédactions, ou de celles qu'on peut supposer, avec des œuvres françaises, latines ou étrangères, en prose ou en vers, traitant le même sujet que le poème.

Pour nous en tenir aux problèmes de la tradition manuscrite, nous rappellerons que, dès 1886, Wilhelm Miehle leur a consacré une très soigneuse dissertation de doctorat de l'Université de Halle dont l'examen critique formait une partie de mon travail de 1902, et que j'ai moi-même présenté en 1921, dans la *Romania*, t. XLVIII, des conclusions fort différentes de celles de W. Miehle; que M. H. Sparnaay a, en 1933, rejeté, sans plus, mes conclusions avec cette affirmation, peu obligeante au moins pour la sûreté de ma documentation, que j'ignorais la dissertation de Miehle [1].

Cependant, et presque dans le même temps, M. Gerd Krause, étudiant le ms. de Cambrai (A_3), tout en tenant compte de mes conclusions d'ensemble, pensait devoir les rejeter en ce qui touchait les mss du groupe *A*, pour lequel il croyait même pouvoir ajouter de nouveaux arguments à ceux de W. Miehle, tout en n'acceptant pas la conclusion de celui-ci sur l'origine de la version *B*; enfin, il admettait comme Miehle que des contaminations avaient dû se produire entre le groupe *A* et certains mss du groupe *B*, et il reconnaissait la possibilité d'insertion éventuelle de détails provenant de *A* dans des mss du groupe *B*.

Je ne me propose pas de reprendre ici, pour sortir de cet imbroglio, la série des appréciations de W. Miehle ou G. Krause sur la valeur des leçons diverses, appréciations parfois très subjectives qui, avec quelques erreurs de transcription ou

1. H. Sparnaay, *Hartmann von Aue*, I, 1933, p. 128-129. — Hypothèse plus facile sans doute et plus rapide qu'une discussion de mes dires, mais particulièrement mal fondée, cf. ci-dessous.

d'interprétation, n'ont pas peu contribué à obscurcir les problèmes.

Je voudrais seulement, à l'aide de quelques exemples, expliquer les motifs des conclusions auxquelles je me suis arrêté et de mon opposition à certaines des conclusions Miehle-Krause.

Le système de W. Miehle peut se résumer ainsi :

a) Les mss A_2 et A_3 sont unis par des fautes communes.

b) La version *B*, présentant avec A_2 des fautes communes, tire son origine d'un ms. analogue à A_2, c'est-à-dire qu'elle provient de la rédaction *A*.

Donc pour remonter à l'archétype de tous nos mss, sinon à la rédaction originelle du poème, le groupe *B* serait d'utilité très secondaire, et l'on se trouve réduit à s'en tenir aux leçons de A_1, le plus ancien sans doute des mss *A*, et qu'a reproduit Luzarche — malheureusement parfois fautif et lacunaire — que peut du moins corriger ou compléter la comparaison avec $A_{2\text{-}3}$.

Or : 1° Je ne pense pas possible de retenir comme certaine aucune des fautes communes qui, d'après Miehle et Krause fonderaient le groupe $A_{2\text{-}3}$ ou au besoin $A_{2\text{-}3}$-*B*, en opposition avec A_1. Ainsi, W. Miehle (p. 33) suspecte la leçon de $A_{2\text{-}3}$: « Je metrai autresi mon cors » qu'il oppose au : « Je menrai autresi mon cors » de A_1 ; mais *metre son cors* (en aventure, ou dans la balance, pour...) peut être excellent, cf. Jehan Bodel, *Saint-Nicolas*, 419-20 :

> Metés hardiement vos cors
> Por Dieu...

D'après Miehle (p. 35) et Krause (p. 35), de même : « Oncques n'ert au travailler » de $A_{2\text{-}3}$-*B* serait une faute pour le « autre al veiller » de A_1. Et cependant il s'agit là de l'accouchement de la jeune femme, et *travail*, *travailler*, sont les expressions normales en la matière.

> Saillir vost sus por fere noise,
> Mais si la baise et si l'*acole*

dit A_1 pour expliquer le silence de la jeune fille que son frère veut forcer. La bonne leçon *acoise* est dans d'autres mss. Il est vrai que Krause (p. 27 et p. 40) imagine que *acole* est aussi

dans A_2 et pareillement dans B, ce qui serait grave, mais il y a là une erreur de fait, *acole* n'étant que dans A_1.

« Merveille est com on *faire* l'ore »,

fait dire A_1 à Grégoire, quand il apprend par ses tablettes le forfait qui lui a donné la vie. Miehle (p. 31) n'hésite pas : *faire* n'a pas ici le sens énonciatif qu'il a dans « fait-il »; donc A_2 et $_3$ qui écrivent : « com on dire l'ose » ont une faute commune. Mais ce dont s'étonne Grégoire, ce n'est pas qu'on *ore* commettre un tel crime : cela est bien évident et peu utile à dire; l'étonnant, c'est qu'on *ose* l'avouer, et *dire* est excellent.

Et voici encore à propos de *faire* :

« Se nos ensi fait l'eüsson
Qu'a escient le feïsson, »

fait dire A_1 à Grégoire à propos du second inceste, ce qui s'oppose au : « K'a escient le seüsson » de A_2 et à : « Que devant ce le seüsson » de A_3. Miehle n'admet pas le caractère original de la leçon de A_2 qu'il tient pour tautologique et qu'il corrige par A_3 : à la vérité *fait-feïsson* est bien aussi un peu tautologique dans A_1; mais surtout *savoir a escient* est une excellente expression que l'on pourra s'étonner de voir ici contester (cf. Godefroy; *Raoul de Cambrai*, 5 400, etc...) [1].

Il n'y aurait, me semble-t-il, guère d'intérêt à discuter par le menu, comme je l'avais fait dans mon mémoire de 1902, d'autres imprudences d'interprétations de même nature ou des

1. Incertitude des jugements sur la probabilité ou la vraisemblance des fautes communes ! En marge de mon mémoire de 1902, je lis cette annotation d'Antoine Thomas à propos du « C'a escient le seüsons » de A_2 : « J'avoue que je suis délibérément avec Miehle contre vous ». En 1928, passant au crible la liste de fautes communes que je lui proposais, J. Bédier constatait seulement que la lecture si facile *seüsson* pour *feïsson* ou inversement était sans valeur probante, ainsi ni W. Miehle, ni Ant. Thomas, ni J. Bédier, ne tiennent compte de l'usage de *savoir à escient*, expression insistante comme « savoir de manière certaine, de toute science, en toute certitude, sans doute possible, etc. », parfaitement en situation dans un examen casuistique de conscience comme celui que font à ce moment Grégoire et sa mère coupable.

incertitudes qui font nombre, mais non pas argument. Ces quelques exemples suffisent à expliquer que je n'aie pas pu accepter les conclusions de Miehle-Krause sur l'existence d'un sous-groupe $A_{2\text{-}3}$ et naturellement pas plus $A_{2\text{-}3}$-*B*.

2° Je crois au contraire légitime de joindre A_1 et A_3 dans un sous-groupe fondé sur les fautes communes que voici :

« E maris fu sa *chiere* mere » de $A_1 = A_3$, contre l'excellent « sa *charnel* mere » de A_2.

Dans A_1 et A_3 :

quant il aront aseüré
E desor les sains bien juré,

sans mention de complément, paraît fautif en face de :

Quant il l'auront aseüree
Sor toz les sains de la contree,

de A_2, où *l'* désigne utilement la sœur, comme le participe au féminin.

« La dame el chevalier » de A_1 comme « La dame et le chevalier » de A_3 s'opposent absurdement à « La dame al chevaler » de A_2 dans la scène de « travail » de la jeune mère, où la présence du chevalier, assez peu nécessaire, est expressément niée, car la dame, est-il dit ensuite, « cort por son seigneur », c'est-à-dire « va vite le chercher » pour recevoir les instructions de la comtesse.

Mescreance de $A_{1\text{-}3}$ contre *mesestance* de A_2 est peu satisfaisant; il n'y a pas « defiance » entre Grégoire et son épouse, mais peut-être, dans l'idée de la chambrière « désaccord » ;

desesperance et *desesperer* de $A_{1\text{-}3}$ sont peu satisfaisants ; A_2 écrit *desperer*.

A_1 et A_3 sont d'accord pour écrire :

Les tables que molt ot gardées
A en la maison obliées » ;

ce qui est inexact, car Grégoire, comme le dit A_2, a oublié ses tablettes, non dans la maison même du pêcheur, mais *ens el*

toitelet où celui-ci l'a fait coucher; et plus tard c'est *la ou ses liz fu* qu'on les retrouvera.

Pour A_1 et A_3 le pêcheur retrouve la clef des « ferges » dans l'*entraille* du grand poisson qu'il sert aux clercs romains; A_2 dit « dedens *la mule* » : ce mot a pu, dès le XIII^e^ siècle, surprendre quelque copiste, mais il est resté longtemps la désignation précise d'une partie de l'appareil digestif d'animaux divers, quadrupèdes, oiseaux ou poissons (cf. Godefroy, *mule, mulete*).

Nous pouvons sans doute conclure que, dans le groupe A, le ms. A_2 doit compter isolément en face du sous-groupe A_1-A_3, qui ne représente lui aussi qu'un témoin ; si bien que la règle du 2 contre 1 ne saurait jouer ici pour la détermination de l'archétype de la branche A.

Dans le groupe B que W. Miehle, ne connaissant pas B_3, n'a pas eu à classer et dont les trois manuscrits peuvent cependant entrer en ligne de compte, car aucun d'eux n'a été copié sur l'un des autres, des fautes communes unissent B_2 et B_3. Ainsi, tandis que B_1 fait dire par l'hôte de Grégoire devenu chevalier :

« Demain au soir vous mosterai
Le seneschal *a* la comtesse, »

B_2 et B_3 s'accordent pour écrire « le seneschal *et* la comtesse », ce qui est peu naturel, et que contredit la suite où Grégoire est amené au seul sénéchal.

Dans B_1 encore, aux pêcheurs qui ont recueilli le tonneau, l'abbé, venu à leur rencontre, demande :

« K'ad ci dedenz, *mi* bel enfant ? »

B_2 et B_3 s'accordent pour écrire « *mis* bel enfant » et « *mis* chel enfant », ce qui est impossible, l'abbé ignorant ce que contient le tonneau qui n'est pas encore défoncé.

Quand le messager vient annoncer à la comtesse la mort de son frère, la jeune accouchée demande, d'après B_1, à son entourage « coment ele i pora parler », question toute naturelle dans la circonstance, mais B_2 et B_3 écrivent : « Coment ele i

poroit *aler* », ce qui étonne, car la dame n'est ni en état ni en devoir d'*aller* au messager ; on la fait seulement lever et se vêtir pour que sa « gesine » ne soit pas révélée et c'est le messager qu'on lui amène.

Nous avons vu qu'il n'y a pas lieu, contrairement à l'avis de Miehle, de retenir de faute ou d'innovation commune unissant *B* à un manuscrit du groupe *A* ; nous n'en avons pas davantage à signaler qui puisse unir *A* à un des manuscrits *B*. Si d'ailleurs on croyait pouvoir en discerner quelqu'une dans un sens ou dans l'autre, comme nous avons pu l'imaginer nous-même entre A_3 et *B*, il faudrait se souvenir de ce que G. Krause a rendu très probable, les contaminations réciproques entre manuscrits de l'un et de l'autre groupe.

Dans ces conditions il est impossible de faire dépendre un des groupes, une des versions, d'un représentant quelconque de l'autre : il faut les considérer ensemble et sur le même plan, et par conséquent les faire entrer ensemble dans l'édition nécessaire, qui sera, au moins partiellement, double, avec deux manuscrits de base et leurs variantes respectives, disposés parallèlement sur deux étages d'une même page ou sur deux pages en regard (verso et recto), ou reproduits indépendamment en deux éditions successives.

III

Rapports avec les archétypes.

Il restera à déterminer le rapport de ces deux groupes de manuscrits avec l'archétype de chaque groupe et avec l'original commun de l'un et de l'autre.

Nous ne pouvons que proposer à ce sujet deux observations générales :

1° Dans chacun de ces groupes *A* et *B*, les trois mss remontent à un exemplaire qui paraît avoir déjà présenté des fautes :

a) Les manuscrits du groupe *A* s'accordent dans le passage

suivant : le pêcheur a consenti à donner asile à Grégoire, celui-ci, rappelé, revient (A, 2077).

E cil volentiers retorna
N'osa pas vers le fue venir
En un angle se vait tapir (A 2-3 : anglet s'ala)
Il li fist son lit de rosel
Qui povres fu et sens drapel
dons s'asist Gregoires jus

Grégoire s'est donc placé à l'écart, mais dans la même salle que le pêcheur, et c'est là qu'on lui a fait son lit. Pourtant quand Grégoire va se coucher, ce n'est pas dans la maison même qu'il trouve son lit (A^1 2238).

Gregoires ala al toitel
Reposa sei sur le rosel.

Remarquons qu'il n'a pas encore été question de ce « toitel », si ce n'est peut-être d'une façon très vague dans le vers

A_1 2063 « Lai le gesir sor cel estrain. »

Il nous semble qu'il y a là une modification du texte original. Sans préjuger de la valeur des manuscrits du groupe B, nous pouvons remarquer qu'ils présentent un texte — original ou corrigé — bien préférable : il y est dès l'abord question du « toitel » :

B_1 1670 | En cel teitun culchum le la...
B_2 1890 | En cel toitiel la dehors soit...
B_3 1840 | En ce courtil la dedens soit...;

puis, c'est là que s'installe Grégoire :

B_1 1674 E le teitun li desferma

On va l'y chercher :

B_1 1691 E la dame est pur lui alee

et c'est là qu'il retourne :

B_1 1756 Vers le teitiel est repairiez

Nous trouvons le même accord de $A_{1\text{-}2\text{-}3}$ pour le vers :

Quant cil oï nomer Grégoire,

au moment où le pêcheur comprend quel est le pénitent que cherchent les clercs romains. Mais dans A_1 Grégoire n'a pas été nommé, et s'il l'est dans A_2 et $_3$, c'est dans des vers différents et qui paraissent avoir été remaniés indépendamment pour justifier le vers précité. Voici le texte dans les trois mss :

A_1 2448 sq.	A_2 2325	A_3 2368
Cil li ont conté maintenans	— } (*texte iden-*	— — —
Qu'il quereient un peneant	— } *tique à* A_1)	Que ung Gregoire [vont querant
Qu'est en un roche de mer	Qui giste en une roche en [mer	
Mais il ne sievent o trover	— ne le sevent ou —	
Por ce que Des a comande	*Grig. apele on cel s. : hom*	
Qu'il seit a Rome amene	Dex veut q̄ le menons à [Rōme	(*texte très voisin de* A_1)
E que en facent apostoile	— q̄ on en face —	
Quant cil oi nomer Grégoire	— — —	
....		

On pourrait admettre que, si A_3 est sans aucun doute remanié, A_2 présente la bonne leçon ; il resterait néanmoins une difficulté : en effet, pendant son court séjour chez le pêcheur, Grégoire ne dit pas son nom, et cela paraît en effet beaucoup plus naturel ; le pêcheur ne peut donc pas le connaître.

Nous pensons donc pouvoir conclure à l'existence d'un ms. α source de $A_{1\text{-}2\text{-}3}$ et différent de l'original de la *Vie de saint Grégoire*.

b) Nous pourrons conclure de même à l'existence d'un ms. β source de $B_{1\text{-}2\text{-}3}$ et déjà fautif. Deux fautes communes à tous les mss de groupe *B* légitiment cette conclusion :

Grégoire, ayant appris que sa naissance est mystérieuse, veut devenir chevalier et partir à la recherche de ses parents. L'abbé, pour l'en dissuader, lui remet alors les tablettes trouvées dans le berceau avec lui et qui doivent assez l'éclairer. Grégoire lit les tablettes et dit à son parrain ce qu'il y trouve. Mais ce compte rendu est dans *A* et *B* de longueur bien différente : de 18 à 22 vers dans *A*, il en a dans *B* de 54 à 56. Dans *A*, en effet, Grégoire rapporte seulement ce qui inté-

resse la recherche de son origine et passe sur les détails qui ont entouré son exposition en mer; dans *B*, tous ces détails sont rapportés — en des termes très semblables, mais non identiques toutefois, à ceux du récit de cette exposition — et non seulement les détails que Grégoire trouvait dans les tablettes ou pouvait inférer du contenu de celles-ci, mais d'autres encore :

B_1 975

Quant la dame out sa volenté
Enz es tables bien enbrevé
Sis a encloses par grant doel
Puis les butat enz el berçol;
Jus s'abeissat, si l'aleitat
Si que tres bien le saulat

qui rappellent un passage semblable du premier récit et dont la mention à cette place est le résultat d'un souvenir inopportun et évidemment non original.

En un autre passage, pour lequel *A* présente un texte très différent et bien préférable, les trois manuscrits du groupe *B* nous content en ces termes l'arrivée chez le pêcheur des envoyés de Rome :

B_1 1863 sq.	B_2 2084 sq.			B_3 *id.*
Li clerc alerent tant querant	—	—	—	
Ke un *matinet* vindrent errant	c'un *matinet* a la jornant			
En la maisun d'un pescheur	—	—	—	
Si cum il plot al criatur	—	—	—	
Icil dui clerc laenz entrerent	—	—	—	
E une nuit i receterent	—	—	—	
Tant tost cum il sunt descendu	—	—	—	
Le super unt ameuteü	—	—	—	
Et un peu plus loin :				
Cil funt le mangier aprester,	—	—	—	
E quant leverent del super,	—	—	—	
Si funt les liz apareiller	—	—	—	
E si s'alerent tost culchier	—	—	—	

Il est donc évident que c'est le soir, comme le dit *A*, que les clercs arrivent chez le pêcheur et non un « matinet ».

L'existence d'un manuscrit β différent de l'original est attestée par l'accord de $B_{1\text{-}2\text{-}3}$ pour ces deux fautes.

2° *B* a contre *A* de très bonnes leçons où l'on est plutôt tenté de voir le texte original qu'une amélioration, pourtant acceptable, du texte de *A*, ce qui nous amènerait à conclure à l'indépendance des deux versions. Voici ces leçons que nous croyons originales :

a) L'abbé rend à Grégoire prêt à partir l'or trouvé dans son berceau :

A E devant lui le *presenta*. *B* E veiant sei li *repesa*

Rappelons qu'il s'agit de *marcs* d'or qu'il est nécessaire de peser.

b) Grégoire a épousé la comtesse et il est allé reprendre chez son hôte les tablettes. Il cherche dans le palais une place où les cacher, il n'en trouve pas sans peine, si ce n'est

A *Fors une nuit* apres soper *B* *Des que ces vint* apres soper
Qu'en la chambre voust aler —

Seir ou *vespre* conviendrait peut-être mieux que *nuit*, mais est-il vraisemblable que Grégoire n'ait pas aperçu dès le premier jour dans la *maisière de la chambre privee* le trou où il cache ses tablettes, que, s'il les a gardées plusieurs jours avec lui, elles n'aient pas été aperçues de la comtesse ou du « chamberlenc » ? Il paraît plus probable qu'ayant caché ses tablettes *sous ses draps*, il trouve moyen de les *déposer* en quelque trou, comme le dit *B*, avant de quitter ses vêtements. Une mauvaise lecture de *uint* en *nuit* suffirait à expliquer la faute de *A*.

c) Après la découverte des tablettes, la comtesse envoie un messager chercher son époux.

A De ci qu'al bois regne ne tire —
Ou Gregoire *esteit* ses sire *B* Ou G. *cachoit* ses sire

Grégoire est évidemment à la chasse, la leçon plus précise de *B* paraît préférable.

Il n'est pas impossible qu'un remaniement ait introduit ces leçons dans le texte de *B*; pourtant, comme les leçons correspondantes et moins bonnes de *A* ne font pas réellement difficulté, il faudrait prêter à l'auteur de *B* remaniant *A* un souci

de précision assez surprenant. Si bien que nous concluons : indépendance de *A* et *B*, fidélité à l'égard de l'original au moins aussi probable pour *B* que pour *A* : résultats non négligeables, qu'il est possible de préciser sur certains points.

IV

Rapports avec l'original.

Il est naturel que nos deux groupes de manuscrits soient d'étendue assez différente et de même les divers manuscrits dans chacun des groupes. Voici les nombres de vers : dans le groupe *B*, 2076 pour B_1, 2374 pour B_3, 2408 pour B_2; et dans le groupe *A*, 2692 pour A_2, 2724 pour A_3, 2735 pour A_1, encore qu'il manque vers la fin de ce dernier un feuillet, soit 36 vers, ce qui porterait le total pour A_1 à 2771.

Nous savons que la version *A* est plus riche en discours et en traits descriptifs que la version *B*, mais rien ne permet a priori de dire si c'est *A* qui amplifie la rédaction originale ou *B* qui l'écourte.

D'autre part, dans le groupe *B*, nous constatons que B_1 est plus court que $B_{2\text{-}3}$ de 300 vers environ, différence élevée entre des copies en général si proches, à peu près égale à celle qui sépare les mss du groupe *A* des copies les plus étendues du groupe *B*. Mais entre les deux groupes *A* et *B* cette différence se répartit sur l'ensemble du poème, tandis qu'entre B_1 et $B_{2\text{-}3}$ elle se limite à un petit nombre d'épisodes importants.

C'est ainsi que le combat autour de la ville assiégée et la victoire de Grégoire qui la délivre sont contés par B_1 en 64 vers, par B_3 en 203 et par B_2 en 281 (les mss *A* en ont ici 135 pour A_3, 174 pour A_2 et 187 pour A_1).

De même l'accession de Grégoire au siège apostolique, avec les miracles qui éventuellement l'accompagnent ou la suivent, occupe 209 vers dans B_2, 169 dans B_3 et 4 seulement dans B_1. Quant à l'épilogue historique ou moral, il tient en 43 vers dans B_1, 24 dans B_2 et 14 dans B_3.

Ces disparates ont déjà attiré l'attention et W. Miehle a montré que B_2 (et cela vaut pour B_3) mêle à l'occasion au texte

de *B* des emprunts faits à celui de *A*. Mais ce mélange ne se fait pas exactement par addition ou substitution de passages de *A* aux passages correspondants de *B*; il y a plutôt adaptation, qui laisse subsister des détails de *B* dans la rédaction empruntée à *A*, si bien qu'il est possible de reconnaître la version qu'a eue sous les yeux le copiste de l'archétype de $B_{2\text{-}3}$ dans les doubles emplois qui résultent du mélange des deux textes. C'est ainsi que nous lisons successivement dans B_2 :

Haubert et bon et lance forte

qui est de *A*, mais aussi :

Et la lance que li bers porte
En si tres fors et raide et forte

ce qui correspond dans B_1 à :

De la lance que li ber porte
La hanste fud e dreite e forte

et plus loin dans B_2 :

Pluisor en a fait trebuchier
Cil cui consieute a fait verser

qui est de *A*, mais aussi :

Que il ne conseant chevalier
Que il ne face trebuchier

ce qui correspond dans B_1 à :

K'il n'a cunsuit cel chevalier
Ke li n'estuce trebuchier.

De ces doubles emplois on conclura sans doute que B_1 ne nous donne pas une version abrégée, au moins pour l'épisode de la bataille, et que au contraire B_2 ; présentent une version augmentée. Nous sommes ainsi amenés à penser que certains longs développements de $B_{2\text{-}3}$ qui sont fort analogues à ceux de *A* (comme l'arrivée de Grégoire à Rome ou la réunion avec sa mère) et qui ont paru à certains, par exemple à M. Sparnaay, former à la fin de l'œuvre un nécessaire et triomphal pendant aux hontes et aux misères du début, n'appartenaient pas à la forme originale et qu'il n'y a pas de raison ici encore de supposer celle-ci différente de l'image que nous en a gardée *B*, ou, plus précisément B_1, seul authentique témoin sans contamination, sinon sans défauts, de l'original.

L'épilogue présente dans les divers manuscrits des différences comparables à celles des deux épisodes de la bataille et du retour à Rome : les manuscrits B_2 et B_3 se séparent de B_1 et se rapprochent pour une part des mss A. Mais B_1 et A s'accordent pour noter qu'il y a eu plusieurs Grégoire (cinq, précise B_1) qui furent de « sainz apostoiles » ; seulement les mss A déclarent que celui dont ils viennent de conter l'histoire fut l'initiateur du chant grégorien :

C'est un de ceauz qui chant trova (A_1)
Fu uns de cels qui cant trova (A_2)
Fut celluy qi le chant trova (A_3)

tandis que B_1 tient à affirmer :

Il est bien dreit que jel vos die
Ce ne fud cil Gregories mie
Qui fist les livres e les chanz.

Quant à $B_{2\text{-}3}$, ils ne disent mot de ces divers Grégoire et de l'identité du leur, ce qui peut donner à penser que, pris entre les affirmations contradictoires de A et de B, l'archétype particulier dont ils dérivent a jugé prudent de s'abstenir ; mais ceci permet aussi de croire que l'original de B avait au moins une nécessaire mention de cette pléiade de Grégoires, et peut-être qu'une discussion s'était produite entre les clercs sur la personnalité de Grégoire l'incestueux. Ce serait, avec le nombre des manuscrits, des rédactions et aussi des imitations, une manifestation de la célébrité de ce conte. Il ne nous serait pas possible de décider quelle position avait prise, dès le début, l'auteur de la version originale du poème français.

L'épilogue de B_1 a un autre mérite que celui d'une position précise dans cette discussion, c'est celui d'une conclusion morale, qui répond à la préoccupation, affirmée au début de conter cette histoire, non « par orgueil »,

Mais par essample d'altre gent
Q'il i prengent chastiement

B_1 est seul en effet à conclure :

Or vus voil a toz comander
E comunalment deveer

K'a vos sorurs n'a vos parentes
Ne demenez foles consentes
Ne trop privees amitiez,

où le diable trouverait trop facilement son compte.

Les autres épilogues ne s'intéressent qu'à la grâce divine qui récompense la pénitence du pécheur, mais B_1 est encore seul à faire cette remarque pleine de sens :

Jel sai molt bien trestot de fi
Ke nuls de cels ki sont ici
Ne peïst en mer tant ester
Pur les siens pechiez amender
Com Gregorie fist, li bons hom,
Dis e set anz sur le perun.

Nous ne pouvons, ici non plus, décider si cette remarque est de l'auteur de la version originale ou seulement du rédacteur de la version transcrite dans le ms. Egerton. Elle échappe du moins, comme les autres traits propres à l'épilogue de B_1, à la banalité, tandis que les épilogues des mss A (sauf celui de A_2) et, d'après eux, ceux de $B_{2\text{-}3}$, en dehors de la prière finale pour le salut des âmes, qui est en termes divers dans toutes nos copies, tiennent à noter que la pénitence de Grégoire a sauvé aussi les âmes de son père et de sa mère, ce qu'avaient pu déjà assurer la mort du père en Terre sainte et la vie de vertu et de pénitence de la mère, et sur quoi d'ailleurs aucun des manuscrits A ou $B_{2\text{-}3}$ ne dit rien de particulier.

V

Conclusions.

Les observations qui précèdent me paraissent mettre en lumière la valeur de la version de B_1, même si on devait la soupçonner d'avoir négligé tel ou tel épisode. La version composite $B_{2\text{-}3}$ ne saurait inspirer confiance et la version A manifeste avec excès cette tendance à l'amplification oratoire ou romanesque qui a séduit le remanieur de $B_{2\text{-}3}$. Une future édition pourra tenir compte de ces conclusions pour la place

à donner aux diverses rédactions et pour la disposition de leurs variantes.

Ces conclusions ne diffèrent guère de celles que j'ai proposées ici même en 1921 dans un mémoire *Sur deux particularités métriques de la* Vie de saint Grégoire *en ancien français*, et que je résumais ainsi : « La version *B* est la plus proche de l'original; B_1 est malgré des fautes... le meilleur représentant de cette famille; la version *A* est l'œuvre d'un remanieur désireux à la fois d'embellir sa matière et de la présenter sous une forme plus conforme sans doute au goût du jour ».

Ce mémoire, dont les observations me paraissent encore valables en général, prenait texte de la présence, dans la *Vie de saint Grégoire*, d'un assez long morceau en quatrains monorimes plus ou moins exactement conservé dans les mss *A* et plus largement dans B_2 (qui aurait amplifié un épisode pris à la version *A*), et du groupement en huitains d'une grande partie des octosyllabes, très manifeste surtout dans B_1. Pour les quatrains monorimes, je pense qu'il faut les attribuer au remanieur de la version *A*; je ne serais plus très porté à admettre qu'ils aient pu appartenir à la version originale, car l'épisode où ils sont employés me paraît aujourd'hui peu dans la manière discrète et brève que je crois reconnaître à cet original à travers B_1.

Le groupement en huitains me paraît toujours, au contraire, appartenir à la forme originale et avoir été encore compris, sinon exactement observé, par le rédacteur de la copie B_1, tandis qu'il échappait à *A* aussi bien qu'à $B_{2\text{-}3}$ dans leurs innovations.

La détermination des groupements de couplets en huitains ne saurait être toujours logiquement certaine, comme c'est cependant le cas pour des phrases dont les composants nécessaires tiennent tous en un huitain qu'ils ne débordent pas : j'ai cité dans mon mémoire de 1921, aux pages 13-21, plusieurs exemples indiscutables de huitains du *Saint Grégoire* formant chacun un ensemble indivisible et dont tous les vers jusqu'au dernier sont nécessaires pour compléter le sens. Mais il est parfois possible de trouver pour la détermination des huitains un autre élément dans l'emploi que font les manuscrits, et notamment le ms. B_1 de lettres montantes séparant les parties du récit.

L'emploi et la répartition de ces lettres montantes sont assez

peu réguliers; ainsi pour les 500 premiers vers, B_1 en a huit et A_1 six, pour les 500 vers suivants B_1 n'en a plus que quatre, mais A_1 en a sept; pour les 500 qui suivent il y en a cinq dans B_1 et six dans A_1; mêmes différences et parfois plus graves dans les autres mss (d'ailleurs plus riches en lettres montantes, surtout B_2); et les coïncidences sont rares entre deux mss pour la place de ces lettres, même dans les passages où il y a quasi-identité des textes, comme si B et A ou leurs copistes avaient, dans un modèle où les lettres montantes étaient plus nombreuses, choisi au hasard [1], et reproduit tantôt l'une et

1. Mais ce choix au hasard pourrait n'être pas sans cause. Si l'on veut bien examiner, dans l'*Album* de la Société des Anciens Textes Français, le fac-similé complet de la *Passion du Christ* du manuscrit de Clermont, laquelle est, comme on sait, composée en couplets assonants, eux-mêmes réunis par deux en quatrains, comme nous le montre la musique notée pour le premier quatrain et les initiales de chaque quatrain, on constatera que le copiste, qui a bien reconnu cette disposition strophique, ne l'a pas marquée toujours de façon également évidente. Non seulement il a écrit à longues lignes les 4 vers de chaque quatrain, mais il a écrit aussi à longues lignes, pour près de la moitié de son texte, les quatrains eux-mêmes, et il ne s'est guère avisé de séparer les quatrains, en allant à la ligne pour le premier vers de chacun d'eux, qu'à partir du quatrain 43, encore sans régularité et continuité absolue, ou de façon régulière et continue à partir du quatrain 81 pour un ensemble de 130 quatrains. Les initiales des quatrains se présentent dès lors très diversement; les unes, de grand module, débordant fortement le texte en hauteur et en largeur, d'autres plus réduites, mais nettement détachées du texte dans la marge à gauche, donc très visibles; d'autres, plus réduites encore au début du vers, mais non dans la marge; d'autres enfin, nombreuses dans les premières colonnes, de plus petites dimensions et placées, non dans la marge, mais dans la ligne, où elles n'appellent guère l'attention. Il est facile d'imaginer que des copistes divers, et que ne domine pas l'idée de la forme strophique, pas plus qu'elle ne dominait au début le scribe du ms. de Clermont, ne remarquant pas toutes les initiales, en laissent échapper un grand nombre et non pas nécessairement toujours les mêmes. Je ne prétends pas en conclure que l'original du *Saint Grégoire* ait été écrit à longues lignes, mais seulement que les huitains ont pu ne pas être distingués par des initiales débordantes nettement et également saillantes, c'est ce que nous voyons pour une grande partie des quatrains de la *Passion*, qui débute cependant par un quatrain que la musique permet de bien distinguer, et qui se termine par des suites de quatrains enfin bien dégagés.

tantôt l'autre; mais, s'il n'y a pas identité de place, il peut y avoir voisinage; ainsi la lettre montante que présente B_1 à son vers 1037 n'a pas de correspondante dans A_1, mais ce dernier en a une tout près pour le vers correspondant au v. 1045 de B_1 et la distance entre ces deux vers dans B_1, et probablement dans son modèle, est justement d'un huitain. Ne serait-ce pas que ce modèle avait hérité d'une division graphique en huitains, chaque huitain commençant par une initiale montante ou par un signe visible de séparation? Le ms. B_1 nous donne précisément de cette division continue un exemple que n'a point suivi A_1, et qui peut servir de preuve à notre hypothèse; lettre montante au v. 367, autre lettre montante au v. 375; ces deux vers sont séparés par l'exacte longueur d'un huitain. La lettre montante précédente est dans B_1 au vers 343, et de 343 à 367 il y a exactement la distance de trois huitains, que le sens détermine de façon très nette.

Nous avons pu retenir ces divers cas parce que les lettres montantes détachent ici de très brefs développements, où les chances de remaniement par tel ou tel manuscrit sont à peu près éliminées. Justement, ce qui frappe à la lecture du *Grégoire*, c'est la nature même du récit fait d'une longue suite d'événements qui se succèdent avec rapidité, comme dans la série des bois d'une image d'Épinal ou dans un film de cinéma; et l'auteur ne s'attardant pas aux descriptions ni à des digressions, sauf dans quelques cas où il prêche, on pourrait affirmer que chaque épisode, chaque image, du récit tend à s'enfermer dans le cadre d'un huitain. Je n'ai pas compté moins de 131 huitains certains et formant une phrase complète, ce qui fait plus de la moitié du texte (1 048 vers sur 2 078); la forme sintaxique de récit souligne cette particularité : plus de 50 morceaux, qui sont des huitains, commencent par une conjonction temporelle : *quand*, *donc*, *des que*, *a tant*, *puis*, etc., ou des phrases de présentation : *Or vous dirai*, etc., ou des annonces de personnages : *La mere*,.., *Grégoire*..., *Li abes*.,.; ce qui concerne chaque personnage tient alors en 8 vers (ou un multiple) et il en est de même pour le personnage suivant, et il en est fréquemment ainsi dans les dialogues.

Tout cela me paraît rendre vraisemblable l'hypothèse d'une forme première en huitains, qui a souffert, même dans B_1 du

fait des copies et des remaniements, et qui même n'a peut-être pas été toujours réalisée et maintenue par l'original : certains éléments plus statiques ont pu être construits de façon différente, plus largement étoffée : conseils du vieux baron, viatique et tablettes placés dans le berceau, discours de direction de Grégoire à sa mère, ou au contraire plus brefs, ainsi certains sizains ou quatrains conclusifs : mais ce sont là des dispositions exceptionnelles, peut-être voulues et consciemment expressives, comme le seront plus tard les quatrains monorimes développés dans le ms. B_2 (cf. mémoire précité), et qui ne contrediraient pas la disposition originelle (peut-être imparfaite) en huitains, que je suppose.

Aussi je me croirais, en imprimant séparément B_1 et un manuscrit A, chacun avec les variantes de son groupe, autorisé à marquer, en principe, la division en huitains dans l'édition de B_1, mais non dans celle du représentant de A. Celui-ci pourrait être A_1 ou peut-être A_2, un peu plus récent et dialectalement plus marqué, mais plus complet, et qui n'a pas encore été imprimé.

Mario Roques.

A PROPOS DU CLAVICORDE

ET

DU PSEUDO JACQUES DE LIÈGE

Les historiens de la Musique qui se sont préoccupés du clavicorde et plus généralement de l'instrument à clavier, prototype médiéval du clavecin et du piano, sont aussi nombreux que ceux qui ont fait des recherches sur l'orgue, mais il semble que quelque incertitude règne encore sur les dates et sur les textes qui sont ou seraient relatifs aux premières mentions de cet ancêtre.

*
* *

Précisons d'abord, en remontant le cours du temps, les notions acquises indiscutables :

1° Vers 1440 se place la première figure, actuellement connue, d'un clavicorde; cette miniature allemande représente, posée sur une table, une boîte rectangulaire intérieurement tendue de cordes sur lesquelles agissent des marteaux commandés par les touches d'un clavier analogue à celui que nous voyons depuis longtemps ajusté sur le devant des orgues (v. *Weimarer Wunderbuch*).

On peut rapprocher de cette représentation le texte de Jean Gallus faisant allusion aux doubles cordes frappées par les « claviculae » ; mais le traité de Jean Gallus se situe au plus tôt en 1458 et se trouve ainsi contemporain de celui d'Arnault de Zwolle et du très beau dessin de clavecin qu'il renferme.

2° 1404, texte très significatif de Cersne (*Der Minneregel*) où l'on trouve mentionnés le *clavicordium* et le *clavicymbalum* [1], en

1. On peut placer ici le texte (discuté) du *De Canticis* de Gerson. (Cf. Du Cange : *Scacarium* = échiquier.)

même temps que le monocorde, le Schachbrett (échiquier) et le psaltérion.

3° 1397, texte révélé par A. Pirro dont on connaît la rigueur ; il s'agit d'un certain « Magister Armanus, doctor artium » qui se flatte d'avoir inventé un instrument « quod nominat *clavicembalum* » (*Acta musicologica*, 1931, p. 51).

4° Nous parvenons aux années 1387, 1388, 1385, au cours desquelles Jean d'Aragon sollicite de Philippe de Bourgogne un instrument : « semblant d'orguens qui sona ab cordas ». Cet *exaquier* est certainement voisin de l'*eschiquier* qui fut fabriqué à Tournai et vendu 12 fr. à la Cour de Bourgogne (1385), voisin aussi de ceux dont parle Eustache Deschamps et son maître (probable) Guillaume de Machault : l'*Eschaquier d'Angleterre* (*Prise d'Alexandrie*, puis les travaux de Krebs et de K. Sachs). Date : environ 1370/78.

5° En 1360 déjà, un Français, Jean Pernot, construisait pour Jean II, prisonnier d'Édouard III, un *eschequier* (*Ctes royaux*, et de Laborde, *Glossaire français du m. a.*, d'après l'inventaire du duc d'Anjou établi entre 1360 et 1368).

Jusqu'ici nous sommes sur un terrain solide : il n'y a aucun doute que l'eschaquier soit un clavicorde puisqu'il est spécifié dans la correspondance de Jean d'Aragon que c'est l'*organiste* qui en jouera ; l'adaptation même d'un clavier à un jeu de cordes tendues n'a rien de surprenant : la vielle à roue avec ses touches était en usage depuis plusieurs siècles, et le psaltérion avec, pour chaque note une ou deux cordes tendues sur une table d'harmonie — cordes mises en action par le doigt, par le plectre et aussi par de petits marteaux tenus à la main [1] — était tout désigné pour recevoir un clavier.

Il est cependant remarquable qu'antérieurement à 1360 aucun terme, aucune figuration ne fasse allusion au clavicorde ; certains musicologues ont alors songé au *monocorde* qui, contrairement à son étymologie, pouvait compter plusieurs cordes ; par surcroît, nous savons qu'il servait, non seulement à démontrer la génération des sons par divisions successives de la corde

1. Le *Dulcimer*, voisin du psaltérion, était frappé par des baguettes ou des marteaux tenus à la main. Voir note additionnelle.

en deux, trois..., quatre... parties, selon Boèce, mais encore d'instrument de musique.

Des miniatures du XII^e siècle (Cambridge, Werden, Berlin) montrent le monocorde faisant sa partie au milieu d'autres instruments que domine la lyre de David, ou bien rythmant la danse de deux histrions. Vers la même époque, Theoger de Metz (XI^e s.) rappelle que le monocorde comptait jadis *huit* cordes et au début du XIV^e siècle Johannes de Muris parle longuement d'un monocorde de plusieurs cordes; nous y reviendrons plus loin. Pour le moment, nous voudrions détruire une fois pour toutes la légende par laquelle on découvrirait le terme de clavicorde dans l'œuvre de Guiraud de Calanson : cette erreur a été lancée par un certain D^r Raimbault, reprise timidement par K. Sachs (*Handbuch der Musikinstr.*, p. 142), plus ou moins acceptée par Galpin (*A text Book*, etc., 1937); réfutée par Wantzloeben (1911), elle traîne néanmoins encore çà et là dans les textes relatifs à l'histoire du clavier. Or, Guiraud de Calanson, dans la célèbre chanson *Fadet joglar* (datée de 1195 ou 96, et non de 1210 selon Willy Ernst, *Roman. Forsch.*, 1930, n° 44, p. 276), n'a jamais parlé du clavicorde, mais seulement de la « Manicorda/ab una corda » (éd. W. Keller); des mentions analogues, faisant du monocorde un instrument de musique figurent d'ailleurs dans les romans, avant G. de Calanson (p. ex. *Roman de Brut*, 1155 ou 1157, v. 10552 : *monocordes*) et après lui; G. de Machault le cite à ce titre à la fin du XIV^e siècle (*avec une seule corde*) en même temps que l'eschiquier.

Reste le monocorde de *dix-neuf cordes* de Johannes de Muris (1323). La plupart des historiens y font allusion et considèrent cet « instrumentum » (*sic*) comme un clavicorde qui aurait conservé le nom de monocorde.

Le plus récent spécialiste de l'instrument à clavier, M. H. Neupert (1948), n'a pas cru devoir se dispenser de rappeler dubitativement que J. de Muris avait connu (peut-être) le clavicorde (*M. G. G.*, art. *Clavicorde*); mais, en 1936, M. Th. Gérold écrivait : « Jean de Muris (*sic*) (commencement du XIV^e s.) recommande le monocorde à quatre cordes, mais en possède lui-même un ayant dix-neuf cordes. Dans cet instrument les cordes étaient mises en vibration par des touches, comme celles de l'orgue ou de l'organistron. On peut le consi-

dérer comme l'ancêtre du clavicorde » (*Hist. de la Musique*, p. 405). Dans son *History of music instrument*, K. Sachs admet que le *Keyboard* existait en 1323 (J. de Muris).

Or, il est exact qu'un chapitre de la *Musica Speculativa* de Jean des Murs parle longuement du monocorde ; mais il s'agit de l'instrument de démonstration ; il dit : « Soit a. b. *la corde* posée sur un plan... ». Il la divise en 19 parties, selon les règles de Boèce, et obtient ainsi une échelle de deux octaves et une quinte (par ex. UT_1... UT_2... UT_3... SOL_3) soit 19 sons. Il précise ensuite (Gerbert, III, 283) que cette division en 19 parties peut être représentée par un *instrument* (« *instrumentum* ») qui comporterait non seulement la corde totale mais encore, placées parallèlement les unes sous les autres, chacune des cordes partielles obtenues par la division de la principale et correspondant à chacune des notes.

Jean des Murs ajoute que cet *instrument* est en forme de triangle rectangle, mais que le troisième côté (l'hypoténuse), jalonné par les extrémités des cordes de plus en plus courtes, ne peut pas coïncider avec une droite. Ce dessin n'est pas reproduit par Gerbert ; en revanche, il existe dans le ms. lat. B. N. 7378 A, f° 45 v°, et répond de manière très satisfaisante à la description textuelle ; le grand côté horizontal du triangle représente (à la partie supérieure) le monocorde total sur lequel sont découpés les segments déterminant la quarte, la quinte, l'octave, le ton, etc. ; le petit côté vertical à gauche, reçoit les extrémités des 19 cordes partielles fixées, semble-t-il, à des chevilles ; à l'autre extrémité (droite) de chaque corde figure une lettre alphabétique, et Jean des Murs montre que ces extrémités ne s'alignent pas sur la droite oblique qu'il a tirée entre la corde la plus longue ou la plus courte.

Il n'y a aucune trace de touches — de « claviculae » comme le dira au XV^e^ s. Jean Gallus — et d'ailleurs dans un clavicorde la *hauteur* d'un son est déterminée non seulement par la longueur et le diamètre de la corde, mais surtout par sa tension qui nécessiterait, outre le point d'attache, une cheville d'accord.

Avant d'abandonner la *Musica Speculativa*, notons que Jean des Murs envisage l'extension possible de cette échelle de 19 « cordes » (Gerbert, III, 254*b*) ; on verra que cette remarque a son importance.

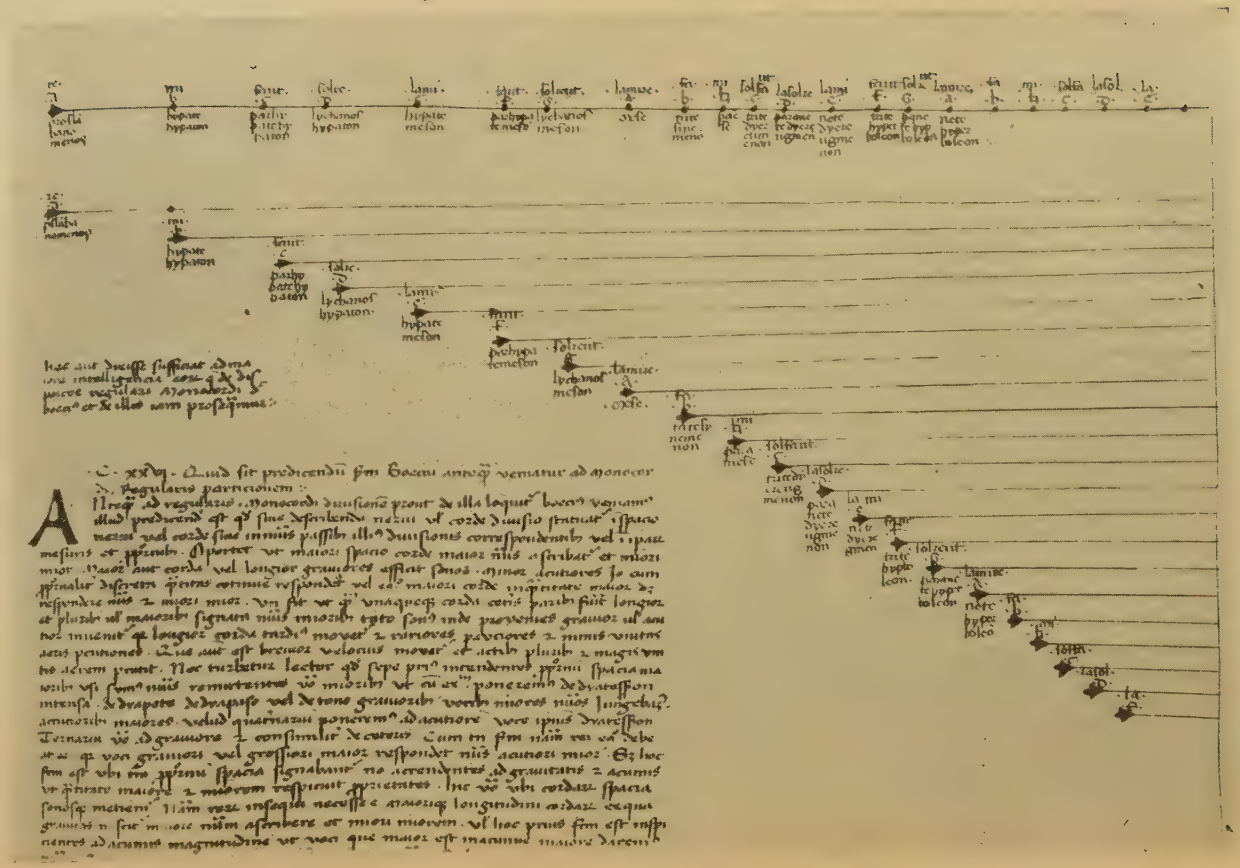

Graphique du pseudo Jean des Murs (Jacques de Liège?) in *Speculum Musice*; Bibl. nat., lat. 7207.

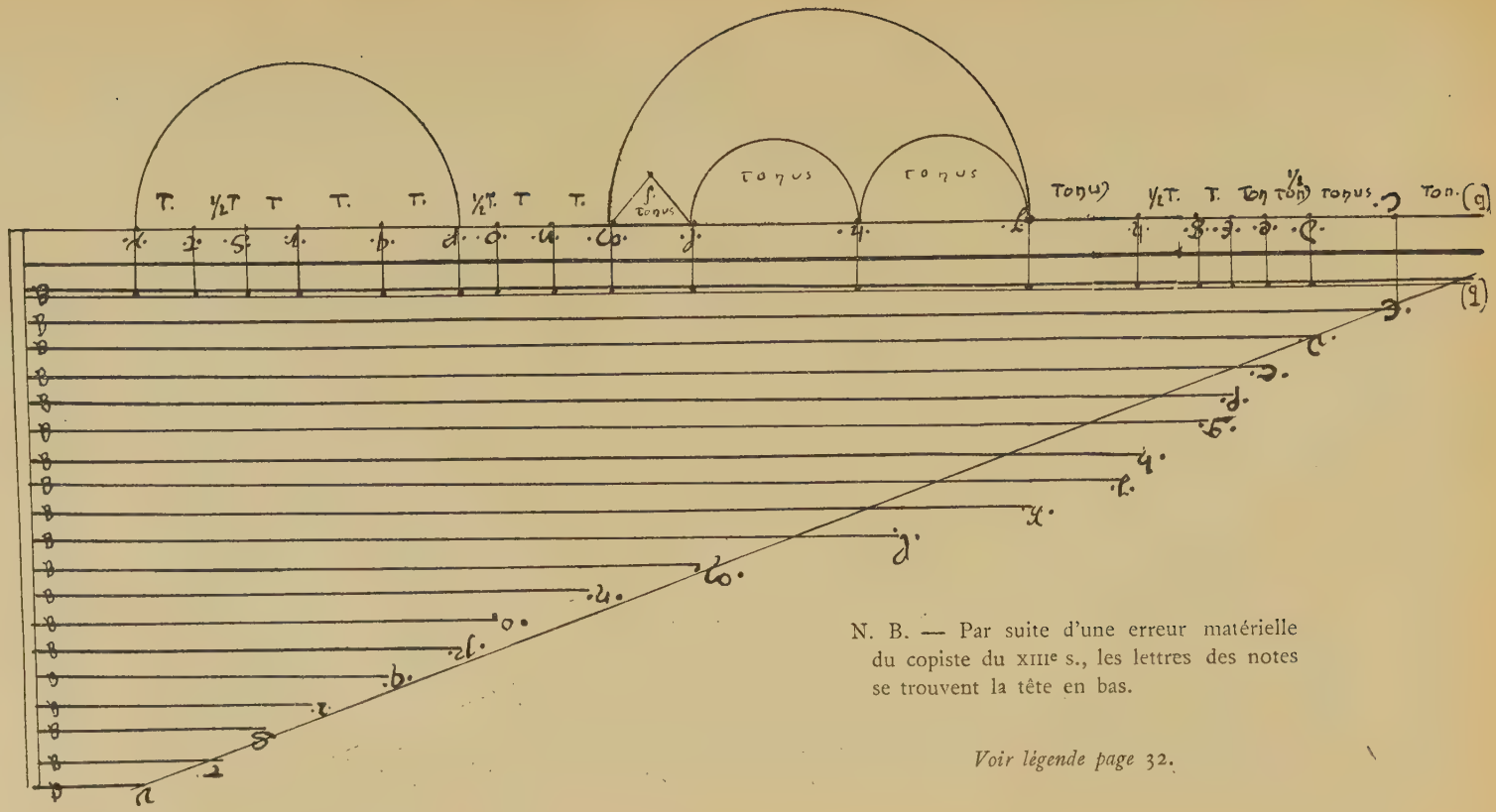

N. B. — Par suite d'une erreur matérielle du copiste du XIIIe s., les lettres des notes se trouvent la tête en bas.

Voir légende page 32.

*
* *

Il existe, en effet, un second dessin analogue à celui que nous venons de commenter, et aussi inconnu que lui; il se trouve dans le *Speculum Musice*, au Livre V *encore inédit* (B. N., lat. 7207, f° 181).

Pendant longtemps ce considérable traité, véritable encyclopédie de la musique au XIV^e^ siècle, a été attribué à Johannes

---

Légende du graphique de Jean des Murs, Bibl. nat. lat. 7378 A., fol. 45 v°.

Le graphique (non reproduit par Gerbert) qui figure au bas de ce folio, a dû être dessiné à l'échelle, la faiblesse du ms. s'opposant à une photographie suffisante. L'original présente, au-dessus de la ligne horizontale supérieure et selon la méthode de cette époque, de nombreux demi-cercles dont les points de rencontre avec l'horizontale du bâti déterminaient les longueurs des cordes correspondant aux sons de l'échelle générale (deux octaves et une quinte). Nous avons donné à titre indicatif quatre de ces demi-cercles. Le copiste du XIII^e^ s. a soigné son dessin quant au trait, mais comme il n'a pas compris le graphique, il a commis plusieurs erreurs; les longueurs des cordes qui devraient répondre aux rapports 8/9 — 8/9 — 15/16 — 8/9, etc., en sont très différentes; d'autre part, en descendant les lignes de rappel verticales qui devraient joindre les lettres de l'horizontale supérieure aux extrémités des cordes portant la même lettre (l, m, n, etc.), on voit qu'elles y aboutissent rarement; il y a bien (à gauche) 19 points d'attache ou de départ (tous marqués par la lettre *a*; lire en retournant le dessin), donc 19 cordes comme l'annonce Jean des Murs; mais l'horizontale à double trait n'a pas reçu à son extrémité droite la lettre *b* (point de départ de toutes les mesures); les longueurs des cordes sont portées sur le bâti supérieur puis projetées sur ladite corde (*a-b*); les autres cordes fixées (ou limitées) au bâti vertical gauche, débutent toutes par *a* et se terminent respectivement par c, d, e, etc. — Les dimensions des tons et 1/2 tons sont en général inexactes. L'oblique qui va de *u* à *c* (et au-delà) prouve comme le dit Jean des Murs que les extrémités des droites ne s'alignent pas sur une droite, mais sur une courbe voisine de la circonférence («...mais plutôt sur une circonférence décrite par trois points...»; cf. le graphique du pseudo Jacques de Liège, Bibl. nat. lat. 7207) qui devient ici une sinuosité quelconque par suite des erreurs du copiste et des longueurs inexactes des cordes. L'échelle commence en réalité au SOL_1 (point b, entre parenthèses) et le C, 1^re^ lettre du graphique correspond à LA; elle se termine à $Ré_3$. Les inexactitudes du dessin sont ici sans importance; ce qu'il faut retenir c'est que cet « instrumentum » ne comporte aucune « clavis », aucun mécanisme qui puisse suggérer le *clavicorde*. Ce serait plutôt un psaltérion.

de Muris (voir encore Sarton) ; mais, comme certains des textes publiés diffèrent des articles parallèles de la *Musica Speculativa*, dont une version suivie du nom de J. de Muris figure dans le ms. 7207 à la suite du *Speculum* (non signé), les historiens, Riemann en tête, avaient pensé qu'il s'agissait d'un autre Jean des Murs (J. des M. n° II), qui aurait vécu à peu près à la même époque ; on avait aussi pensé à Jacques des Murs, mais sans trop de conviction ; enfin le professeur Gurlitt ayant reconnu dans un anagramme le nom de « Jacques », puis constaté que l'auteur du *Speculum* cite plusieurs fois la ville de Liège, on avait conclu à l'existence d'un « Jacques de Liège ». Cette solution fut adoptée, au moins dès 1925 par le professeur H. Besseler, puis par Yvonne Rokseth et dernièrement par M. J. Smith Van Waesberghe qui a même avancé l'existence d'un « Jacques d'Oudenarde » (in *Mus. Disc.*, 1949, II, 254 s. ; v. aussi *Guido Aretino*, p. 72).

Incidemment il faut remarquer :

1° Que jusqu'à présent on n'a retrouvé dans les textes ou dans les archives aucune mention d'un Jacques de Liège ;

2° Que, chose extraordinaire, aucun auteur n'a jamais fait allusion à un Jacques de Liège auteur du *Speculum* [1] alors que Johannes de Muris, Ph. de Vitry et d'autres sont fréquemment nommés.

Les musicologues savent que, sur les sept livres du *Speculum*, les deux derniers seuls ont été édités par de Coussemaker, et le Prologue par Grossmann ; or, notre distingué confrère belge, M. R. Bragard a entrepris la tâche énorme de publier intégralement ce traité (dont les trois ou quatre premiers livres, je crois, sont déjà prêts) et a consacré au pseudo Jacques de Liège, une étude très poussée ; il montre en particulier que la suite des premières lettres de chaque livre donne précisément le nom de *Jacobus* [2] et fixe la date approximative d'achèvement du *Speculum* aux environs de 1330/40.

1. Le Traité lui-même a été cité jusqu'au XVII[e] s. au moins par Mersenne qui l'attribuait à Johannes de Muris.

2. Cf. le texte du *Prologue* publié par Grossmann, p. 58 : « Si autem hujus operis compilatoris nomen scire placet, librorum VII partialium litteras sibi jungat capitales ». C'est la seconde fois qu'il se nomme *compilateur*. (Cf. Bragard, *Mus. Disc.*, VII, 1953, p. 82.)

D'autre part, « Jacques » rappelle que dans sa jeunesse la musique lui fut particulièrement agréable (grata) et que, dans sa vieillesse, elle ne l'abandonne pas (Grossmann, *op. cit.*, p. 57). Enfin, il informe que cet « opus musice » s'intitulera *Speculum*.

*
* *

Le graphique que nous conserve le ms. 7207 (du pseudo Jacques de Liège) est fondé, non plus sur 19, mais sur 22 « cordes » et sa disposition relève directement du dessin de Jean des Murs, sauf qu'il est orienté dans le sens contraire :

En haut de la page une horizontale (le monocorde) sur laquelle des points à inégale distance les uns des autres marquent les divisions successives du monocorde correspondant aux 22 notes : LA_1-SI_1, etc... LA_2... LA_3... MI_3 (la 22e note n'est pas nommée et, dans la deuxième et la troisième octave, l'auteur introduit le SI *b.* à côté du SI naturel; il y a donc bien 22 notes dont 21 sont nommées); puis, sur le petit côté vertical (à droite) du triangle rectangle s'appuient les extrémités des 21 « cordes » partielles nommées, de plus en plus courtes, chacune d'elle étant égale au segment du monocorde qu'elle représente. Ici ce sont les extrémités de gauche qui semblent fixées à des chevilles et qui s'alignent sur une sorte d'hypoténuse incurvée. Pas plus que sur le ms. de la *Musica Speculativa* nous ne relevons la moindre trace de touches ou de chevilles d'accord. Il est vrai que le texte fait allusion à des *claves*, mais ce sont les « clés » de chaque note, c'est-à-dire les lettres alphabétiques qui, dans le nom compliqué des notes (A la mi ré, C sol fa ut, etc., employé par l'auteur concurremment avec les anciens noms grecs), indiquent leur véritable hauteur.

Il faut souligner que les textes qui accompagnent ces graphiques sans coïncider dans les deux mss présentent des analogies frappantes :

Johannes de Muris :

...continet hoc instrumentum 19 chordas... licet si possibile ulterius augmentare... (p. 283).

Et sicut in virtute hoc instrumentum omnia in se continet instrumenta (p. 283).

Pseudo Jacques de Liège :

Ipsum (monochordum) continebit virtualiter 22 distinctarum chordarum et hoc melius apparet si tale fieret instrumentum in quo esset 22 chordae...

Il semble que le texte du *Speculum*, postérieur de quelques années à celui de J. des Murs, réalise ce que celui-ci faisait pressentir, l'accroissement de l'échelle, et le représente par des moyens identiques. Ne peut-on supposer que le pseudo Jacques de Liège, s'étant retiré dans un monastère, comme le rappelle M. Bragard, ayant médité sur la musique, ait alors modifié les opinions de sa jeunesse et les ait consignées sous leur forme définitive dans son *Speculum*? Mais ces opinions de sa jeunesse pourraient être celles du Johannes de Muris de la *Musica Speculativa*, qui serait aussi celui du *Speculum*? Ou bien Jacobus a-t-il eu sous les yeux le Traité de Johannes? Ou bien tous deux ont-ils puisé à une même source que nous ne connaissons pas encore? Des hypothèses aussi simplificatrices soulèvent aujourd'hui bien des difficultés — celle de l'anagramme en particulier — et il n'est pas dans notre dessein de les traiter ici; ce que nous voulions prouver c'est qu'il faut renoncer à voir dans les monocordes de 1323 ou de 1330 quelque instrument de musique à clavier — eschaquier ou clavicorde —, alors que ce ne sont que des instruments de démonstration qui n'ont peut-être jamais été construits.

En résumé, le premier témoignage certain (en l'état actuel de nos connaissances) date de 1360; le texte de Guillaume de Machault qui mentionne l'eschaquier appartient à la *Prise d'Alexandrie* rédigée entre 1368 environ et 1370. Krebs était persuadé (en 1892) que le clavicorde cité en 1400 devait exister déjà en 1300 et même avant. Ce raisonnement n'est pas absolument faux, mais rien ne l'a confirmé. Il reste à découvrir un document (figurine ou texte) authentiquement daté et antérieur à 1360 qui se rapporte indiscutablement au clavicorde. Ce n'est pas impossible.

Notes additionnelles.

I. — La précédente notice ne s'adressant pas particulièrement à des spécialistes de la musique, nous donnons ci-dessous quelques indications sur la forme et la structure des instruments dont il a été question plus haut :

1° MONOCORDE. C'est une longue boîte rectangulaire à section carrée; à chacune des deux extrémités se dresse un socle sur lequel a été fixée la corde dont on peut éventuellement faire varier la tension au moyen d'une che-

ville. Sur la planchette supérieure *graduée* de la boîte et sous la corde, peut se déplacer un chevalet-curseur dont l'arête supporte et divise la corde. Selon l'emplacement variable du chevalet, déterminé par les graduations de la planchette, la corde se trouve divisée en sections de différentes longueurs et fournit par conséquent des sons différents. Une miniature du XIe siècle nous montre le *joueur de monocorde* assis, son instrument sur les genoux, déplaçant de la main gauche une pièce qui joue le rôle de chevalet et, de la main droite, faisant vibrer la corde. Dans d'autres cas, le joueur promène *au-dessus* de la corde une lamelle de bois (de métal, de corne) dont il appuie la tranche sur la corde à l'endroit convenable pour en obtenir la note voulue, tandis qu'il fait vibrer ladite corde au moyen d'un doigt de l'autre main (ou d'un plectre). La lamelle joue le rôle des doigts de la main gauche sur une corde de violon. L'instrument de démonstration étant devenu un instrument de musique pratique, on comprend qu'il ait pu s'enrichir jusqu'à avoir 4 et même 8 cordes (peut-être 4 cordes doubles) ou parfois 9 (J. des Murs); l'étendue en était accrue et le jeu plus facile [*Album musical* de Kensky (1930) et, pour l'instrument de démonstration, S. Van Waesberghe, *Guido Aretinus* (1953)].

2° ESCHAQUIER, *exaquier*, *eschaquiel*. Le *Scacarum* ou *scacarium* de Gerson a été rapproché de l'exaquier, de même que le *Schachbrett* (all.) (échiquier) cité parmi les instruments de Cersne. Nous ne possédons aucune figure de cet instrument, mais on a vu plus haut qu'il était certainement à cordes, à clavier, et joué par un organiste. Galpin, s'appuyant sur des figures du XVe siècle (environ de cent ans plus jeunes que le terme) où les cordes sont divisées en trois sections par des « ponts » (chevalets) rapproche *eschaquier* de l'angl. *check* (échiquier) et estime, par conséquent, que cet instrument affectait la forme générale d'une boîte horizontale, sans couvercle; il admet aussi qu'il était à marteaux (à rapprocher de l'*eschaqueil d'Angleterre* cité par Guillaume de Machault).

Ces hypothèses ont un très grand degré de vraisemblance, mais le texte de Jean Ier d'Aragon en suggère une autre; il écrit en effet « ...en forme (semblant) d'orgues avec des cordes » (v. *supra*); nous songeons alors au *clavicyterium* (ou *c. cytherum*) et aux instruments figurés au XVe siècle avec un jeu de cordes *vertical* (comme les tuyaux de l'orgue portatif : « semblant d'orgues »). Van der Straeten reproduit un « monocorde » dont la table d'harmonie et les huit cordes inégales sont *verticales* au-dessus d'un clavier horizontal posé sur un socle; Kinsky désigne (en 1480) sous le nom de *psaltérion* un instrument *vertical* qui en a la forme, mais qui, comportant à sa base un *clavier*, est en réalité un clavicytherium; en 1511, S. Virdung représente encore le clavicyterum (*sic*) vertical dont les cordes inégales sont touchées par des plumes et il existe au Musée du Conservatoire de Paris un clavecin vertical du XVIIe siècle (cf. le *harpsichord* anglais). Nous ne savons donc pas avec sécurité si les cordes de l'eschaquier vibraient sous l'action de

marteaux ou de plumes et, pour sa disposition (horizontale ou verticale), la question me semble rester ouverte (T. Norlind estime que c'est un instrument à plume, 1936). Ce terme (eschaquier, etc.) disparut après 1500.

3° CLAVICORDE. Boîte rectangulaire peu élevée, ou trapézoïdale, ou avec une échancrure en quart de cercle, donc en forme d'*aile* (cf. notre piano à queue) ou même avec deux échancrures symétriques (vaguement en forme de T); elle était posée sur une table et le clavier comportait des touches blanches et des touches noires comme notre piano. La touche jouait le rôle de levier; elle s'allongeait horizontalement sous la corde qui lui correspondait et portait une petite lamelle verticale, la *tangente*, qui frappait (touchait) la corde par-dessous. Au XV^e^ et jusqu'à la fin du XVII^e^ siècle une corde pouvait être divisée de façon constante par un, deux ou trois chevalets déterminant deux, trois ou quatre sections, chacune d'elles fournissant une note différente et se trouvant frappée par la tangente d'une touche affectée à cette note. (Souvent le levier au lieu d'être rectiligne, s'incurvait dans son plan horizontal pour aller atteindre l'emplacement de la corde qu'il devait frapper.) Galpin signale le *plus ancien clavicorde* (XV^e^ s. mais sans date précise) qui comporte trois cordes doubles parallèles au clavier et neuf touches; le *Weimarer...* (v. *supra*) vers 1440, n'a que onze cordes égales, mais vingt-quatre touches blanches et noires. A partir de 1450 environ, le clavicorde est souvent représenté par les enlumineurs. (Dans le *Jason* (XV^e^ s.) f° 86, on voit un grand singe enseignant le jeu du clavicorde (doré) en forme de T, mais sans cordes ni touches (!) à un petit singe; f° 145, singe jouant du clavicorde (doré) en forme d'*aile*, avec peut-être dix touches et seize cordes (huit c. doubles ?) perpendiculaires (et non parallèles) au clavier, etc.).

Dans les enluminures, on ne voit jamais le mécanisme des tangentes ou des plumes.

4° CLAVICYMBALUM, d'où *clavecin*. Dès 1466 (et non 1400) Henri-Arnault de Zwoll nous laisse un dessin (ms. lat. 7295) — qu'on peut qualifier d'étonnant par sa perfection — du *clavisimbalum* (*sic*); il a déjà la forme classique de notre piano à queue; chacune des trente-cinq touches blanches ou noires de son clavier agit sur un dispositif (le sautereau) armé d'un bec de plume qui fait vibrer la corde (perpendiculaire au clavier, bien que les cordes ne soient pas dessinées). En même temps que cette forme et probablement avant elle, le clavecin a adopté la boîte rectangulaire analogue à celle du clavicorde et qui nous est rappelée par Virdung en 1511 : les cordes en sont inégales et, alors, parallèles au clavier.

Le terme *clavicymbalum* a suggéré, étymologiquement, le *cymbalum*, psaltérion sur les cordes duquel on frappait avec deux petites verges terminées en cuillère (cf. all. *Hackbrett*, hachoir; aussi tympanon, dulci melos, ducemer, douce mere; et l'actuel cymbalum des Hongrois). Si l'on adjoint à ce cymbalum un jeu de *claves* portant un bec de plume (ou de corne) on obtient le *clavicymbalum* (parfois : *c. cymbolum*); si ce sont des *claves* à tan-

gentes, on a le clavicorde. Le terme *clavis* pour désigner une touche, c'est-à-dire un *levier*, est un souvenir des *tirettes* horizontales (cf. fr. *clavette*) qui, dans les orgues du Xe-XIe siècle servaient à déboucher, puis à fermer, les tuyaux destinés à recevoir l'air d'un réservoir.

On nous excusera de ne pas entrer dans les détails du *sautereau*, de l'« octave courte », etc., et de rappeler seulement que, dans la période initiale obscure de ces instruments, la distinction qui s'est opérée après 1450 environ entre le clavicymbalum et le clavicorde, d'après le mode d'attaque de la corde, n'était sans doute pas établie ; si le clavicymbalum vient du cymbalum, il est possible qu'il ait été d'abord armé de marteaux ou de tangentes, tandis que le clavicorde, venu du monocorde ou du psaltérion à plectre a dû utiliser le bec de plume. Ces instruments n'étant pas à cette époque (fin du XIVe s.) fabriqués en série, selon un modèle défini, mais un à un et à la demande de riches amateurs (Jean II, Philippe de Bourgogne, Édouard III), notre information sur ces origines sera toujours difficile [1].

II. — En dehors des dates essentielles qui sont indiquées plus haut, en voici quelques autres moins importantes : 1376 : Ctes du Duc de Bourgogne : 6 fr. à un ménestrel qui avait joué de l'*échiquier* devant le Duc. 1378 : Textes d'Eustache Deschamps, qui cite deux fois l'*eschequier*. 1394 : Jean d'Aragon possède un *échiquier* (cf. 1387/88). 1447 : Un *clavicymbalum* vaut 11 l. à Paris. 1482 : Ramis de Pareia : *Clavicordium, clavicymbalum, polychordion*. — On parle encore de l'*eschequier* en 1483, 1498, 1511, et, en 1533, Antonius de Arena cite l'*exacherium*.

III. — Les techniciens insistent sur la différence, justifiée par le mode d'attaque des cordes, qui sépare le clavicorde (marteaux) du *clavicymbalum* (plume, sautereau) ; mais pour nous, le mode d'attaque de l'échiquier du XIVe s. importe peu ; l'essentiel est d'établir la genèse de l'instrument à cordes et à clavier qui est devenu le clavecin puis le piano.

IV. — Le *dulcimer* (*dulce melos*, *doucemer*) sorte de psaltérion était frappé par des baguettes ou des marteaux tenus à la main. Il survécut en Allemagne et en Angleterre jusqu'au XVIIIe s. ; au XVe, il « sonnait comme un clavicordion ou un clavicymbalum à cordes simples ou doubles » (en latin dans le ms. B. N. lat. 7295).

V. — Vers 1343, Jean Ruiz de Hita cite, dans *El libro del buen amor*, l'*axaheva*, que j'avais rapproché (comme Krebs) de l'exaquier, mais Kinski (*Album musical*) le traduit par *Flute* (*axabebas*), ce qui est exact.

A. MACHABEY.

---

1. On trouvera de nombreuses figurines de ces instruments dans les ouvrages déjà cités : Sachs, Kinsky, Galpin, Mahillon, etc., et aussi dans les monographies de H. Panum (en danois), 1931, et de Tobias Norlind (en all.), 1936.

LES SOURCES MORALES DES *VIGILES DE CHARLES VII* : LE *JEU DES ÉCHECS MORALISÉ* ET LE *LIVRE DE BONNES MŒURS*

DES *EXEMPLA* A LA FIN DU MOYEN AGE

Les *Vigiles de Charles VII*, chronique du règne versifiée sur les données des chroniques de Gilles le Bouvier et de Jean Chartier, sont bien autre chose encore. Elles doivent tout d'abord une forte couleur morale et satirique aux neuf *leçons*, qui, comme dans l'*Officium defunctorum* ou *Vigiles des morts*, alternent par groupes de trois avec les neuf *psaumes*, et dans lesquelles Martial a exprimé en mètres variés ses regrets du temps passé (règne de Charles VII) et son dégoût du temps présent (règne de Louis XI). En outre, dans les *psaumes* même, qui constituent proprement la chronique, Martial ne s'est pas borné à raconter : il a vanté la patience, l'humilité, la pauvreté, la libéralité, la justice de son héros, et flétri l'ambition, la cruauté, l'orgueil, la trahison, l'ingratitude de ses adversaires illustrant le plus souvent les bienfaits de ces vertus et les méfaits de ces vices d'*exemples*, presque toujours pris à l'histoire biblique ou à l'histoire ancienne.

Ces exemples, plus ou moins développés, vont de la simple mention d'un ou de plusieurs noms :

> Moyse, Helye, Job et plusieux
> Qui ont esté piteux, paciens,
> Sont trespassez tous glorieux
> Avecques les Peres anciens (ex. nos 72-74) [1]

1. Je donne le texte de l'édition Coustelier, *Les Poésies de Martial de Paris, dit d'Auvergne, procureur au Parlement*, Paris, Antoine-Urbain Coustelier, 1724, 2 vol., vérifié, pour la forme de certains noms propres notam-

à la narration plus complète d'une vraie anecdote (voir, par exemple, le n° 49, donné ci-dessous, p. 46). Ils sont groupés en séries, centrées chacune sur un vice ou sur une vertu : huit exemples illustrant les méfaits de l'ambition (1-8), six relatifs à la miséricorde (9-14), quatre à la patience dans l'adversité (15-18), et ainsi de suite. Ils sont introduits par des formules telles que *l'en list* (15, 42, 43, 44, 54, 58, 59, 108), *nous lisons* (40, 60), *l'en recite* (104), *n'avons nous pas de...* (1, 61, 65); très souvent, ils ne sont pas introduits du tout et commencent de but en blanc.

La source d'un exemple est rarement indiquée : *Senecque* (35, 62, 63), *Valere* (51, 68, 106), *Policrate* (91), *Livre d'Hester* (90), *Livre des Roys* (2), *Ystoire de Troye* (57), *l'ystoire* (56). Même rares, ces références ne sont pas de première main. Martial n'aura pas pris la peine considérable de rassembler et de classer lui-même ses exemples; ce que nous savons de lui ne nous invite pas à lui faire crédit de vastes lectures ni d'une vive curiosité d'esprit. Comme il a pris toute la substance historique des *Vigiles* à deux chroniques, et souvent à la lettre, il aura trouvé de même ses exemples déjà classés, à sa disposition, dans un recueil d'*exempla* ou dans quelque ouvrage moral. Il faut donc chercher ses sources dans cette direction. Mais, pour être mieux armés, épuisons la liste des pseudo-références de Martial. Les trois dernières *leçons* comprennent également des exemples, dont la source (prétendue) est parfois indiquée : *Solinus ou Livre des Merveilles* (112), *Damyen* (114), *Vincent* (115), *la cronique* (126), *comme l'en lit en cronique et hystoire* (110). Dans d'autres développements moraux, Martial a cité encore *sainct Augustin en ung sien livre qu'il fist de la Cité de Dieu* (t. II, p. 10), *la Saincte Escripture*, *le Psalmiste*, *Ysaïe* (t. II, p. 188), *Boece... en son tiers livre* (t. I, p. 109), *Tulle... au premier livre des Offices* (t. I, p. 191), *Saluste* (t. I, p. 206), *Socrate* (t. II, p. 138), *Xercés* enfin (t. II, p. 180) :

> Et dit Xercés, ung saige philosophe,
> Qu'en justice n'a point de pire estophe

---

ment, sur le ms. fr. 5054 de la Bibliothèque nationale. Les numéros des exemples renvoient à la *Table des exempla des Vigiles de Charles VII*, appendice I ci-dessous.

Que de faveur et simulacion,
Et vauldroit mieulx en resolucion
Pour justice mourir sans seigneurie
Que vivre en court des roys par flaterie.

Cette dernière référence nous mène tout droit à la *Moralisatio super ludum scaccorum* de Jacques de Cessoles; Xerxés est, en effet, le philosophe qui, au dire de Cessoles, inventa le jeu des échecs pour corriger, au péril de sa vie, le roi Evilmerodach, qui avait la fâcheuse habitude de tuer ceux qui le reprenaient de sa mauvaise conduite : *Huius autem ludi ac novitatis inventor extitit philosophus orientalis nomine Xerses... Tante enim justicie extitit ut mori potius eligeret quam similitatem sequens in deliciis regalibus spreta justicia vitam finiret* (col. 43-46)[1].

On sait que l'œuvre de Jacques de Cessoles fut largement répandue dans son texte latin original et qu'elle était traduite trois fois en français, dès la première moitié du XIV^e^ siècle, par des traducteurs qui s'ignoraient, ou qui, du moins, ont travaillé indépendamment. Tandis qu'une de ces traductions, en dialecte lorrain, ne nous est parvenue que dans un seul manuscrit, les deux autres, de Jean Ferron et de Jean Vignai, ont joui d'une vogue considérable[2].

---

1. Je cite le texte latin de la *Moralisatio* d'après l'édition Vetter, *Das Schachzabelbuch Kunrats von Ammenhausen, nebst den Schachbüchern des Jakob von Cessole und des Jakob Mennel*, herausgegeben von Ferdinand Vetter, Frauenfeld, 1892.

2. Voir Félix Lajard, *Jacques de Cessoles, dominicain*, dans *Histoire littéraire de la France*, t. XXV, Paris, 1869, p. 9-41. — Gustav Gröber, *Geschichte der mittelfranzösischen Literatur*, I, 2te Aufl. bearbeitet von Stefan Hofer, Berlin et Leipzig, 1933, p. 142 et 274. — Christine Knowles, *Jean de Vignai, un traducteur du XIV^e^ siècle*, dans *Romania*, t. 75, 1954, p. 353-383. — Jean Rychner, *Les traductions françaises de la Moralisatio super ludum scaccorum de Jacques de Cessoles, étude comparée des traductions en tant que telles*, dans *Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel...*, t. II, Paris, 1955, p. 480-493. — G. E. Brereton, *Deux sources du Ménagier de Paris : le Roman des sept sages de Rome et les Moralitez sur le jeu des eschecs*, dans *Romania*, t. 74, 1953, p. 338-357. — Christine Knowles, *Caxton and his two French Sources. The Game and Playe of the Chesse and the Composite Manuscripts of the two French Translations of the Ludus Scaccorum*, dans *Modern Language Review*, t. 49, 1954, p. 417-423. — Suzanne Solente, *Le Jeu des échecs*

Voici donc un ouvrage moral très répandu, auquel Martial d'Auvergne se réfère lui-même, et dans lequel il a pu trouver des *exempla*, car le livre en est plein; ils y illustrent les vertus qui conviennent aux différents états du monde, représentés par les pièces de l'échiquier, c'est-à-dire qu'ils sont classés déjà : désire-t-on un exemple de pitié, ou de libéralité, ou de chasteté, il est aisé de l'y trouver. N'est-ce pas là ce qu'il fallait à Martial ? En réalité, des quelque cent-vingt-huit exemples que compte la *Moralisatio* de Jacques de Cessoles [1], vingt-cinq seulement se retrouvent dans les *Vigiles*, et la filiation directe ne peut être admise que pour vingt d'entre eux, les numéros 9, 33-37, 42-43, 48-49, 51-53, 62-63, 65-66, 68, 106-107 [2].

Confrontons un exemple des *Vigiles* avec le même exemple dans les quatre textes de la *Moralisatio* à notre disposition [3] :

Vigiles, ex. n° 35 : Senecque en pareil cas raconte
Qu'une foiz Antigonus roy
Auprés d'un lict oÿt ung conte
Des gens qui mesdisoient de soy.

Et quant ilz eurent bien bavé,
Disant de luy des maulx par voye,
Il dist, eulx ayans achevé :
« Gardez que le roy ne vous oye ! »

Tous se prindrent a esbahyr,
Voyans qu'il sçavoit leur secret,
Mais pourtant ne les voult haÿr,
Ains se monstra saige et discret.

---

moralisés, source de la Mutacion de Fortune, dans *Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel...*, t. II, Paris, 1955, p. 556-565. — En outre, Mlle Allegria Anderegg prépare une thèse de l'École des Chartes sur les traductions françaises de Jacques de Cessoles.

1. Voir la table de ces exemples en appendice II.

2. Sur le sort des cinq autres (11, 12, 14, 18 et 64), voir notre second article.

3. Texte latin, éd. Vetter. — Traduction de Ferron, Dijon, Bibl. munic. 525. — Traduction de Vignai, Lunel, Bibl. munic. 8, vérifié sur Bibl. nat., fr. 1728. — Traduction lorraine, Berne, Bibliothèque de la Bourgeoisie 275.

Cessoles, col. 347 : De Antigono rege dicit Seneca, quod, cum audisset quosdam sibi obloqui, et quod inter dicentes et regem audientem esset solus paries, parietem leviter commovit, ex alterius persona dicens : « Discedite hinc, ne rex vos audiat; audit enim vos ipsa paries ».

Ferron, fol. 195 : Seneque raconte que le roy Anthigone ouÿ aucune gent qui trop forment mesdisoient de lui, car il n'y avoit que une courtine entredeux. Quant il les ot assés escouté, si hocha la courtine et leur dist : « Fuiez de cy, que le roy ne vous oye, car la courtine vout ot bien ».

Vignai, p. 85 : Et aussi dit Seneque du roy Antigonus que il estoit en sa chambre, et il y avoit gens a une part de la chambre, si que il n'avoit entre le roy et eulx que une courtine; si oÿ qu'ilz disoient de lui parolles deshonnestes, et adont s'en vint a eulx en forme d'un autre homme, et dist : « Fuiez d'icy, que le roy ne vous oye, car ceste courtine vous ot bien ».

Traduction lorraine, fol. 27 v. : Seneca rescontet de Antigone lou roy qu'i estoit une fois en aucuns leus saicreit et ne cuidoit nulz qu'il y fuist. Asseis pres de celui leu estoient aucunes gens que maidixoient de lui. Et kant il lez oït, il dist : « Soffreis vos et vous taixeis, por tant ke li roys ne vous oiet, que ceste pairoiz li polroit faire savoir ». Et se n'aivoit fors que une pairoil entre eaulz .II. Et ceu lour dist il en samblance d'un autre home.

Nous avions raison, tout d'abord, de supposer que les références de Martial ne reflétaient pas ses lectures réelles : l'erreur eût été de considérer le *De ira*, III, 22, comme la source directe de cet exemple. Il en va de même des autres références et nous n'y reviendrons plus.

Est-il possible ensuite de déterminer le texte de la *Moralisatio* que Martial a utilisé ? Il n'y a pas ici de coïncidence frappante entre les *Vigiles* et le texte latin, qui s'exclut sans doute par l'équivalence *paries-lict*. La traduction lorraine, dont on pouvait supposer *a priori* que Martial ne l'avait pas connue, s'exclut également par l'équivalence *pairoil-lict*. En revanche, *courtine*, commun à Ferron et à Vignai, semble bien le pont nécessaire de *paries* à *lict*, et *mesdisoient* de Ferron est repris par Martial.

Mais il y a des preuves autrement décisives en faveur de Ferron. Ainsi, le début de l'exemple 43, où je souligne chez Ferron les coïncidences frappantes :

> Oultre on list d'un phisisien
> Du roy Pierre, qui voult trahir

Pour son ennemy ancien
Son maistre, et le faire mourir.

De fait vint ung jour sermonner
A Fabrice son adversaire,
Luy prommettant d'empoisonner
Ledit roy, si le vouloit croire.

Si luy demanda de grans dons...

Cessoles, col. 315 : Narrat Anneus Florus quod medicus Piri regis nocte venit ad Fabricium promittens se Pirum dominum suum occisurum veneno, si sibi pecuniam daret.

Ferron, fol. 194 : Florent raconte que *le phisicien au roy Pirre* vint de nuit *a Fabrice son adversaire* et li *promist* qu'i *empoisonneroit* le roy *son maistre*, s'il li vouloit donner aucune chose.

Vignai, p. 76 : Florus racompte que le roy Porrus haioit forment ung prince qui avoit nom Fabricien, si que le medicin qui estoit avecquez Porrus vint une nuit secretement a Fabricien et lui dist que, c'il lui voulloit donner aucun beau don, il occirroit Porrus par venin.

Et la preuve est plus convaincante encore, si l'on sait que le manuscrit de Ferron, Bibl. nat., fr. 19115, a pour *Pirre* la leçon *Pierre*, correspondant à celle des *Vigiles*.

Ce n'est pas au reste la seule fois que la tradition manuscrite de Ferron explique telle leçon bizarre des *Vigiles*. Qui est *Aphistarus* (ms. fr. 5054 : *Aphystarus*) *lors duc n'Athaines*, protagoniste de l'exemple 36 ? Le texte latin de Cessoles nous apprend qu'il s'agit de Pisistrate, *Atheniensium dux* (col. 87). Ferron traduit *duc d'Athenes* (fol. 189) et le nom propre apparaît sous les formes *Phiscarus* (Dijon 525) et *Phistarcus* (mss fr. 578 et 19115), pour ne citer que les plus proches de l'*Aphistarus* des *Vigiles*.

L'exemple 48 est plus frappant encore. Le premier vers en est, dans l'édition Coustelier, *De telle fut Vaspasian*, ce qui pourrait à la rigueur se comprendre : « Vespasien fut d'une [libéralité] pareille », car cet exemple suit un exemple de libéralité. Mais il faut lire, avec le ms. fr. 5054, *Cy tel le filz Vaspasian*, corruption de *Tite le filz*, leçon de trois manuscrits de Ferron au moins (mss fr. 19115, n. a. fr. 720 et Dijon 525), *Tite le* étant même écrit en un mot dans le manuscrit de Dijon. L'épouvantable leçon *Cytraretice* du ms. fr. 2147 donne à pen-

ser que la leçon que Martial avait sous les yeux pouvait débuter déjà par les lettres *Cy*.

Et, puisque nous en sommes à Titus, relevons, dans le même exemple, le quatrain suivant :

Si advint qu'en une saison
Qu'i perdit bataille ou journee,
Mais il dist que fut pour raison
Qu'aumosne n'avoit lors donnee.

Voici le texte de Vignai (p. 88) : *Si advint ung jour qu'il ne donna ne ne promist, et, quant ce vint au soir, si se advisa et dist a ses amys : « Ha a, mes amys, j'ay perdu ce jour d'uy, car je ne fis hui bien »*. Ce qui ne peut guère s'interpréter : « J'ai perdu une bataille ». Ferron dit (fol. 195 v.) : *Si avint un jour qu'il n'avoit rien douné et dist a ses amis qu'il avoit celle journee perdue, car il n'y avoit rien douné*. Sans compter l'usage semblable du style indirect chez Martial et chez Ferron, on remarquera que seul le mot *journee* de Ferron a pu induire en erreur Martial, qui versifiait des chroniques dans lesquelles ce mot a presque toujours le sens de « bataille ».

Voici donc établi que Martial d'Auvergne a utilisé Jacques de Cessoles dans la traduction de Jean Ferron. Le plus souvent, il le versifie fidèlement. Parfois, cependant, il abrège sévèrement :

Ferron, fol. 192 : Nous lisons en l'ystoire de Rome qu'il fu un chevalier qui avoit nom Malecote, qui estoit si sage et si loial que, quant Theodose l'empereur fu mort, il prist guerre mortel contre son frere germain, qui avoit nom Gilde ou Guion, pour ce que cellui Guion vouloit estre seigneur d'Afrique sanz le congié et la volenté des senateurs. Et avoit cellui Guion tué les deus filz son dit frere Malecote, et avec ce faisoit trop de tormens aus crestiens. Et avant ce qu'il venist en champ contre son frere Guion, il s'en ala en une isle de Caparre, et en ramena avec soy touz les crestiens qui illec avoient esté envoié en exil, et se mist en oroison avec eulz trois jours et trois nuiz, car moult grant fiance avoit es prieres des bounes genz, et especiaument que nul ne pouoit metre conseil ne aide en la besoigne fors que Dieu. Et trois jours avant ce qu'il se combatist, li apparu saint Ambroise, qui estoit un pou devant mort, et li revela le jour, l'eure et le temps ou il auroit victoire. Et puis qu'il ot esté trois jours et trois nuiz en oroisons, il, qui estoit tout asseuré qu'il auroit victoire, se combati, lui atout cinq mille contre son frere atout .IIII^{xx}. mile, et, a l'aide de Dieu, il ot victoire. Et

quant les barbarins virent ce, qui estoient venu a l'aide Guion, il s'enfuirent, et Guion s'en fui en Affrique par navire, et quant il y fu arrivé, un po aprés, il y fu estranglé. Et ces deus chevaliers dont vous avez ouy estoient freres germains, qui avoient esté envoié en Affrique pour defendre le bien commun.

Vigiles, ex. 65 :

N'avons nous pas de la victoire
Que Dieu donna a Malesorte
Contre Gilde son adversaire,
Qui l'outraigoit en mainte sorte ?

Gilde avoit bien quatre-vingz mille
Et l'autre n'en avoit que cinq,
Et si gaigna l'ost et bastille
Par la grace de Dieu qui vint.

Au contraire, Martial prend parfois plaisir à développer, en le dramatisant, un exemple relativement court de Ferron :

Ferron, fol. 195 : Josephus raconte que les amis Tybere l'empereur se merveilloient moult comment il tenoit ses officiaux si longuement en leurs offices, et le li demanderent, et il leur respondi que ce feïst [*ms.* : fait] il volentiers, se ce fust bon au pueple. « Mais, se dist il, je vi une foiz un home roingneux, qui tant avoit de mouches que tout le succçoyent que c'estoit merveilles ; et ainsi comme je les chaçoye, il me dist : « Pour quoy chaces tu les mouches qui sont saoules de mon sanc pour laisser venir les autres, qui meurent de fain ? Tu me fais la moytié plus de mal que je n'avoie. Qui se doubte que l'aguillon de la famílleuse ne soit plus poignant la moytié que de la saoule ? » Et pour tant, se dist il, laisse je les officiaux en leurs offices, car il sont touz riches, si ne font pas tant de mal au pueple comme les povres feroient, se je les y metoie aprés eulz. »

Vigiles, ex. 49 :

L'en list de l'empereur Tybere
Qu'i ne voulut oncques oster
Les officiers de son feu pere,
N'aprés sa mort les deppointer.

De quoy ses parens et amys
Le vindrent preschier et mouvoir,
Affin qu'autres y fussent mis
A leur gré, qu'ilz vouloient pourveoir;

Luy remonstrant qu'il valloit mieulx
Que les officiers se changassent,

Que de laisser tousjours les vieulx,
Affin que les jeunes gaignassent.

L'empereur, qu'estoit preux et saige,
Dist que voulentiers le feroit,
Si ce n'estoit pour le dommaige
Que son peuple aprés souffreroit.

Mais ilz donnerent a entendre
Qu'ilz avoient ja gaigné assez,
Et qu'il conviendroit trop attendre
Jusqu'ilz fussent trespassez.

Adoncques, voyant l'empereur
Leur engin non estre assez ample
De considerer la douleur
Qui en vendroit, dist une exemple.

« Nenny, dist il, une foyz vyz
Ung povre maleureux rougneux,
Ayant les joues, nez, menton, vyz
Cicatrissé jusques aux yeux.

Si avoit sur luy moult de mouches
Qui fort le suchoient et rongoient
De tous les costez et approuches,
Tant que tout le corps luy mengoient.

Mesmes me fist si grant pitié
Que tantost luy allé oster
Celles mouches, par amitié,
Et les fiz de luy absenter.

Et aprés, quant j'euz cela fait,
Au lieu de grant mercy me dire,
Il respondit qu'avoye meffait,
Et me commença a maudire.

« Helas ! seigneur, se dist il lors,
Les mouches que m'avez ostees
Estoient ja soulees de mon corps
Et avoient mes playes goustees ;

Mais les jeunes qui reviendront
Affamees et mourans de fain,
Jusques au sang me rongeront,
Et mengeront et soir et main.

Il n'y aura place a mon doz
N'a tous mes membres, a veoir dire,
Qu'ilz ne rongent jusques aux oz,
De quoy doublera mon martyre.

Vous me cuidez faire plaisir,
Dist le povre, de les oster,
Mais m'avez fait grant desplaisir,
Et plus que devant tourmenter. »

Si que l'empereur respondit :
« Je doubte aussi, quant j'osteroye
Mes officiers a vostre dit,
Que beaucoup piz m'en trouveroye.

Mon peuple en seroit fort grevé,
Et les nouveaulx qui entreroient
Mengeroient pettry et levé,
Dont les gens si me maudiroient. »

Ainsi doncques finablement
Nulz officiers ne voult deffaire,
Ains laissa chascun plainement
Son office exercer et faire.

On remarquera une certaine liberté d'adaptation dans les exemples 51, 52, 53, 63, 106 et 107 également, sans qu'il y ait lieu de mettre en doute la filiation [1].

Jean RYCHNER.

(*A suivre.*)

---

1. Nous examinerons, dans la suite de cet article, l'usage que Martial d'Auvergne a fait du *Livre de bonnes mœurs* de Jacques Legrand, et nous conclurons par quelques remarques sur l'*exemplum* à la fin du moyen âge.

APPENDICE I

TABLE DES EXEMPLES DES VIGILES DE CHARLES VII

Cette table a été dressée d'après l'édition Coustelier, citée ci-dessus, p. 39. Nous la publions dès maintenant, bien qu'elle donne les résultats de l'enquête entière. Pour les exemples empruntés à Ferron (F), la lettre F est suivie du numéro que porte l'exemple dans la table des exemples de la *Moralisatio*, appendice II ci-dessous. Pour les exemples empruntés à Legrand (L), la lettre L est suivie du numéro que porte l'exemple dans la table des exemples du *Livre de bonnes mœurs*, que nous publierons en appendice de notre second article.

Ambition, t. I, p. 7-8.

1 Abimélec L 26
2 Roboam (pour Jéroboam) L 25
3 Alcimus L 27
4 Ménélas L 29
5 Jabin L 30
6 Athalie L 24
7 Jason L 28
8 Ptolémée L 31

Miséricorde, t. I, p. 24-26.

9 Sylla F 52
10 Jules César et ses conquêtes L 301
11 Jules César et Pompée L 295
12 Jules César et Caton L 296
13 Marcus Marcellus L 294
14 Pompée et le roi d'Arménie L 297

Patience dans l'adversité, t. I, p. 36-38.

15 Auguste L 117
16 Dion de Syracuse L 118
17 David et Absalon L 122
18 Socrate et ses deux femmes L 119

Orgueil, t. I, p. 44.

19 Pharaon L 6
20 Phaeton L 14
21 Aman L 7
22 Absalon L 13
23 Nycanor L 12
24 Antiochus L 11
25 Nabugodonosor L 10

Humilité, t. I, p. 49-50.

26 Salomon L 20
27 Manassé L 21
28 David L 33
29 Nabugodonosor L 40
30 Ezechias L 39
31 Jacob L 43
32 Saül et David L 50 et 51

Longanimité, t. I, p. 58-59.

33 Alexandre F 77
34 Jules César F 78 et 80
35 Antigone F 83
36 Pisistrate et Arispe F 16

Pauvreté, t. I, p. 60.

37 Rome F 90
38 Les apôtres
39 David L 251
40 Moïse L 249
41 Jacob L 248

Loyauté, t. I, p. 126-128.

42 Camille et les Falisques F 60
43 Fabrice et le médecin de Pyrrhus F 61

Libéralité, t. I, p. 190-192.

44 Alexandre et les serviteurs de ses ennemis L 227
45 Alexandre et Darius L 317
46 Alexandre donne une cité L 315
47 Les Romains et Carthage L 316
48 Titus F 91

Il ne faut pas déplacer les fonctionnaires, t. I, p. 205.

49 Tibère F 76

Justice, t. I, p. 209-211.

50 La justice à Rome
51 Le fils du grand sénateur [= Zaleukus] F 37
52 Un conseiller de Rome [= Charondas] F 38
53 Cambyse F 36

Il faut aimer l'Église, t. I, p. 230.

54 Constantin L 265
55 Théodose L 266
56 Jules César L 267

Il ne faut pas engager une guerre à la légère, t. II, p. 10 et 15.

57 Les anciens interrogeaient les dieux L 358
58 La première destruction de Troie. Cet exemple, qui ne se trouve ni chez F ni chez L, doit remonter — mais par quels chemins ? — à la seconde rédaction de l'*Histoire ancienne jusqu'à César*, qui raconte la « premiere destruction » de Troie, par Jason et Hercule, de même que l'« oultraige legiere » de Laomédon refusant aux Grecs l'hospitalité.

Il faut prier avant de combattre, t. II, p. 47-48.

59 Théodose L 266 et 356, qui correspondent imparfaitement
60 Simon de Montfort
61 Robert le Pieux

Pitié, bénignité, t. II, p. 64-66.

62 La reine des abeilles F 63
63 Une fille allaitant sa mère F 62
64 Alexandre et le vétéran L 302

Dieu donne la victoire, t. II, p. 89-90.

65 Mascezil F 43
66 Les Machabées F 44
67 Moïse L 355

Pitié, miséricorde, t. II, p. 98-99.

68 Marcus Marcellus, cf. nº 13 F 64
69 Jules César et ses conquêtes, cf. nº 10 L 301
70 Tibère L 320
71 Le fils de Crésus L 424
72 Moïse L 477
73 Élie L 478
74 Job L 479

Cruauté, t. II, p. 99-100.

75 Néron
76 Denys le Tyran
77 Zambri L 453
78 Achab L 454
79 Athalie L 455
80 Sisara L 457
81 Saül L 458
82 Ben Hadad L 459
83 Joas L 460
84 Holoferne L 461
85 Aman L 462

Libéralité, t. II, p. 104-106.

86 Alexandre et les serviteurs de ses ennemis, cf. nº 44 L 227
87 Salomon L 228
88 Cyrus L 229
89 Nabugodonosor L 229
90 Assuerus L 231
91 Titus, cf. nº 48 L 313
92 Les Romains et Carthage, cf. nº 47 L 316
93 Alexandre et Darius, cf. nº 45 L 317

Gratitude, t. II, p. 112.

94 Job L 91
95 Daniel L 93
96 Les enfants d'Israël L 95
97 David L 104
98 Tobie L 103

Ingratitude, t. II, p. 112-113.

99 Saül L 107
100 Absalon L 108
101 Les Ammonites L 110
102 Jeroboam L 113
103 Ananias (pour Asa) L 114

Il ne faut pas lever de nouveaux impôts, t. II, p. 136.

104 Un cardinal inventif de gabelle
105 Celui qui imposa le poisson

Fidélité à la parole donnée, t. II, p. 138-139.

106 Fabius Maximus F 101
107 Un Romain prisonnier d'Hannibal F 59

Libéralité, t. II, p. 157.
108 Alexandre et le butin

Fin des exemples des *psaumes*.

Exemples cités dans les trois dernières *leçons*.

Justice, t. II, p. 180.
109 Charles V
110 La justice en France au temps de saint Grégoire

Paix, t. II, p. 185.
111 Alexandre
112 Jules César
113 César Auguste

Persécuteurs de l'Église, t. II, p. 192-193.
114 Un grand seigneur
115 Maximien
116 Jean d'Angleterre
117 Charles Martel

Zélateurs de l'Église, t. II, p. 194-198.
118 Jadus
119 Constantin
120 Théodose
121 Honorius
122 Pépin
123 Charlemagne
124 Robert le Pieux
125 Louis VII
126 Philippe-Auguste.

APPENDICE II

TABLE DES EXEMPLES DE LA MORALISATIO SUPER LUDUM SCACCORUM *ET DES TRADUCTIONS FRANÇAISES DE FERRON ET DE VIGNAI*

Références : C = Jacques de Cessoles, éd. Vetter (v. ci-dessus, p. 41, n. 1), qui donne de nombreuses indications sur les sources antiques ou médiévales et sur les recueils où se retrouvent les mêmes exemples.

F = Jean Ferron, Dijon, Bibl. munic., ms. nº 525 ; entre parenthèses, références au ms. B. N. fr. 19115, plus facilement accessible.

V = Jean de Vignai, B. N. fr. 1728.

Les titres des chapitres et les phrases « situant » les exemples sont empruntés à Ferron, ms. de Dijon. Les noms propres sont restitués dans leur forme courante d'aujourd'hui, sans mention des déformations, parfois très considérables, qu'ils ont subies dans les manuscrits de Cessoles et de ses traducteurs.

PREMIÈRE PARTIE : *Pour quoy le jeu fu trouvé*			F 188
Chap. I : *En quel temps ce jeu fu trouvé*			F 188
— [*Cruauté des princes qui ne supportent pas d'être blâmés.*]			
1 Néron fit tuer Sénèque dont il ne pouvait supporter les reproches	C 33	F 188 (2 v.)	V 158
2 Néron fit ouvrir sa mère pour voir les organes qui l'avaient conçu. Ajouté par V 158 v.			
3 Néron exigea des sages de Rome qu'ils lui fissent concevoir un enfant ; ceux-ci lui firent avaler subrepticement une grenouille, qu'il lui fallut bientôt vomir ; on lui fit croire alors que c'était un fœtus. Ajouté par V 158 v.			

4 Evilmerodach tuait ceux qui le reprenaient — C 37 — F 188 v. — (2 v.) — V 159

5 Nabugodonosor voulut tuer les sages de Babylone qui ne savaient lui expliquer son songe — C 39 — F 188 v. — (2 v.) — V 159

Chap. II : *Qui trouva le jeu* — F 188 v.

— [*Il faut avoir le courage de reprendre les princes.*]

6 Xercés, l'inventeur du jeu des échecs, y risqua sa vie — C 45 — F 188 v. — (3) — V 159 v.

7 Théodorus Cyrenaeus en fut crucifié par Lysimaque — C 47 — — — — — V 160

8 Démocrite s'arracha les yeux pour ne plus voir l'injustice — — — — — —

9 Socrate mourant proclamait qu'il valait mieux mourir innocent que coupable — — — — — —

Chap. III : *Pour quoy le jeu fu trouvé* — F 188 v.

— [*Les princes devraient supporter patiemment le bláme.*]

10 Alexandre sut le faire — C 61 — F 188 v. — (3 v.) — V 161

— [*Il faut exercer son intelligence.*]

11 Les Athéniens s'efforçaient toujours d'apprendre quelque chose de nouveau — C 71 — F 189 — (3 v.) — V 161 v.

12 Démocrite s'arracha les yeux pour avoir l'esprit plus pénétrant — — — — — — —

13 Didymed'Alexandrie, aveugle, fut d'une rare intelligence — C 73 — — (4) — —

14 Xercés s'absorba complètement dans sa réflexion pour trouver le jeu — C 75 — — — — V 162

Deuxième partie : *Comment les eschaz nobles sont faiz et formez et de leurs meurs* — F 189

Chap. I : *Comment le roy est fait et des meurs qu'il doit avoir.*

— *Qui veult estre amé si gouverne par debounaireté* — F 189

15 Pisistrate et l'amoureux de sa fille — C 87 — F 189 — (4) — V 162 v.

16 Pisistrate et son ami Arispe (Ex. 36 des *Vigiles*)	C 89	—	—	V 163
17 Socrate et ses deux femmes	C 91	mq. dans F et V		
18 Pyrrhus et les Tarentins	—	F 189 v.	(4 v.)	—
— *Le roy doit aussi amer verité*				F 189 v.
19 Alexandre et Anaximène	C 95	F 189 v.	(4 v.)	V 163 v.
— *Le roy doit aussi haïr toute cruauté*				F 189 v.
20 Perillus, inventeur du taureau d'airain, et le tyran Phalaris	C 99	F 189 v.	(4 v.)	V 164
— *Le roy doit souverainement justice garder*				F 189 v.
21 Diomède le pirate et Alexandre	C 103	F 189 v.	(5)	V 164
— *Le roy doit estre souverainement chastes*				F 189 v.
22 Scipion l'Africain et la jeune fille de Carthage	C 111	F 190	(5 v.)	V 164 v.
Chap. II : *Come la royne est faicte et de ses meurs*				F 190
— *Ce que on leur dit doit estre tenu secret*				F 190
23 L'enfant Papire	C 125	F 190	(5 v.)	V 167
— *La royne doit estre chaste*				F 190
24 Bilia, femme de Duilius	C 131	F 190	(6)	V 169 v.
25 Une veuve refuse de se remarier	C 137	F 190 v.	(6 v.)	—
26 La chaste Lucrèce	—	—	—	V 170
— *La royne doit estre toute honteuse*				F 190 v.
27 Archesilaus fait en sorte d'aider un ami sans qu'il s'en aperçoive	C 147	F 190 v.	(7)	V mq.
— *La royne doit enseigner ses enfans a chasteé garder entierement*				F 190 v.
28 L'empereur recommanda au roi de France de former ses enfants aux arts libéraux	C 151	F 191	(7)	V 171
29 Auguste et l'éducation de ses enfants	—	—	—	—
— *La royne doit en toute chasteé garder ses filles*				F 191
30 Luxure de la duchesse Rosimonde et chasteté de ses deux filles	C 151	F 191	(7 v.)	V 171

Chap. III : *Des alphins et de leurs offices que aucuns appellent fols*

[Les fous représentent les juges] F 191

— *Juge doit estre ferme et estable, si qu'il ne soit torné pour don* F 191

31 Diogène était plus puissant qu'Alexandre	C 171	F 191	(7 v.)	V 172
32 Manius Curius et les Samnites	—	—	—	—
33 Démosthène vendait son silence	C 173	—	(8)	—
34 Scipion Émilien et le choix d'un consul pour l'Espagne	—	—	—	V 172 v.

— *Povreté de cuer et de volenté est trop a louer en juge* F 191

35 Rome et la pauvreté	C 175	F 191 v.	(8)	V 172 v.

— *Juge se doit garder de ire en jugement* F 191 v.

36 Cambyse et le juge emporté (Ex. 53 des *Vigiles*)	C 195	F 191 v.	(8 v.)	V 173

— *Chaton dit : Acomplis et fay la loy que tu as faicte et donnee* F 191 v.

37 Zaleukus condamne son fils surpris en adultère (Ex. 51 des *Vigiles*)	C 197	F 191 v.	(8 v.)	V 173 v.
38 [Charondas.] Un Romain se tue lui-même pour être entré armé au Sénat (Ex. 52 des *Vigiles*)	C 199	—	—	—

— *Les juges doivent aussi entendre a estudier* F 191 v.

39 Socrate s'absorbait dans ses pensées	C 205	F 191 v.	(9)	V 174 v.
40 Carneades en oubliait de manger	—	F 192	—	—
41 Didyme	—	—	—	—

Chap. IV : *Des chevaliers et de leurs offices* F 192

— *Chevalier noble doit estre sage et esprové* F 192

42 Alexandre profita de l'expérience de ses vétérans	C 229	F 192	(9 v.)	V 176
43 Mascezil l'emporte sur son frère Gildon (Ex. 65 des *Vigiles*)	C 231	—	—	—
44 Les Machabées (Ex. 66 des *Vigiles*)	C 235	—	—	V 176 v.

— *Les chevaliers doivent estre loyaux a leur prince* F 192

45 Onulphe se mit en danger de mort pour son maître Pertharit C 235 F 192 v. (10) V 176 v.

— *Chevaliers se doivent entramer et mettre leur vie l'un pour l'autre* F 192 v.

46 Joab et Abisaï C 243 F 192 v. (10 v.) V 177 v.

47 Damon et Phintias — — — —

48 Jules César fidèle en amitié C 245 — — V 178

— *Chevaliers doivent estre larges et liberaux* F 192 v.

49 David répartissait également le butin C 251 F 193 (11) V 178 v.

49bis Alexandre distribue le vin qui lui était réservé. Ajouté par V 178 v.

50 Alexandre chez Porus C 261 — — —

— *Chevaliers doivent estre fors, non pas seulement de corps, mais de courage* F 193

51 Codrus s'offre à la mort pour donner la victoire à ses troupes C 269 F 193 (11) V 179 v.

— *Chevaliers doivent estre misericors* F 193

52 Q. Catulus engage Sylla à se montrer miséricordieux (Ex. 9 des *Vigiles*) C 271 F 193 (11 v.) V 179 v.

53 Joab, général de David, fut modéré dans la victoire C 273 — — V 180

— *Chevaliers doivent le pueple garder* F 193

54 Achis et David C 277 F 193 v. (11 v.) V mq.

— *Chevaliers doivent aussi avoir grant jalousie que la loy soit gardee* F 193 v.

55 Lycurgue C 277 F 193 v. (12) V mq.

Chap. V : *Des roz et de leur office*

[Les tours représentent les vicaires du roi] F 193 v.

— *Il doivent avoir en eulz justice* F 193 v.

56 Les Romains avaient des lois justes C 305 F 193 v. (12 v.) V 181

57 Thémistocle et la flotte des Perses	—	F 194	—	—
— *Le vicaire le roy doit estre si juste qu'il doit mettre toute s'entente a sauver le bien commun et, se mestier est, y metre sa vie*				F 194
58 Marcus Regulus et l'échange des prisonniers	C 307	F 194	(12 v.)	V 181
59 Un certain Romain prisonnier d'Hannibal (Ex. 107 des *Vigiles*)	C 309	—	(13)	V 181 v.
60 Camille et le maître d'école des Falisques (Ex. 42 des *Vigiles*)	C 311	—	—	—
61 Fabrice et le médecin de Pyrrhus (Ex. 43 des *Vigiles*)	C 315	—	—	V 182
— *Les vicaires du roy doivent estre pileux*				F 194
62 Les juges remettent sa peine à une femme que sa fille allaitait dans sa prison (Ex. 63 des *Vigiles*)	C 321	F 194	(13 v.)	V 182 v.
63 La reine des abeilles n'a pas d'aiguillon (Ex. 62 des *Vigiles*)	C 325	F 194 v.	—	—
64 Marcus Marcellus pleura sur Syracuse (Ex. 68 des *Vigiles*)	—	—	—	—
65 Jules César et Pompée	—	F mq.		V 183
66 Pompée et le roi d'Arménie	—	F 194 v.	(13 v.)	—
67 Le consul Paulus et le prisonnier	C 327	—	(14)	—
68 Jules César et les enfants de Caton	C 327	F 194 v.	(14)	V mq.
— *Il n'est rien qui face le prince si amé de son pueple comme quant il parle a eulz doucement et y converse simplement*				F 194 v.
69 Trajan	C 329	F 194 v.	(14)	V 183
70 Alexandre et le vétéran	—	—	—	—
— *Les vicaires le roy doivent estre humbles*				F 194 v.
71 Publius Valerius Publicola	C 333	F 194 v.	(14)	V mq.
72 Fabius Maximus	C 335	—	(14 v.)	V 183 v.
73 Un certain roi estime à son prix de misères la couronne royale	C 337	F 195	—	—

74 Vespasien C 341 — — V 184
75 Joab général de David — — — —

— *Il se doivent garder de souvent leurs officiaux muer* F 195

76 Tibère et le rogneux (Ex. 48 des *Vigiles*) C 337 F 195 (14 v.) V 183 v.

— *Les vicaires du roy doivent estre paciens quant aus grosses paroles souffrir* F 195

77 Alexandre et Antigone (Ex. 33 des *Vigiles*) C 343 F 195 (15) V 184
78 Jules César supporte des affronts concernant sa calvitie (Ex. 34 des *Vigiles*) — — — V mq.
79 — ses origines populaires C 345 — — V 184 v.
80 — sa tyrannie (Ex. 34 des *Vigiles*) — — — —
81 Scipion l'Africain — — — —
82 Vespasien — — — —
83 Le roi Antigone (Ex. 35 des *Vigiles*) C 347 — — —

— *Quant aus paines que on leur donne a souffrir, il doivent estre paciens* F 195

84 Anaxarchus crache sa langue à la face d'un tyran qui le menaçait de la couper C 349 F 195 (15) V mq.

— *Il doivent estre paciens a punir* F 195

85 Archite de Tarente C 349 F 195 (15) V 184 v.
86 Platon confie à un neveu la punition d'un esclave — — — —
87 Platon se retient de frapper dans la colère C 351 F 195 v. (15 v.) V mq.

— *Les vicaires et legaz du roy doivent estre povres de volenté* F 195 v.

88 Scipion l'Africain ne gagna que son surnom à la conquête de l'Afrique C 353 F 195 v. (15 v.) V 185
89 Agathocle mangeait dans des vases de terre C 355 — — —
90 La pauvreté conserva les mœurs des Romains (Ex. 37 des *Vigiles*) — — — —

— *Les vicaires ou legaz doivent estre liberaux* F 195 v.

91 Titus (Ex. 48 des *Vigiles*) C 357 F 195 v. (15 v.) V 185 v.

92 Jules César partageait les peines de ses soldats — — — —

93 Jules César témoigna lui-même en justice pour un de ses vétérans C 359 — (16) V 186

Troisième partie : *Cy s'ensuit des pietons et de leur forme, qui representent le commun du pueple* F 195 v.

Chap. I : *Du premier pieton qui est nommé le laboureur*

— *Il doit Dieu cougnoistre si qu'il li rende graces des biens dont sa vie est soustenue* F 195 v.

93bis Caïn, le premier laboureur, tua son frère Abel par envie. Ajouté par V 168 v.

94 Ingratitude de Caïn C 381 F 195 v. (16) V 186 v.

95 David oublia Dieu dans la prospérité C 387 F 196 — V 187

96 Ingratitude du peuple juif — — — —

— *Laboureur doit estre loyal* F 196

97 L'esclave d'Antoine refusa de témoigner contre lui C 395 F 196 (16 v.) V 187 v.

98 L'esclave de Panopion se fit tuer à sa place C 397 — — —

— *Laboureur ne doit point la mort douter* F 196

98bis Un fils de comte, ayant fui la vie du siècle, ne consentait à la reprendre que si l'on abolissait la coutume selon laquelle les jeunes mouraient aussi bien que les vieux. Ajouté par V 188.

— *Il doit norrir les bestes et mener a une verge et ramenèr pour paistre* F 196

98ter Abel fut le premier pasteur. C 407 F 196 (16 v.) V 188 v.

— *Il doit les terres labourer, les arbres enter, planter les vignes et tailler* F 196

99 Noé fut le premier à cultiver la vigne C 409 F 196 (17) V 188 v.

100 Les Romains interdisaient le vin aux femmes — C 413 — — V 189

Chap. II : *Du secont pieton qui est nommé le fevre* F 196

— *Il doivent estre... loyaux* F 196

101 Fabius Maximus et les prisonniers d'Hannibal (Ex. 106 des *Vigiles*) — C 435 F 196 v. (17) V 189 v.

— *Ces ouvriers de mestier doivent penser qu'ils soient aus autres proufitables* F 196 v.

101bis A Troie personne ne disait : « C'est mien, c'est tien. » Ajouté par V 190.

— *Il ne doivent point estre soupeççouneux* F 196 v.

102 Conduite soupçonneuse de Denys de Syracuse — C 441 F 196 v. (17 v.) V 190 v.

Chap. III : *Du .IIIe. pieton qui est appellé le notaire ou le laneur* F 196 v.

— *Il se doivent entr'amonester et estre en pais et amis ensemble... C'est laide et petite excusacion quant on dit que on a fait contre le bien commun aucun mal pour l'amour de son ami* F 197

103 Rutilius Rufus refuse de suivre les conseils malhonnêtes d'un ami — C 475 F 197 (18 v.) V 192 v.

— *Mais adonc est ce vraie amour quant on ame aussi bien en adversité comme en prosperité* F 197

104 Tarquin le Superbe reconnut dans l'exil ses vrais amis — C 477 F mq. V 193

105 Un philosophe arabe oppose à la prétention de son fils de compter de nombreux amis la solidité d'une seule amitié, dont il administre la preuve — C 478 F 197 (19) —

106 [Ami et Amile] — C 483 — — V 193 v.

— *Il doivent estre chastes en toutes manieres* F 197 v.

107 Démocrite se creva les yeux pour ne plus voir de femmes — C 493 F 197 v. (19 v.) V 194 v.

108 Spurina se défigura pour ne plus séduire les femmes	C 495	—	—	—
109 Une nonne arracha ses yeux qui avaient séduit un roi	—	—	—	—
110 Platon vécut dans un lieu désert	—	—	—	—
111 Démosthène refusa de payer 1000 deniers l'amour d'une courtisane	C 499	—	—	—
112 Marcus Marcellus interdit à ses soldats de violer les femmes de Syracuse	—	—	(20)	—
— *Il doyvent estre veritables*				F 197 v.
112bis Le diable mentit à Adam et à Eve. Ajouté par V 195.				
113 Une vieille femme dit ses vérités à Denys de Syracuse	C 501	F 197 v.	(20)	V 195 v.
Chap. IV : *Du .IIIIe. pieton qui est nommé le marchant*				F 197 v.
— *Or se gardent d'avarice*				F 197 v.
114 Avarice d'Antigone	C 533	F 198	(20)	V 196
115 Avarice des prêtres d'Isis qui se prêtent à une machination contre la vertu de Pauline	—	—	(20 v.)	V 196 v.
116 L'argent amassé par une religieuse fond dans sa tombe	C 543	—	—	—
117 Par cupidité, L. Septimuleius coupe la tête de son ami Caius Gracchus. (Chez F, Septimuleius est devenu une femme du nom de Precorde.)	C 545	—	—	V 197
118 Ptolémée préféra ses richesses à la vie	C 547	—	—	—
— *C'est grant honte de devoir et plus grant honte de non rendre*				F 198
119 Un marchand de Gênes, nommé Obert, rend une somme qu'il ne devait pas	C 553	F 198	(21)	V 197 v.
120 Un marchand refuse de rendre une somme qu'il avait reçue en dépôt	C 555	F 198 v.	—	V 198

Chap. V : *Du .V^e. pieton qui est nommé le phisicien* F 198 v.

— *Pour ce doivent il estre chastes et aus autres exemple de chasteé* F 198 v.

121	Hippocrate reste indifférent aux avances d'une courtisane	C 595	F 198 v.	(22)	V 200
122	Chasteté identique de Xénocrate	C 597	—	—	—
123	P. Cornelius Scipion bannit de son camp toute volupté	—	F 199	—	—
124	Les Sirènes énervaient leurs victimes	C 599	—	—	—

— *Il doivent entendre a leurs malades curer... Aucune foiz est la cure faicte par contraire, sicomme en medicine le froit est gari par le chaut et le chaut par le froit, joye par tristece, tristece par joye ; car moult de persounes sont mortes par joye.* F 199

125	Une Romaine meurt de joie en rencontrant son mari qu'elle croyait mort	C 603	F 199	(22 v.)	V 200 v.
126	De même une mère en revoyant son fils	—	—	—	—
127	M. Juventius Thalna meurt en apprenant les actions de grâce que lui adressait le Sénat	C 605	—	—	—
128	Philémon meurt de rire	—	F mq.		V 201
129	Hippocrate tempère de tristesse la joie qu'auraient eue ses parents à le revoir	—	F 199	(22 v.)	—
130	Titus fut paralysé de joie en apprenant que son père avait accédé à l'empire	C 607	—	—	—

Chap. VI : *Du .VI^e. pieton qui est nommé le tavernier* F 199

— *Quantes persounes eussent esté sages et de bon conseil se le vin ne les eust affolez* F 199 v.

130bis	Un hermite s'enivre, tue son compère et couche avec sa commère. Ajouté par				V 202 v.
131	Noé	C 643	F 199 v.	(23 v.)	V 203 v.
132	Loth	—	—	—	—

132bis Salomon perdit toutes ses vertus par luxure. Ajouté par V 203 v.

133 Hérode et Jean-Baptiste — — — —

134 Balthasar roi de Babylone — — — V 204

— *Tes hostes... tu leur doiz garder leur vie et leur renom* F 199 v.

135 Loth et les anges C 645 F 199 v. (24) V 204

— *Tu dois tout ce que on te baille garder sauvement, car ton hoste, quant il veult en ton hostel demourer, il en fait le sien* F 199 v.

136 Un valet d'un hôtelier de Parme volait l'avoine des chevaux C 649 F 199 v. (24) V 204 v.

136bis Autre cas semblable. Ajouté par V 204 v.

137 L'enfant d'un couple de pèlerins de Saint-Jacques, pendu sur une fausse accusation d'un hôtelier, est miraculeusement sauvé — — — —

137bis Cas analogue, sur fausse accusation d'une servante. Ajouté par V 205.

Chap. VII : *Du septieme pieton qui est nommé la garde* F 200

— *Or appartient donc amounester aus juges, et aus gardes nient doubter, et aus roys punir les mauvais* F 200

138 La porte de Frédéric II à Capoue C 667 F 200 (24 v.) V 206

139 Denys de Syracuse et Damoclès C 669 — — —

— *Il doivent estre paciens* F 200

140 Socrate supporte les injures d'un jeune homme C 679 F 200 v. (25) V 207

141 et celles de sa femme — — — —

Chap. VIII : *Du huitieme pieton qui est nommé le ribaut* F 200 v.

— *C'est grant vice que fole-largece* F 200 v.

142 Jean de Canazia, s'étant ruiné pour ses enfants, et négligé

par eux dès qu'il n'eut plus rien à donner, trouve moyen d'être à nouveau l'objet de leurs attentions C 705 F 200 v. (25 v.) V 208 v.

— *Les ribaus... se sont mis a povreté par jeu de dez* F 201

143 Un goliard joue son âme contre le cheval de saint Bernard C 721 F 201 (26) V 209 v.

La Quatrième et dernière partie : *Du mouvement et trait des eschaz*

Chap. III : *Du trait de la royne*

— *Car combien que les femes soient asseur en leur païs..., toutevoies quant elles en sont hors, elles doivent estre paoureuses* F 202 v.

144 Dina, fille de Jacob, perdit sa virginité lorsqu'elle alla visiter les régions étrangères C 769 F 202 v. (29) V 215

Chap. VII : *Du trait des pietons*

— *Or n'ait donc aucun tele gent en despit, car de telz genz a on fait papes et empereurs* F 203

144bis David fut d'abord berger. Ajouté par V 218 v.

145 L'oracle d'Apollon révèle à Gygés que le pauvre Aglaus Psophidius est plus heureux que lui C 799 F 203 (31) V 218 v.

146 Virgile était d'humble origine C 801 F 203 v. — —

MÉLANGES

TROIS « UNICA » DU TROUBADOUR CATALAN CERVERI (DIT DE GIRONA)

La belle édition des Œuvres complètes de Cerveri (dit de Girona), publiée en 1947 par le professeur Martin de Riquer [1], a mis à la portée des érudits et des amateurs de l'ancienne poésie provençale un texte lisible des diverses compositions du troubadour catalan. Toutefois, la tradition manuscrite unique [2] de la majorité d'entre elles n'a pas permis à l'éditeur de résoudre définitivement les nombreuses et parfois très graves difficultés de l'œuvre d'un poète qui se complaît souvent dans les bizarreries et les subtilités de pensée ou d'expression. En nous attachant seulement, pour l'instant, à trois « unica » des poésies lyriques (*viadeyra*, *espingadura*, *peguesca*), d'autant plus intéressants qu'ils se rattachent à la tradition populaire [3], nous avons tenté, à notre tour, de proposer quelques solutions différentes de celles de notre prédécesseur, et susceptibles peut-être de faciliter la lecture et l'interprétation de ces textes.

---

1. M. de Riquer a démontré, depuis sa publication, que Cerveri se confond en réalité avec Guillem de Cervera, le même vraisemblablement que l'auteur des *Proverbis*. Le professeur de l'Université de Barcelone prépare une nouvelle édition de cet ouvrage.

2. Manuscrit désigné par le sigle *Sg* dans la Bibliographie de Pillet-Carstens.

3. Nous excluons la *Gelosesca*. Malgré ce titre, c'est une véritable chanson de « Mal Mariée ». Ce n'est donc pas un nom unique dans l'ancienne poésie provençale.

I. Viadeyra.

Le genre des *viadeyras* paraît bien mentionné :

1) dans les *Leys d'Amors* [1] : « ...de redondels ni de viandelas no curam quar cert actor ni cert compas no·y trobam. »

2) Dans un traité catalan de Poétique transmis par le manuscrit 129 de Ripoll (Archives de la Couronne d'Aragon). Nous citons, d'après M. de Riquer [2] : ...les viaderes, qui no han nombre de cobles determinat... e si vertedera viadera es, no deu aver sino dues clausules o dues rimes, que tot es u, en lo responedor (refranh)... ni en les cobles axi matex deu aver sino dues rimes... »

Il semble évident qu'on doit considérer le mot *viandela* des *Leys* comme un synonyme de *viadera* (ou *viadeyra*). Ajoutons que les *Leys*, dans le même paragraphe, mentionnent les *redondels* immédiatement avant les *viandelas*, et précisent : « ...Alqu comenso far redondels en nostra lengua, los quals solia hom far en frances. » Pourrait-on en déduire que les *viandelas* étaient, elles aussi, généralement composées en français ? En tout état de cause, les manuscrits d'*oil* ou d'oc, en dehors de *Sg*, ne nous ont transmis aucun autre témoignage sur ce genre. D'inspiration populaire, ces pièces ont été sans doute considérées comme peu dignes d'être transmises à la postérité. Quoi qu'il en soit, il n'est pas possible, étant donné l'allusion des *Leys*, de restreindre le domaine de la *viandela* (viadera) à la seule Catalogne, comme le fait M. de Riquer : « ...se advierte aqui el eco de un género de poesía tradicional catalana [3]. » Notre érudit prédécesseur voudrait y voir aussi une imitation des *cantigas d'amigo* gallégo-portugaises, en se fondant sur le fait de leur *técnica paralelística*. Nous objecterons que cette technique est commune à divers genres à forme fixe, illustrés, dès le XIII[e] siècle, dans tout le domaine roman et même ailleurs [4].

1. Éd. Gatien-Arnoult, I, p. 350.

2. *Obras completas del Trovador Cerveri de Girona...*; Barcelona, 1947, p. 1.

3. *Obras...*, p. 1.

4. Voir A. Jeanroy, *Origines de la Poésie Lyrique...*, 1925 (3[e] éd.), p. 415-426.

En somme, la *viadera* est un genre qui semble avoir été peu cultivé par les poètes « savants ». Le nom même, qui peut se traduire par « chanson de route », atteste qu'il s'agissait de pièces populaires, vraisemblablement anonymes dans la plupart des cas. On lit en effet, dans les *Leys* [1] : « ...Doas maneiras trobam de sonansa, la una es borda e l'autra leyals. Sonansa borda reproam del tot, jaciaysso que tot jorn uza hom d'aquesta sonansa borda en *mandelas* (lire sans doute : *viandelas*), de las quals no curam, quar d'aquelas non vim ni trobar non podem cert actor, so es a dire que no sabem don procezissho ni qui las fa, ni podem trobar cert compas en aquelas. »

Le thème de la *viadeyra* de Cerveri n'est pas, à proprement parler, celui de la « mal mariée » [2], puisque la jeune femme à qui s'adresse le troubadour, n'a pas encore *pris* le *mauvais mari*. C'est donc un conseil préventif, intéressé peut-être, car on peut supposer que *l'amich*, dont il est question au vers 19, n'est autre que Cerveri lui-même. Quoi qu'il en soit, le troubadour, profitant des règles assez lâches d'un genre populaire, ne recherche soigneusement, contrairement à ses habitudes, ni ses mots ni ses rimes. (Voir les notes à notre texte.) Il n'est même pas interdit de conjecturer, croyons-nous, que le troubadour ait pu se contenter de transcrire, en la retouchant çà et là, une authentique chanson de route.

Nous reviendrons brièvement, avant d'en terminer, sur une hypothèse de M. de Riquer, qui, nous l'avons dit, incline à rattacher cette composition aux *cantigas d'amigo*. Il voit un argument possible en faveur de son opinion dans la forme diphtonguée : *viadeyra* (pour : *viadera*). Cerveri, écrit-il [3], aurait emprunté ce mot à la *lirica tradicional gallegoportuguesa*. Nous ne pensons pas qu'on puisse admettre sans réserves cette suggestion : en effet, la diphtongaison doit-elle être imputée indiscutablement au troubadour ? Il est prudent de ne pas se

1. Éd. cit., I, p. 152.

2. Voir les remarques de M. P. Aebischer dans son article, *Une Chanson de « Mal Mariée... »* (*Romania*, LIV, 1928, p. 494) à propos du travail de A. Parducci, *La canzone di « Mal Maritata » in Francia...* (*Romania*, XXXVIII, 1909).

3. *Obras...*, p. 1.

prononcer, étant donné l'incertitude et les incohérences de la graphie de *Sg* [1].

Rien ne permet de dater la *viadeyra*. M. de Riquer, en se fondant uniquement sur l'éventualité d'une imitation des *cantigas d'amigo*, suggère qu'elle doit être postérieure au voyage de Cerveri en Castille (mai 1269) [2].

Ayço es viadeyra.

Manuscrit unique : Sg (Éd. diplom., Ugolini, p. 669).
Édition M. de Riquer, p. 2.

No·l prenatz *lo* fals marit
Ja, Na Delgada,
No·l prenatz lo fals jurat,
Que pec es mal enseynat,
J[a, Na Delgada !]
No·l prenatz lo mal marit,
Que pec es ez adormit,
Ja, [Na Delgada,]
Que pec es mal enseynat;
No sia per vos amat,
Ja, [Na Delgada !]
Que pec es ez adormit :
No jaga ab vos el lit,
Ja, [Na Delgada !]
No sia per vos amat :
Mel val cel c'avetz privat,
Ja, [Na Delgada !]
No jaga ab vos el lit,
Mel vos y valra l'amich,
Ja, [Na Delgada !]

1. On relève par exemple, pour le mot : *melhs*, les graphies : *mels*, *meyls*, *meylls*, *myels*. Nous consacrons à la graphie de *Sg* une étude en préparation (limitée aux œuvres de Cerveri).

2. Voir : Miret i Sans, *Viatges de l'Infant En Pere...* dans le *Butlleti del Centre Excursionista de Catalunya*, XVIII (1908).

1. los — 2. ia na d. (voir remarque) — 5. Y — 8. Ya — 11. Ya — 14. Ia — 17. Ya — 19. mes uol — 20. Ya.

Remarques.

Vers 2 : Le manuscrit porte : *ia na d.* M. de Riquer lit : « *Jana delgada* (Juana delicada). » Nous en tenant à la présentation de *Sg*, nous regardons « *ia* (ja) » comme une simple particule destinée à renforcer, suivant le cas, soit l'affirmation, soit la négation. On trouve, en effet, ce mot dans le glossaire de la *Passion provençale* (éd. Shepard, S. A. T. F., 1928), sous la double forme : *ja*, *ya*, avec le sens de : « certes, assurément. » Une telle acception est attestée ailleurs, et notamment dans la *Chanson de la Croisade* (éd. P. Meyer, v. 3520) :

« ...e ja ditz Jhesus Christ...
« que pel pecat del paire le filhs non es mespres ».

Quant à l'association de la particule honorifique *Na* avec un adjectif, généralement flatteur, pour désigner une dame, elle est très commune chez les troubadours. (Voir Cerveri lui-même, éd. M. de Riquer, pièce 22, vers 57-58, etc...) Enfin, tant en ancien provençal qu'en dialecte catalan médiéval, on trouve toujours la forme du prénom *Joana* et non *Jana*. Nos recherches ne nous ont pas permis de rencontrer un autre exemple de la forme contractée adoptée par notre prédécesseur.

V. 16 : Nous ne corrigeons pas les mots : *mel ual* de *Sg*. Le mot *mel* peut fort bien, selon nous, être une graphie de *meyl : melh*, le manuscrit offrant ailleurs *melor* (éd. M. de Riquer, pièce 38, vers 6), et *melura* (éd. cit., pièce 20, vers 38). M. de Riquer corrige en *mes val*.

V. 19 : Le manuscrit porte : *mes uol* (la lettre « l » de *uol* paraissant bien avoir été transformée en « s »). On peut donc lire avec M. de Riquer : *mes vos* et voir dans *mes* une forme catalane du provençal : *mais*, *mas*. Cette lecture, très admissible, s'accorde avec la correction faite au texte du vers 16 par M. de Riquer. Par contre, comme nous nous en tenons pour ce même vers à la leçon de *Sg*, nous devons ici corriger en *mel vos*. On voit donc qu'il faut modifier soit le vers 16, comme notre prédécesseur, soit le vers 19, comme nous. Il faut noter, en outre, aux vers 18-19, les assonances (*sonansas bordas* des *Leys*) : *lit-amich*, qui impliquent d'ailleurs la forme catalane *lit*, au lieu de la provençale : *lech*.

Traduction.

Ne le prenez pas le faux mari, Dame fine! Ne le prenez pas le faux promis [1] : il est sot et mal instruit, Dame fine! Ne le prenez pas, le mauvais mari, car il est sot et endormi, Dame fine! Il est sot et mal instruit; qu'il ne soit pas aimé de vous, non, Dame fine! — car il est sot et endormi. Qu'il ne couche pas avec vous dans le lit, non, Dame fine! Qu'il ne soit pas aimé de vous : mieux vaut celui que vous avez en secret [2], Dame fine! Que le mauvais mari ne couche pas avec vous dans le lit : mieux vous y vaudra l'ami, oui, Dame fine!

Pièce II (Espingadura).

M. de Riquer [3] cherche l'origine du mot : *espingadura* dans le verbe catalan : *espingar* (tocar la dulzaina o la chirimía), en se référant au *Diccionari Aguiló* (Barcelone, 1915-1934). Ce verbe peut se rendre en français par : « jouer du hautbois ou de la clarinette. »

Malgré l'apparence, nous pensons que, dans le cas particulier, cette filiation est loin d'être assurée. Nous ne voyons

---

1. M. de Riquer traduit *jurat* par *perjuro*. Nous estimons qu'il faut voir ici dans ce mot un synonyme — ou presque — de *marit*. On relève, en effet, dans Lévy : *jurar molher*, avec le sens de : « se fiancer ». Or, une telle interprétation est absolument confirmée par le mot *jurada*, qui apparaît dans le texte suivant : « ...a vos B. Peire, e a na Sicarda Jogueta, vostra jurada, e vostra molher que sera se Dieu platz... » (A. Vidal, *Glanures Lexicographiques*, Annales du Midi, nº 85, p. 59). Il nous a paru intéressant de noter enfin qu'on retrouve le mot *jurat* (sous la forme : *çurà*) dans une *ballata di mal maritata*, à peu près contemporaine de la *viadeyra* (V. de Bartholomaeis, *Rime giullaresche e popolari d'Italia*, Bologna, s. d., p. 32) :

« E sas tu che m'à fato le malvas çurá
che per celusia m'à chaçà de cha... ? »

2. M. de Riquer propose deux traductions : « ...que más vale aquel que habéis rehusado... » et : « ...más vale aquel a quien habéis concedido intimidad. » Nous n'acceptons ni l'une ni l'autre, en nous fondant sur le fait que *privat* peut être employé adverbialement. (Lévy, P.-D. : *privat* : en secret en cachette.)

3. *Obras...*, p. 6.

guère, en effet, dans cette hypothèse, le rapport qui existerait entre le titre du poème et son contenu.

Par contre, nous trouvons dans Lévy (*Petit Dict.*), un verbe *espingar*, auquel le lexicographe donne dubitativement le sens d' « épier » [1]. Or, la présence, dans notre pièce, du verbe *espigar* (mis, selon nous, par le copiste, pour : *espingar*), aux vers 4 et 6, pourrait confirmer, nous semble-t-il, le sens sur lequel Lévy conservait des doutes. Nous estimons donc que l'*espingadura* serait tout simplement le chant du « guet » fait par les maris jaloux autour de leurs femmes. Une telle acception s'accorde parfaitement avec l'esprit du poème.

De toutes façons, il n'existe pas d'autres exemples d'*espingadura* dans l'ancienne poésie provençale ou provenço-catalane.

L'allusion à l'*Infant* Pierre permet de donner à la pièce une date antérieure à juillet 1276. [2]

Espingadura d'En Cerveri.

Manuscrit unique : *Sg* (Ugolini, p. 670).

Édition M. de Riquer, p. 6.

A la plug' e al ven iran
Çels que muyllers an,
Cels que muyllers an !

L'amic iran espi[n]gan
— A la [plug'e al ven iran] —
E cil que no spi[n]garan
— A la [plug'e al ven iran] —
Las domnas seran a lor dan,
E·ls escarniran,
E·ls escarniran !
L'Enfan(s) vey, ab joy ez ab xan,

1. On trouve, dans le lexique du *Roman dels Auzels Cassadors*, le verbe : *espingar* (vers 785), traduit par : *to spy* (Éd. Schutz, 1945). Nous ne suivons pas M. Hoepffner, qui rend ce verbe par : « danser » (*Les Troubadours*, Paris, 1955, p. 213).

2. Jacques Ier d'Aragon étant mort le 26 juillet 1276, son fils Pierre, à partir de cette date, ne peut plus être désigné par le mot d'*Infant*.

— A la [plug'e al ven iran] —
Al jardi, e·l prat *verdeyan*
— A la [plug'e al ven iran] —
E las flors, e·ls auzels chantan,
E·ls auzels chantan,
[E·ls auzels chantan !]

De mon joy me play ço que·y fan,
C'un armari an,
On los maritz van !
Sobrepretz e Cardona blan
E'N Peyre l'Enfan,
E'N Pe[y]re l'Enfan !

Remarques.

Vers 11 : M. de Riquer : *e ab xan*. Pourquoi supprimer le « z » euphonique tout à fait justifié ?

V. 16 : Nous rétablissons, après ce vers, suivant M. de Riquer, le vers écho (17), manquant dans *Sg*.

Traduction.

A la pluie et au vent iront ceux qui ont une épouse, ceux qui ont une épouse ! Ils épieront le galant — à la pluie et au vent iront ! — et ceux qui n'épieront pas — à la pluie et au vent iront ! — les dames seront à leur dam, et elles les duperont, elles les duperont ! Je vois l'Infant au jardin, au milieu de la joie et des chansons — à la pluie et au vent iront ! — je vois le pré qui verdoie [1] — à la pluie et au vent iront — je vois les fleurs et les oiseaux qui chantent, les oiseaux qui chantent ! Ce que font les dames me plaît joyeusement, car elles ont une

1. M. de Riquer considère : *verdeyan* (vers 13) et *chantan* (vers 15) comme des 3es personnes, au pluriel, de l'indicatif présent, et traduit : « ...el prado verdea y, en las flores, los pàjaros cantan. » Dans cette hypothèse, *verdeyan* et *cantan* devraient être paroxytons, et l'étude de la mesure des vers fait rejeter cette possibilité, puisque le vers 11 est indiscutablement octosyllabique.

13. uerleyan.

armoire, où vont les maris ! [1] Je sers avec respect « Sobrepretz », et Cardona, et l'Infant Pierre, et l'Infant Pierre !

III. Peguesca.

On peut traduire ce mot, en se référant à l'adjectif *pec*, par : « sottise, niaiserie ». S'agit-il là d'un genre autonome, vraiment cultivé dans la poésie provençо-catalane du moyen âge, ou nous trouvons-nous en présence d'une invention personnelle de Cerveri ? A notre connaissance, aucun traité de Poétique n'en fait mention, et cette *peguesca* est le seul exemple du genre. On ne saurait, en effet, y rattacher ni les « sottes chansons » ni les « fatrasies » des trouvères, car nous ne relevons ici ni les incohérences, ni les images bizarres, ni les obscénités qui caractérisent les pièces du « Nord » [2].

Notre *peguesca* est une composition de nature populaire, à tendance burlesque, dans laquelle un amoureux rustique fait à une nommée Germaine [3] une déclaration d'amour passionnée, mais dont le ton général interdit toutefois qu'on la prenne au sérieux. Il faut noter d'ailleurs, dans cette pièce, deux qualités assez rares chez les troubadours : la verve humoristique et la truculence. Cerveri s'y révèle, au sens propre du terme, comme un précurseur de Saint-Amant et de Scarron. Du premier surtout, le poème intitulé « L'Énamouré » offre avec la *peguesca* des rapprochements qui, pour être certainement fortuits, n'en sont pas moins curieux :

« ...Parbleu ! J'en tiens, c'est tout de bon...
Puisque je préfère au jambon
Le visage d'une donzelle !...
L'excès du vin m'est importun :
Dix pintes par jour me suffisent... » [4]

---

1. Le sens général est clair. Toutefois l'allusion à l'« armoire » est restée pour nous inexplicable.

2. Voir, par exemple, des spécimens de « fatrasies » dans A. Jubinal, *Nouveau Recueil...*, p. 208.

3. Ce prénom est peu commun dans l'ancienne poésie médiévale.

4. Saint-Amant, *Œuvres complètes* (Jannet, 1855), I, p. 177.

L'allusion à l'*Infant* Pierre permet de donner à la *peguesca* une date antérieure à juillet 1276.

Peguesca.

Manuscrit unique : *Sg* (Ugolini, p. 671).
Édition : M. de Riquer, p. 3.

Com es ta mal enseynada,
Girmana, c'amar no·m vols,
E sabs que tant t'e amada ?
Ne no puix, sotz la flaçada,
Dormir — de tal guisa·m dols !
E sera·n t'arma dapnada
Si·m fas morir sotz lençols,
C'al metg'e l'ayga mostrada,
E diu que no menuc cols
Ne vaca — sino tayllada.

Doncs, ans que·t sies tardada,
Da·m·ço que donar me sols,
Que tan m'es t'amors pujada
No puix menjar cinq tuynols
Ses companatge biada (?)
Ne beu pus de set mujols
De vi, a una tirada !
Bona obra si t'agrada,
Fe que deus a tos fylols,
Da·m una douç'abraçada !

E fare·t, si me·n sols,
Guonela ben escotada,
Ab pena de cabirols,
E garnatxa ben cordada !
[Ma] peguesca giroflada,
Vay ! e di li que dos dols
Aya, don sia pagada !

La dompna dels Cartz honrada,
Sobrepretz, e·l rossynols
De may, e l'Enfan[s] m'agrada.

18. bosombra sit a.

Remarques.

Vers 3 : On relève dans cette pièce un grand nombre de formes catalanes : *e* pour : *ai* (vers 3), *puix* pour : *puesc* (vers 4 et 14), *diu* pour : *ditz* (vers 9), etc... L'étude des rimes ne permet pas cependant d'affirmer que Cerveri ait voulu écrire en son dialecte. Au contraire, un nominatif régulier apparaît au vers 29 (*rossynols*), et l'on sait que le catalan, au XIII^e^ siècle, ne respectait plus les règles de la déclinaison à deux cas, si tant est qu'il les ait jamais respectées. Faut-il donc imputer au copiste toutes les graphies catalanes ? L'étude d'ensemble des rimes, dans l'œuvre de Cerveri, pourrait le faire supposer (nous le démontrons dans un travail en préparation). Toutefois, il est curieux de noter que la *peguesca* est le seul poème où les formes catalanes soient aussi constamment respectées.

V. 10 : Le manuscrit porte bien : *vaca. tayllada.* En comprenant : « viande de vache hachée » (Lévy : *talhar* « couper, découper »), cette lecture nous paraît admissible. M. de Riquer corrige l'expression en *vaca, sino cayllada* (...y dice que no coma coles ni vaca sino requesón). Il se fonde sur le catalan *quallada* (en espagnol : *requesón*, sorte de fromage blanc).

V. 15 : Le mot *biada* de *Sg* n'offre pas de sens. M. de Riquer corrige : *ses companatge aviada* (de repente sin condumio). Mais l'adverbe *aviada* n'est pas attesté en ancien provençal-catalan. On ne saurait guère substituer à *biada* ni *en bada*, ni *blada*, ni *becada*. Nous nous résignons à ne pas comprendre.

V. 18 : Le manuscrit porte : *bosombra sit agrada*. M. de Riquer propose : *Bon'ombra si t'agra dada* (Ojalà ! te hubiese dado buen cobijo !). Nous ne comprenons pas très bien.

V. 21 : Vers trop court. Faut-il corriger, en supprimant le catalanisme : *E farai te... ?*

Traduction.

Pourquoi donc es-tu si farouche, Germaine, que tu refuses de m'aimer — et tu sais pourtant bien que, moi, je t'ai tant aimée ! Je ne puis plus dormir, sous la couverture, tellement tu me fais souffrir ; et ton âme en sera damnée, si tu me fais

mourir sous les draps ! J'ai, en effet, montré mes urines [1] au médecin : il déclare que je ne dois manger ni choux, ni viande de vache, sinon hachée menue. Donne-moi donc, sans retard, ce que tu avais coutume de me donner, car l'amour que je te porte s'est accru au point que je ne puis plus désormais manger que cinq pains, avec tout ce qui les accompagne (?) ; et je ne bois plus que sept pots de vin d'un seul trait ! Si tu veux faire une bonne action — par la foi [2] que tu dois à tes filleuls — donne-moi une tendre embrassade, et, si tu me payes de la sorte, [3] je te ferai une jupe bien taillée, avec une fourrure de chevreuil, et même un manteau bien coupé. [4]

Ma « peguesca », parfumée de girofle, va ! et dis-lui qu'elle souffre deux douleurs, [5] dont elle soit payée !

Voici ce qui me plaît : la Dame des Chardons, « Sobrepretz », le rossignol de mai et l'Infant.

Irénée Cluzel.

Note additionnelle : Nous n'avons eu connaissance qu'au moment de la correction des épreuves d'un article de M. Eugenio Asensio (*Los cantares paralelísticos castellanos...* dans la *Revista de Filología Española*, XXXVII, 1953). L'auteur pense que le rythme de la *viadeyra* « pertenece a la herencia mozárabe ». Toutefois ses arguments ne paraissent pas décisifs.

1. Le mot *ayga* ne peut ici, comme le souligne M. de Riquer en produisant un autre exemple, avoir que le sens d'« urines ».

2. L'ellipse *fe* pour : *per la fe*, qui paraît surprendre notre prédécesseur, est cependant commune en provençal, comme d'ailleurs en français. Il nous suffira de renvoyer notamment au roman de *Jaufre* (Éd. Cl. Brunel, S.A.T.F., vers 1302, 2144, 2267, 7083, etc...).

3. M. de Riquer traduit : *si me.n sols* par : *si me absuelves*. Nous préférons comprendre : « si tu me payes de la sorte », c'est-à-dire : « si tu m'accordes ce que je te demande (Lévy, *Pet. Dict.* : *solver*, *payer*).

4. M. de Riquer traduit : « ...y te regalaré, si me absuelves, un jubón muy escotado... y un manto bien tejido ». Malgré l'autorité de Lévy, invoquée par notre prédécesseur (*faire* : donner, payer), nous nous en tenons au sens courant du verbe : *faire*, en supposant que l'amant rustique peut fort bien être capable de confectionner les vêtements qu'il énumère. En ce qui concerne les mots : *guonela ben escotada*, nous avouons que la traduction : « une cotte largement échancrée » serait peut-être meilleure. Mais, pour : *cordada*, nous maintenons le sens : « coupée = mesurée » ; l'interprétation de M. de Riquer (*tejido*) n'étant pas attestée, nous ne le suivons pas.

5. Nous nous séparons complètement ici de M. de Riquer, qui donne aux mots : *dos dols* le sens de : *dulce regalo*. Ce sont bien, selon nous, deux douleurs que le troubadour souhaite à la « cruelle ».

DEUX NOUVEAUX FRAGMENTS DES *VŒUX DU PAON*

Un dépouillement récent des documents en français du XIII^e^ siècle aux Archives Départementales de la Sarthe a révélé l'existence de deux fragments, non signalés jusqu'ici, des *Vœux du Paon*. Le fait que le premier fragment trouvé (Collection Calendini, liasse 172) porte au *recto* le timbre : « Séminarium Cenomanense » a conduit promptement au deuxième fragment (2 feuillets) qui se trouve au Grand Séminaire du Mans[1].

Le contenu des deux fragments correspond aux vv. 2468-2816, quelques omissions à part, du texte de R. L. Graeme Ritchie (*The Buik of Alexander*, vol. II, p. 198-211). C'est-à-dire qu'il y a quelque 80 vers précédant l'épisode célèbre du jeu d'échecs (vv. 1681-2882), mais la fin de cet épisode manque.

L'ordre des matières dans les deux fragments est le suivant : 1^er^ feuillet du Séminaire, vv. 2468-2586; feuillet des Archives, vv. 2664-2738; 2^e^ feuillet du Séminaire, vv. 2739-2816. La lacune de 58 vers (d'après le texte de Ritchie) entre le premier feuillet du Séminaire et le feuillet des Archives indiquerait l'existence, autrefois, d'un feuillet à cet endroit. Cette succession des feuillets a été déjà notée par le numérotage d'une écriture moderne, au *recto* de chaque feuillet.

Il n'y a pas de doute que les deux fragments appartenaient autrefois à un même manuscrit : tous les feuillets sont du même format (17 cm. × 11 cm.) et de la même écriture, et toutes les pages portent le même nombre de vers (34).

D'après l'écriture, la date des fragments serait le premier quart du XIV^e^ siècle. En plusieurs endroits le mauvais état des feuillets rend des mots incertains ou illisibles.

---

1. C'est grâce à l'aide généreuse et efficace de M. Boullier de Branche, archiviste en chef de la Sarthe, que notre attention s'est portée sur la Collection Calendini aux Archives, et ensuite sur les feuillets du Grand Séminaire du Mans. Nous le prions de trouver ici l'expression de notre vive gratitude, et exprimons notre haute reconnaissance à M. le Chanoine Bouvet, Supérieur du Grand Séminaire du Mans, qui a mis les feuillets à notre disposition.

Le fait, noté ci-dessus, que le timbre du Grand Séminaire se trouve au *recto* des deux premiers feuillets et au *verso* du troisième atteste que ces trois feuillets appartenaient autrefois au Séminaire, mais il est impossible de savoir si ce timbre a été apposé avant ou après leur séparation au ms. d'origine.

Le ms. était très apparenté au ms. *P* (Oxford, Bodleian 264). La présence dans les fragments du vers 80, omis par N^1PP^1, montre que le ms. dont ceux-ci ont été détachés n'était pas une copie de *P*. A l'inverse, il n'a pas servi de modèle pour *P* qui contient de nombreux vers absents des fragments (2549, 2579, 2666-67, etc.). Il y a des cas où les leçons des fragments et de *P* s'accordent contre d'autres mss. des groupes P et S (P^1P^2, SS^1S^2) : 12, 65, 112. Par conséquent, pour les passages des fragments qui sont incertains ou illisibles, c'est le ms. *P* qui fournit les lectures supplémentaires.

D'après les traits dialectaux, les fragments auraient été écrits dans la région picarde-wallonne. On peut citer entre autres : *ch* pour *c* initiale : *chou* 1, *chités* 12, *chieus* 27, *cheler* 58, *chele* 68 ; *c* pour *ch* devant *a* : *cascuns* 28, *calenșon* 39, *cambre* 63, *cangier* 137 ; *che* < *cia* (*-tia*) : *nieche* 54, *proeche* 60, *manaches* 129 ; *e* entravé > *ie* : *sierviron* 41, *biele* 55, *puchieles* 62, *fierviestis* 72, *iestes* 131 ; *u* pour *eu* : *ju* 94, *fu* 97, l'article féminin *le* : 145 ; la désinence de la 1re personne *-ch* : *quich* 118, *garch* 193.

La différence entre le texte de Ritchie, établi d'après le ms. *W* (B. N. fr. 12565), et celui des fragments du Mans rend utile la présentation intégrale du texte de ceux-ci. Les vers suivants du texte de Ritchie manquent dans les feuillets du Séminaire : 2472-2517 [1], 2548-49, 2554, 2560, 2567-68, 2579, 2745, 2760, 2765-66, 2779, 2791-92, 2804, 2814-15 ; et dans le fragment des Archives manquent 2666-67, 2669, 2679, 2686, 2691, 2701, 2703a, 2731.

---

1. L'identité du vers initial (*Alexandres respont* : « *De chou sui jou tous liés* (?) du premier feuillet du Séminaire pose un problème rendu plus difficile par la lecture incertaine du dernier mot qui empêche l'identification assurée de la rime. Ce vers, à part le dernier mot, coïncide avec le vers 2517 du texte de Ritchie attesté par les mss des groupes P et S. De plus, dans les deux textes ce vers est le dernier d'une laisse. Mais l'explication de la différence entre les textes quant à la position de ce vers n'est pas évidente.

V

(*fragment du Grand Séminaire*)

(f° 1r°) Alixandres respont : « De chou sui jou tous liés. »[1] (2517 ?)
Mout *par* fu Alixandres frans de cuer *e* jentius, (2468)
Larges de volenté *e* de do*n*ner hastius;
De cuer ama ses ho*m*mes Machidonois *e* Grius;
Entour lui les atraist *e* si s'i fia mie*us* (2471)
K'en nul autre lontain, tant fust jovenes *e* bie*us*.
« Cassamus, » dist li rois, « p*ar* tans vous en irés, (2518)
E avoec vous ira Caulis *e* Aristés;
Lione *e* Per*d*icas ensement en menrés, (2520)
E le preu Floridon ki est tous li mainés.
Tel secours vous envoie, q*ue* p*ar* trestous mes dés
Je n'en prendroie mie l'or de mille chités!
E si ferai encore plus que vous ne savés :
J'ai cordes *e* engiens *e* harnais encordés (2525)
Pour avaler chevaus contreval les degrés;
S'il vous en falent .m., .ii. mil en averés. »
« Sire, » dist Cassamus, « .v. c. mierchis *e* grés.
Assés avons chevaus pour .iiii. mil armés. »
A chescui p*ar*leme*n*t fu congiés demandés, (2530)
E li rois lor donna, puis les a acolés.
« Gadifier, » dist li rois, « vous me salverés
Phesoiné *e* Ydore; de par moi lor dirés
Q*ue* pour elles sera li gr*an*t Pharons passés
De moi *e* de mes ho*m*mes q*ue* j'ai chi amenés. » (2535)
« Sire, » dist Gadifiers, « je sui abandonnés
De faire a mon pooir toutes vos volentés. »
Lors l'embrache li rois, *e* chie*us* s'est enclinés.
Atant se departi, cascu*n*s s'en est tournés.
Or s'en va Gadifiers *e* li .v. conpaignon, (2540)
Caulus *e* Aristés, Perdicas *e* Lyon;
Floridas de Dephur tenoit p*ar* le geron.
Co*n*giet vont demandan*t* au preu Aimenidon,
E li dus lor donna par courtoise raison.

V. 2. Une grande capitale rouge, de même que dans les vv. 7, 49, 104, 161.

V. 29. Grande capitale verte, de même au v. 64.

---

1. Pour la place de ce vers, voir *supra*.

Puis dist a Gadifier : « P*ar* tans vous reveron, (2545)
(f. 1vo) *E* tous vos couvenans boinement vous tenron ;
Idoine vous donrai, la serour a Pieron ;
Lors serons acordé moi *e* vous *e* Bethon. (2550)
Si me salverés Ydore *e* Phesonon,
E de p*ar* moi lor dites que nous les calengon
De Clarvorin l'Indois *e* de son fil Poron. »
« Sire, » dist Gadifiers, « *e* nous vos sierviron (2555)
De fait *e* de voloir *e* sans male oquoison. »
Lors l'enbrache li dus, sel prist p*ar* le menton.
Atant s'en sont tournet, s'issent dou pavillon,
Cassamus les *con*duist le chemin de Pheson,
Des degrès tout aval entrer*ent* ou ponton. (2561)
Li maronniers les nage ; tout *entrent* en Pheson ;
Atant sont arivé as muraus dou dongon.
De la nef sont issu li Griu *e* li Caldain ;
G*rant* joie lor ont fait bourgois *e* chitoain. (2565)
Cassamus va devant, Lïon tient par le main,
Regardant la chité jusqel palais hautain.
Le nouvieles en vont a Dame Phesonain, (2570)
Ki jue *e* gabe *e* rit a sa nieche Ydorain,
De la biele Edea ki aime le Baudrain.
Uns maus de jalousie l'en est ferus ou sain,
Dont a pieche n'aura le cuer haitiet *e* sain,
Mais biel se set couvrir *e* cheler son mehain. (2875)
E uns varlés lor *con*te *e* jure Dïanain
Que venu sont li Griu de proeche souvrain,
E sont .v. *con*paignon au *con*duit l'iermitain.
*Qua*nt les puchieles l'oent, ne lor fu pas grevain ; (2580)
De la cambre Venus issent fors au serain.
De la cambre Venus issi la *con*paignie,
Vies les Grigois en vont faisant chiere esbaudie.
Bethis en va devant ki en maine Ydorie
Le quele il aime tant q*ue* d'autre n'a envie ; (2585)
Douchem*ent* le requert, *e* chele li otrie.

(*fragment des Archives*)

(f. 1ro) Ki amainen*t* chevaus noirs e bauchans e gris (2664)
Que li rois presentoit Gadifier e Bethis.
E as .v. *con*paingnons à lor chevaus tramis
E g*rant* fuison de gent armés *e* fierviestis. (2670)
Mout s'en est Gadifiers douchement esjoïs.
Puis se sont assamblet, si ont .i. *con*seil pris

De venir par les tours e par les roulleïs,
Castoiier leur siergans e donner .i. avis
Que pour cose k'il voient n'en soit uns esbahis,
Car le matin couront li .iiii. fil Clarvis
Ki le proie prendront a la porte Eboris,
Puis s'en iront fuiant viers la foriest Daris.
Quant il orent chou fait, es les vous reviertis
En la conpaigne as Grius viers la cambre Venis.
Au piet de la grant tour, desous .i. pin ramu,
A l'issir de la cambre Venus e Juniu,
Par mi un vert praiiel gissoient estendu
Tapis d'or e de soie menuement tissu.
La sisent les puchieles e li chevallier grïu ;
D'Alixandre parolent e apries de Poru,
Dou roi Dairon de Pierse e dou viellart Claru,
Dou riche duc Melchis e del jouste Faru ;
D'amours e de ses biens ki maint homme a vencu,
Ki est loiaus amie e ki a loial dru.
Ensi sont de solas e de joie esmeü.
Puis demandent eskies, si s'asissent au ju.
On les a aportés en .i. doublier volu,
De soie de fenis menuement tissu.
Teus iert li eskiekiers k'onques miudres ne fu :
Les lites sont d'or fin a trifone fondu,
E li poinz d'esmeraudes verdes con pré hierbu,
E de rub[is] viermaus ensi con dardant fu ;
Li eskiek de saphirs dou roi Esmeraü,
E de riches thopasses a toutes lor viertu ;
(f. 1vo) Mout sont biel a veoir drechiet et estendu.
Sus les tapis de soie estendu sour l'ierbier
Fist li vieus Cassamus jus metre l'eskiekier.
Il meïsmes a pris les eskies a drechier,
Puis a dit en rïant : « Li quel veullent joier? »
« Sire, » dist Perdicas, « vous juerés premier. »
« Par foi, » dist Cassamus, « je ne m'en sai aidier !
Je sui uns drois vilains pour franc homme aïrier ;
Entre moi e .i. asne ferons les beus dansier ;
C'est tout quanques je sai, fors que boire e mangier !
Mais Cassiel de Baudres le ferons conmenchier,
E Phesonas ma nieche ki bien s'en set aidier ;
Chi doi doivent jüer pour joie conmenchier

V. 83. Grande capitale bleue, de même que dans le vers 198.

Ki sont a boine amour entir *e* prisonnier. »
« Sire, » dist li Baudrains, « refuser ne le quier,
Ne la muse d'amours ne quich je ja laissier;
Tous sui a son *con*mant de loial cuer entier. » (2720)
E Phesone respont, pour lui contralïier :
« Vous arés davantage u rok ou chevallier,
Si m'arés en couvent que ch'iert sans courechier,
E je vous dirai coi en l'angle tout derier
D'un villain en courant pour le roi justichier. » (2725)
« Nieche, » dist Edeüs, « pensés dou manechier !
Ch'est droite *con*pai*n*gnie avoec le fol quidier,
Mais, ains q*ue* li jus faille, vos quije si paiier
D'une muse en musant avoec le simploiier
Q*ue* de vos grans manaches vos lairés apaisier. » (2730)
E Phesone s'abaisse, se li vait conseillier :
« Se vous iestes jalouse, je li irai priier
K'il vous aint par amours pour vos maus alegier. »
« Dame, » dist Edea, « tous dis volés tenchier ! (2735)
Qant je vaurai amer, ne quier tel messagier. »
Cassiaus l'entendi ki seoit au tablier;
Edea regarda, k'il ne s'en paut targier.

(*fragment II du Grand Séminaire*)

(f. 2ro) *E* qant chele le voit, coulour prist a cangier
E devint plus viermelle q*ue* rose de rosier. (2740)
Cassamus en sousrist, si prist .i. orrillier,
Encoste les jueurs s'est alés apoiier.
« P*ar* Dieu, » dist li viellars, « chi a boin tainterier,
Ki si fine coulour set tost apparillier ! »
« Traiiés. sire Baudrai*n*s ! cheste se voet lanchier
E ferir dusqu'au cuer sans le cors damagier.
Traiiés, car bien poés avoir le cop premier ! »
«[O]ncles, » dist Phesonas, « jo [l'otroi a] Baudrain ;
[Il] m'est mout biel k'il [ait] chestui trait premerai*n*, (2750)
M[es j']arai en restor, je croi, le daerain,
E [si li] dirai coi en l'angle plus lontain,
Presens les gens sen roi, an courant d'un villain ! »
« Dame, », dist Cassiaus, « vostre dit soient vain ! »
« Notés ! » dist Cassamus a dame Phesonain. (2755)
« Sire, » dist la puchiele, « je sai tout de chiertain
Q*ue* je suï chius ki keurt[re f]estuc en l'estrain ;

V. 146. Grande capitale, devenue une tache illisible.

Ne sui pas si amee k'Idore *e* k'Edeain.
Q*a*nt il plaira Venus *e* dame Dïanain,
Jou averai ami del lingnage hautain, (2761)
Ki sera preus de cors *e* larges de sa main. »
« Nieche, » dist Cassamus, « tu t'en tiens au plus sain! »
Ensi jüent *e* gabent li Griu *e* li Caldain.
Tout entour l'eskiekier s'alerent akeuter (2767)
Li chevalier de Griese pour le ju regarder.
Li Baudrai*n*s fist .i. trait, k'il se voloit haster;
Le paon de la fierge a fait avant aler. (2770)
E la puchiele apries, lïement, sans muser,
Le chevalier a diestre pour le paon haper.
Cassiaus trait se fierge pour sen paon sauver,
E chele son aufin, ki quide conquester
Le fierge ou le paon u faire reculer. (2775)
« Dame, » dist li Baudrains, « trop me poés priesser!
(f. 2vo) Se iensi le vous lais, bien l'en porés porter. »
Apries cheste raison *con*mencha a muser,
E dame Phesonas le conmenche a gaber: (2780)
« Sire, » dist elle a lui, « laissiés le souspirer!
Non pour q*a*nt, vo souspir n'on[t] point d'aighe a passer,
Car assés pries de vous se pueent osteler! »
« Dame, » dist Edea, « par les die*us* de la mer,
Mout savés ore bien tres crüelme*nt* p*ar*ler. » (2785)
Q*a*nt P[hesonas] l'entent, le sens quide dierver.
Ja vausissent an[deus lour pa]rage conter,
Mais pour icheus le laisse[nt] ki vont pries akeuter,
E ki de chou se sevent mout bie*n* garde donner
Q*ue* jalousie fait tels paroles monter. (2790)
Apries cheste p*ar*ole, conmenchent a noter,
Pour chou q*ue* il voloient la cose anïanter.
Li Baudrains fu honteus, coulour prist a müer. (2795)
Il trait .i. chevalier pour son rok delivrer.
Phesone del aufin va sa [fierge] haper,
E li dist en gabant pour en aramproner:
« Sire, en la vŏstre garde se pueent pau fïer! »
E Cassiaus respont, sans lui point esfreer: (2800)
« Douche dame, en gardant sui pris pour esgarder!
Ensi garch *e* regarch *e* pierch p*ar* esgarder;
Ou ju vos deduisiés, *e* jou en regarder. »
E q*a*nt cheste raison prisent a escouter, (2805)
Tout furent esbahi, ne surent q*ue* noter,
Car double entendeme*nt* i puet on conparer.

« [S]ire, » dist Phesonas, « mout *par*lés sagement ;
I traiiés, vous devés devant premierem*ent*. »
Il traist .i. chevalier, es vous, [aperteme]nt. (2810)
Chiele li dist : « Eskiek ! » « Dame, bien vous entent. »
« Amendés ! » « Volentiers ! » « Or dont apiertement ! »
« Dame, trop vous hastés. J'arai avisement. »
« Et je vous doins avis jusq*ue* l'ajournement. » (2816)

V. 198. Grande capitale bleue illisible.

Milan S. La Du.

ANC. FR. *CROUIERE* « PIE GRIÈCHE »

On lit dans le *Partonopeus de Blois*, au vers 10587 de l'édition Crapelet :

Cascuns oiseaus, nes la *crouiere*,
Fait cant u crie en se maniere.

L'exemple a été relevé par Godefroy et par le Tobler-Lommatzsch (chez ce dernier, avec la graphie erronée *croviere*) : tous deux glosent par « nom d'oiseau », sans plus de précision. M. Tilander, *Glanures lexicographiques*, p. 59 a rencontré le mot (deux fois) dans le traité de fauconnerie des mss Lyon 867, Digby 86, Cheltenham 8336 et Cambridge Ff. 6. 13, sous la forme *croiere, croiiere* dans le ms. de Lyon (ms. picard), et sous la forme *cruiere, croire* dans les mss anglo-normands. M. Tilander traduit par « freux » ; mais son interprétation ne se fonde que sur l'étymologie du mot qu'il propose. Il voit, en effet, dans *crouiere* un dérivé de *cro* « corbeau ».

Cependant, je relève dans Dottin, *Glossaire des parlers du Bas Maine*, *kerweyer* « crouière, pie grièche » ; *pi kruyer* « pie grièche », la première glose semblant indiquer que *crouière* serait encore vivant dans le français local de la région. De même, Montesson, dans son *Vocabulaire du Haut Maine*, a enregistré *pie croix* (à Neuville) « pie grièche », et Zéliqzon, *Dictionnaire des patois romans de la Moselle*, *crowīre*, *crawīre* « pie grièche ». On trouve encore, dans Ch. Bruneau, *Enquête linguistique sur les patois d'Ardenne*, II, 148, *agas krauyas* « pie grièche », et dans Haust, *Dictionnaire liégois*, p. 16 *crawêye aguèce*, même sens. *Pie crouillère* a été relevé, en outre, toujours avec le même sens, en Anjou

par Millet, *Faune de Maine et Loire*, Angers, 1828 (d'après Rolland, *Faune populaire*, II, 146-150), et *pie croi*, *pie croï* en Anjou par Millet, en Normandie par Chesnon, *Histoire naturelle de la Normandie*, Bayeux, 1844, et à Nantes par Salerne, *Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties, l'ornithologie*, Paris, 1767, cf. Rolland, *loc. cit.* Enfin Zéliqzon a encore noté *bètā-grouwire*, s. f., « pie grièche », expression dans laquelle le premier mot est sans doute l'équivalent du fr. *bâtard*, mais dont je ne m'explique pas le genre féminin. Rolland citant également *bètâ grouîr* d'après un relevé personnel dans la région de Metz le déclare masculin, mais c'est alors *grouîr* qui fait difficulté.

Il faut sans doute reconnaître encore le même mot (le même adjectif) dans le *pi kerwel* relevé par le *Supplément* de l'*Atlas linguistique de la France* pour le point 306 (Suèvres dans le Loir et Cher), et les *agae troel* ou *ekroel* des points 276, 284, 285, 286 et 299, tous situés dans le Pas-de-Calais, sous l'entrée « pie grièche », p. 169. De même, d'après Rolland, *agasse cruelle* « pie grièche » a été relevé pour le picard par Salerne, et *pie cruelle* pour Bayeux par Pluquet, *Contes populaires... de Normandie*, Bayeux, 1834 ou pour la Normandie en général par Chesnon. Cf. encore le dictionnaire de Dubois, s. v°.

Il existe enfin des formes à préfixe (cf. ci-dessus *ekroel*) : *pie ancrouelle* dans le Maine et Loire (relevé par Millet) et en Savoie (relevé par Salerne, tous deux cités ici d'après Rolland), donné aussi par Cotgrave, s. v° *pie* ; et *pie engrouée*, en Touraine, d'après Cotgrave s. v° *engroué*. Cotgrave donne également pour la Savoie *pie escrayère* et *escrayère* (avec la faute d'impression *escriere*, mais l'ordre alphabétique révèle l'erreur), formes que je n'ai pu retrouver dans les dictionnaires patois modernes.

De tout cela, il résulte que le sens de l'ancien français *crouiere* est clair, le mot signifie, non pas « corbeau, freux », mais « pie grièche ».

L'origine de *crouiere* n'est pas facile à déterminer. M. Tilander voit, dans le mot, un dérivé de *cro* « corbeau », opinion que j'avais acceptée, *Romania*, LXX (1948-49), p. 159-160, à un moment où je connaissais mal l'aire géographique du terme et pas du tout son sens. En fait, la combinaison *agassè frouère* « pie grièche », relevé par Rolland, II, 149 pour la Lorraine (*frouère*, dérivé de *freux* « corbeau ») montre qu'il n'y a pas, en

principe, de difficulté sémantique à cette étymologie. Mais les difficultés géographiques sont grandes. *Crouiere* est, aujourd'hui encore, un mot qui paraît répandu dans l'Ouest : or l'Ouest ignore le thème *cro* « corbeau », cf. *Romania*, LXX, p. 159-160; et l'on se heurte à la même difficulté en ce qui concerne les Ardennes et la Wallonie. Haust, *Dictionnaire liégois*, p. 180, a identifié l'adj. de *crawêye aguèce* avec *crawè*, *-êye* « contrefait, difforme » (de *crâwe* « crosse à jouer », lui-même d'un germanique *krāwa* « griffe »), en glosant « pie au bec crochu ». Et il est bien vrai, en effet, que la pie grièche a la partie supérieure du bec recourbée. Mais cette fois-ci, c'est l'Ouest qui paraît bien avoir ignoré *krāwa*, et il semble difficile de séparer, étymologiquement, toutes les dénominations groupées ci-dessus de la pie grièche. Or si l'on veut bien noter (cf. Rolland, *loc. cit.*) que les désignations populaires de la pie grièche insistent, en général, sur le caractère cruel et acharné de l'oiseau, on sera tenté de voir dans la forme ancienne *crouiere* un adjectif dérivé de *croi* « méchant, mauvais », du gaul. **crōdios* (cf. *FEW*, II, 1358). Le français connaît, en effet, à l'occasion, des dérivés en *-ier* construits sur adjectif et qui lui servent à caractériser, cf. *premier*, *dernier*, *grossier*, *plenier*, *droitier*, *etc...* La forme simple aurait été conservée dans le *pie croix* que Montesson et Millet ont relevé pour le Haut Maine et l'Anjou, Chesnon pour la Normandie et Salerne pour la région de Nantes. Les représentants de **crōdios* sont devenus rares aujourd'hui sur le territoire de l'ancienne Gaule romane; ils sont, de plus, cantonnés principalement dans le franco-provençal et en Franche-Comté; il s'agit évidemment d'un mot en régression. Si l'étymologie ci-dessus proposée pouvait être admise, on aurait un témoignage intéressant sur son extension à l'époque ancienne. — Il va sans dire également que, dans ce cas, les *pie cruelle*, les *crawêye aguèce*, les *pie encrouelle* ou *engrouée*, les *pie escrayère*, *etc.*, recueillies par les lexicographes, devraient être considérées comme des réfections paronymiques de la formule première, réfections provoquées par l'isolement et l'obscurité sémantique du dérivé *crouiere*, quand les parlers eurent perdu l'adj. simple *croi*.

Félix Lecoy.

LES RENGES DE S'ESPETHE

The Old French word *renge*, more commonly seen in the plural, is thought to be derived from *hringa*, meaning 'buckle'. It is used in two connexions, 'les renges du gonfanon' and 'les renges de l'espee'. In the latter case it meant 'swordknot', and Godefroy's definition 'l'anneau dans lequel passait le fourreau' seems to have been invented to explain the transition from 'buckle' to 'swordknot'.

The only example of *renges* with *gonfanon* occurs in the 'Oxford' *Roland*, l. 1157-8 :

> Laciet en su un gunfanun tut blanc,
> Les renges li batent josqu'as mains.

Variants are *bandes*, *langues*. *Frenges* has been suggested as an emendation[1]. The meaning, presumably, is the loose ends or forks, or perhaps a fringe of the pennant. At this date, *gonfanon* was used to mean 'pennant' as well as 'standard'. Representations of the lance in art show that there were three methods of attaching the pennant to the shaft. The thin ends of a crescent-shaped or triangular piece of stuff might be tied to the shaft, precisely as children knot handkerchiefs to sticks to form flags : or a cord of twisted silk, sometimes embellished with a fringe, which ran round the edge of a piece of silk to strengthen it, might be tied to it top and bottom : lastly, ties or laces might be used to lash the inner edge of the pennant of the shaft. It is possible that at the time of *Roland*, and of the Bayeux tapestry, the pennant was sometimes made of a piece of silk stitched across three narrow bands of stronger stuff, and further strengthened by crosses and roundels applied to it. In this case, the *renges* (or bands) would also be the *langues* (or free ends). The general effect of the second and third methods is much the same as that given by the present-day pennant, which is lashed to the shaft by three pieces of household tape passing through eyelet holes in the pennant, but it would be rash to argue from modern practice since the lancer regiments of the British Army

1. For references see J. Bédier, *La Chanson de Roland commentée* (Paris, 1927), p. 211.

are the result of a revival after a lapse of centuries, caused by the lesson taught by the French at Waterloo. In old days, but not now, the lashings were prevented from slipping by a number of gilt or enamelled studs in the shaft. In the case of the heavier standard, these are clearly seen in the Bayeux tapestry, but they are too small to be represented in the case of pennants[1]. References to these *clous* have led to the belief that the pennant was nailed to the the shaft, but as the pennant had constantly to be renewed, the weakening of the wood just below the head caused by nailing rules this out as a possibility. When Guillaume pulled a fresh pennant from his boot and fastened it on without dismounting, he did not also produce a hammer and nails, as the wording might suggest to the unwary.

> Dunc met sa main en sa chalce vermeille.
> Si traist fors un enseigne de paille,
> A treis clous d'or la fermat en sa lance.
> Od le bras destre en ad brandie la hanste,
> Desi qu'as poinz l'en battirent les langes[2].

Laciet is used in the lines quoted from the *Roland*, and this occurs elsewhere. It seems that in spite of the difficulty of interpretation, *renges*, meaning lashings or streamers, should be kept in the 'Oxford' *Roland*.

So much for 'les renges du gonfanon'. It looks like an extension of the meaning of *renges* in 'les renges de l'espee'. From 'swordknot', the thongs or cords which attached the scabbard to the swordbelt, *renges* had come to be used by the end of the twelfth century for the baldric or belt itself, so that the compounds *rengeure* and *enrengeure* come into existence to take its place. Although *renges* could be employed as late as the Huth *Merlin* and other thirteenth century romances in its original

1. For the iconography, see the Bayeux tapestry *passim*, the frescoes at Cressac copied in the Musée des Monuments Français, the central boss at Vezelay, the 1277 brass of Sir John d'Abernon at Stoke Dabernon, reproduced in the Encyclopaedia Britannica s. v. Brasses, and twelfth-century seals, e. g. in C. Hunter Blair, *Durham Seals*. I am obliged to a corporal of the IX Queen's Royal Lancers for a lesson on the modern lance.

2. *Chanson de Guillaume*, ed. D. McMillan (S.A.T.F., 1949, 50) 11.315–19.

sense, Bracton in the middle of the century knew it only in the meaning of swordbelt, and derived it from *renes*, 'the loins'.

Renge, or rather *les renges*, makes its first appearance in Old French in the *Vie de S. Alexis*, a text which may be slightly older than the *Roland* in the form which has come dovn to us, that is to say, 1100 or a little before. Here on his wedding-night the saint gave into the safe-keeping of his bride (*cumandet*) 'les renges de s'espethe Ed un anel'. In the earliest MS., L, which was written at St Albans about 1115, the poem is headed by a miniature in which Alexis is offering with one hang a ring as big as a bracelet, and with the other his sword in its scabbard to which is attached a broad sash composed of three strips of stuff forming tails at the end. The bride is taking the ring with her right hand, and with her left she is catching hold of the sash, but touching neither sword nor scabbard. It is, therefore, not clear exactly how the artist was interpreting the text, or what his preconceived idea of the episode was. Now, what Alexis gave his bride is one of the greatest mysteries in the mysterious history of this legend.

The greatest authority on the various forms which the legend has assumed is Dr Margarete Roesler. Her latest conclusions [1] are that in the earliest form of the legend in which the marriage is described, Alexis completed the wedding-ceremony by handing over ring and wedding-gift, and that later, when the significance of the wedding-gift had become obscure, he gave his bride a ring and his belt as signs of renunciation. The transition is possible through a misinterpretation of the Greek ζωνη, meaning first pin-money, then purse and finally belt. In the extant versions, Alexis sometimes gives a ring alone, sometimes a ring and a belt, sometimes a ring and part of his belt, sometimes half a ring which he has cut in two with his sword. The tokens are sometimes wrapped in a purple veil and sometimes not [2].

---

1. 'Alexius probleme' *Zeitschrift fuer Romanische Philologie*, LIII (1933), p. 521, 22.

2. Over 100 MSS. in a dozen different languages are described by M. Roesler, 'Die Fassungen der Alexius-Legende', *Wiener-Beitraeger zur Englischen Philologie*, XXI (1905), cf. especially p. 45, 46, and her 'Alexius-probleme', also 'Versiones españolas de la legenda de San Alejo' *Nueva Revista de Filo-*

The explanation that the belt is a misinterpretation of ζωνη meaning 'purse' is plausible. Less so is the idea of a wedding gift consisting partly of clothing. It hardly seems possible that anything so conspicuous could be handed over secretly by the young man. Moreover, the purple veil seems to be part of the original conception, and the word used, *brandeum* or *prandeum*, means the veil in which holy relics were wrapped, which suggests that the second idea, that of renunciation, is really the earlier.

The most satisfying account of the episode, barely considered by Dr Roesler, is contained in the best MS. of Syriac II and the Vatican Karshûnî MS. of the Life [1]. In these, St Alexis strips off his wedding-garment — the bridegroom's coat of present-day Syria [2] — and wraps it with his wedding-ring in a veil of purple silk and leaves it with his bride. Here, the idea seems to be that she is to keep the relics of the marriage, which he puts behind him.

The other Syriac MSS. have 'jewels' for 'cloak' and some Greek texts have 'gift'. While some other Greek versions have ζωνη, yet others have a peculiar word ρενδα, which is transliterated in the early Latin versions *renda*. In one eleventh century Greek manuscript this word is glossed ζωνη βασιλία, and some Latin texts add : ' id est, caput baltei quo cingebatur '. The Golden Legend has 'caput baltei' and suppresses the rest. In the opinion of Du Cange, the Bollandists and M. Roesler, *renda* is a misreading for *renga*, but the evidence for ȝ or *d* is overwhelming, and it is difficult to see why every single scribe in Greek and Latin should have gone wrong over this word. It is easy to see whence the ' belt ' interpretation may have been derived. ' Belt ' and ' sword ' were used indifferently as symbols of knighthood. When leaving ' the world ' St Alexis renounced not only marriage but knighthood [3].

---

logia Hispanica, III (1949), p. 346: and J. H. D. Allen Jr. « Two Old Portuguese Versions of the Life of St Alexis (Urbana, 1943), p. 46,56.

1. Cf. A. Amiaud, *La Légende Syriaque de S. Alexis* (Paris, 1889), *Acta Sanctorum*, 17 July IV.

2. I am indebted to Mr B. Beckingsale, of King's College, Newcastle-upon-Tyne, for a description of these coats.

3. Cf. L. Gautier, *La Chevalerie* (Paris, 1895), p. 323.

Dr Roesler has argued against the postulated ' Byzantine original ' of Amiaud [1]. Moreover, she considers that one group of Greek texts is retranslated from the Latin. She admits that the Latin text is a translation from Greek, but considers that the topographical knowledge of Rome, coupled with the use of the words *prandeum* or *brandeum* and *rendam*, proves that this group of Greek texts are retranslations. The knowledge of Rome is not a conclusive test. The word *prandeum* or *brandeum* [2] is of unknown origin, and has just as much claim to be considered Greek as Latin, whereas *rendam* is neither Greek nor Latin and is a complete mystery, never being found elsewhere. Thinking of it as a misreading of *rengam* does not help, for *renga* is not a common Latin word. This presumably came into the language in Germany, and there is no evidence in the dictionaries that it became widely used. It does not seem to occur outside Germany, France and England, and is not represented in any Romance language save French. It is true that *rengas* occurs in the thirteenth century *Croisade des Albigeois* [3], but there it may have been borrowed by the Provençal writer from the French. It does not seem likely, therefore, that the word would find its way into a text written in Rome and thence into Greek. There remains a possible explanation of the word which has never been considered.

As Professor G. Rohlfs alone amongst editors of the Old French *St Alexis* points out in a footnote [4], Syriac II has a word which means *pallium* at this place. This word is *rĕdīda*. The resemblance between *rĕdīda* and ρενδα or *renda* is obvious. At this point Professor G. R. Driver very kindly allowed me to pick his brains. After consulting Professor McHardy he sent me the following note :

" The Syriac Life of St Alexis (p. 20, 11. 2-3) says ' He gave her his ring and his *rḏiḏâ* wrapped up in a purple veil '.

The Greek texts have ζωνη ' belt, girdle ' but the Syr. *rḏiḏa* can mean only *pallium*, *amiculum tenue* (Brockelmann), in which

1. ' Die Fassungen ', p. 1-19.
2. Du Cange, s. v.
3. E, Levy, *Provenzalisches Supplement-woerterbuch*, s. v. *rengas*.
4. *Sankt Alexius* (Sammlung romanischer Uebungstexte, XV, Halle Saale 1950), p. 60.

sense the word is taken by the editor of the Vatican Karshûnî MS. of the Life.

I think your *renda* must represent a transcription of a nasalised form of the Syr. *rḏîḏâ*. As *rḏîḏâ* becomes *renda*, so Syr. *šladdâ* becomes Mandaic *šlandâ*, and Arab. *tannûr* becomes Turk. *tandûr*.

The weak point is that in this form of dissimilation the doubled letters (here *d-d*) ought to be in immediate contact with one another not separated by a vowel, above all a long vowel (here *î*).

There may be some intermediate Arabic or Syriac dialectal form to explain the nasalising dissimilation."

The evidence of this word in the Syriac text is therefore suggestive, but not conclusive. If *renda* was a genuine Greek or Latin word, the inference would be that the Syriac translator had substituted a word which was like it. As it is, the contrary may have happened. A puzzled translator may have left the word alone, and subsequent scribes may have had a shot at glossing it. The wedding-gift strain may have come about by an essay at interpretation; or, it may be that Dr Roesler is right in thinking this the original version, which would then have been misunderstood by the Syriac translator, and later have given rise to another group of Greek texts. As has been said above, the 'pallium' tradition really gives the most satisfactory sense to the passage, and the whole question of whether the Syriac or Arabic version finds a place in the genealogical tree which Amiaud drew up and Dr Roesler demolished ought to be re-examined. For Amiaud did not think that is had any influence in the West.

Whatever the origin of *renda*, the Old French translator was the only one who had a remedy for difficulty to his hand. He simply had to substitute 'les renges de s'espethe' for *renda* and its gloss, 'id est, caput baltei' to give sense of a sort.

M. Dominica Legge.

THE TWO VERSIONS OF THE FALSE GUINEVERE EPISODE IN THE OLD FRENCH PROSE LANCELOT

The story of the journey to Sorelois and the imposture of the False Guinevere is one of the key episodes for the understanding of the evolution of the Prose *Lancelot*. It exists in two different versions, a long and a short one (Sommer, IV, p. 3 ff. and p. 365 ff.), which would seem to correspond to two distinct stages in the development of the romance. Ferdinand Lot, in an appendix to his *Étude sur le Lancelot en prose*, p. 359-377, compares the two versions and reaches the conclusion that the short version is the earlier and that it was later expanded and adapted by the same author; M. Micha in a recent article in *Romania*, LXXVI, p. 334-341, suggests that the short version is on the contrary a later *remaniement*. The issue is an important one because it involves the whole problem of the development of the Arthurian prose cycle. In the absence of a critical edition, no discussion of this issue can be profitable unless it is based upon a careful examination of all the relevant manuscript material. Sommer's *Vulgate Version of the Arthurian Romances*, published over forty years ago, although a great achievement at the time, has no claim to be considered a critical text and is quite inadequate for the present purpose. It is unfortunate, therefore, that M. Micha's conclusions rest almost exclusively upon Sommer's edition. Not only does Sommer give very few variants, but the MS which he has chosen, Additional 10293 of the British Museum, is unsatisfactory for the part of the text which describes the journey to Sorelois, the False Guinevere episode and the adventures leading up to the death of Galehot : it changes from the short version to the long one in the middle of the journey to Sorelois (vol. IV, p. 5), with the result that the text which M. Micha regards as the long version is in fact a mixture of the two. Moreover the text is a very unrepresentative one : when Add. 10293 does transfer to the long version it gives it in a form only to be found in a small and isolated group of MSS. Nor is the short version given

by Sommer complete. The last folio of MS fr. 768 of the Bibliothèque Nationale is missing and the text breaks off before the end. A complete short version is to be found in a MS which Sommer did not know — MS 1055 (06) of the Public Library of Rouen — which goes on to give an account of the death of Galehot and to bring the romance to an end at that point [1].

In so far as M. Micha's arguments in favour of the priority of the long version are based on Sommer they can all be disproved by reference to the manuscript tradition as we now know it. To give one example out of many, in the concluding passage of his article M. Micha suggests that the episode of the crowned lion of Libya as found in the short version (Sommer, IV, p. 391-3)[2] betrays the hand of a *remanieur* anxious to draw attention to Lionel, « personnage qui avait joué un rôle assez important dans les *Enfances* du t. III et qui figurait ensuite en bonne place au t. IV dans la quête de Gauvain ». This view is based upon an interpretation of the words with which the episode is concluded : « Ne plus ne parole cist contes de lui ne d'aventure qui lui avenist, *car il a son conte tot entier*. » For M. Micha this formula has a special significance : « Cette formule assez inusitée, n'a de sens que si l'on admet que le remanieur, connaissant la Quête des Dix et tout ce qui suit, a voulu signifier par là que le personnage ne reparaîtrait plus en scène. » But there is nothing unusual about the formula. Banin is dismissed in somewhat similar terms : « Mais de lui ne parole ore li contes plus. Mais li contes del commun devise et les oevres et les proeches de lui. » (Sommer, III, p. 111). There is a very close parallel at the outset of Gauvain's second quest for Lancelot : « Si se taist atant li contes d'ax tous fors de monseignor Gauvain, por ce

1. I am preparing an edition of this non cyclic Prose *Lancelot* which is to be published by the Clarendon Press.

2. A damsel brings a crowned lion to Arthur's court with the message that her lady will only grant her love to the knight valiant enough to kill the lion. Lionel is knighted the next day and asks for permission to undertake the adventure. He strangles the lion with his hands, gives the skin to Yvain for his shield and sets forth with the damsel to meet the lady whom he has won.

qu'il esploita de cele queste. Et neporquant chascuns de ces XX chevaliers *a son conte tout entier* qui sont branques de monseignor Gauvain, car chou est li chies et a chestui les covient en la fin tous ahurter por che que il issent tuit de cestui. » (Sommer, III, p. 276). This is echoed by a passage at the end of Sommer, III, p. 429, in which it is said that four wise clerks at Arthur's court set down in writing the adventures of Gauvain, Hector and the other companions of the quest. The formula is in fact used when the author wishes to dispose of some characters without providing them with lengthy adventures. It does not necessarily mean that the writer is a *remanieur*. There is in fact no trace of a *remaniement* in the short version account of the incident, which is foretold earlier on : Lionel, the author tells us, had a curious mark on his chest in the form of a lion. Hence his name. He then goes on to say : « Et moult dura le taque en mi son pis *jusqu'a tant qu'il ocist le lion de Libe de cui misire Ywain porta la peau puis longement en son escu ensint cum li estoires de ses fez lo devise ne onques puis la tache ne parut en son pis.* » (Sommer, III, p. 271). Sommer quotes the italicised part of this sentence in a footnote, and says that he found it in two manuscripts of the British Museum (Royal 19 C xiii and Lansdown 757); M. Micha doubts the authenticity of the passage because, he says, it occurs « dans deux manuscrits seulement, R et L ». *Seulement* is his own elaboration of the reference in Sommer who does *not* say that the passage occurs nowhere else. In actual fact it occurs in sixteen manuscripts of the prose *Lancelot* besides the two mentioned by Sommer, and the reason why it is not found in a still greater number of manuscripts is not far to seek : the recurrence of the words *son pis* obviously caused the omission of the words in between. If one were to look for traces of a remodelling in the manuscript tradition, one could find them, at least so far as the episode in question is concerned, much more easily in the long version than in the short one. As Ferdinand Lot has pointed out[1], the episode is found in most long version manuscripts, where it is introduced very clumsily : those in which it is left out are here " entirely isolated " and Lot explains that their iso-

1. *Étude sur le Lancelot en prose*, p. 374, note 3.

lation is due to some scribes' intentional omission of the passage which must have seemed difficult to fit into the narrative scheme.

The clumsiness in this instance is, therefore, in the long version treatment of the episode. That M. Micha should have overlooked this detail is the more surprising because he makes so much of anything that strikes him as clumsy or improbable in the short version. He refuses to credit the author of the prose *Lancelot* with the incident in which Baudemagu, the sage, says in Lancelot's presence that it is Lancelot who will cause the death of Galehot. M. Micha suggests that this is a grave blunder which betrays the hand of a *remanieur*. Apparently unaware of the existence of the Rouen MS 1055 (06), he describes the prophecy as « une annonce dans le vide » which ruins everything : « Lancelot averti devrait être poursuivi par cette pensée, redouter désormais de se trouver aux prises avec son ami sans le reconnaître; ou bien il devrait s'attacher à ses pas, ne point le quitter. » But surely the tragedy of the situation is not lessened but heightened by Lancelot's knowledge that he is doomed to cause the death of his friend. Galehot dies because, while separated from his friend, he hears a false report of Lancelot's death ; and this separation cannot be avoided, as is made clear in the short version by the conversation between Lancelot and Galehot on the way to Sorelois after Galehot's fall from his horse. Galehot tells Lancelot that he fainted from anguish at the thought that the companionship between the two friends must soon come to an end. The Queen is certain to ask Lancelot to stay permanently at Arthur's court, Lancelot will be unable to refuse this request, while Galehot will have to return to his own country to rule his people. He adds sadly : « Si sachiez certainnement que mout me fera grant mal au cuer quant il me covandra consirrer de la rien que ge plus amoie [1]. » Lancelot replies regretfully that however unwilling he is to cause Galehot pain he will have to obey the Queen. Thus the death of Galehot arises inescapably from the conflict between his friendship with Lancelot and

1. B. N. fr. 768, f. 174 a. Cf. Sommer, IV, p. 4.

Lancelot's love for Guinevere, and no knowledge that Lancelot may have of the future can alter this inevitable outcome.

M. Micha finds a second and more serious improbability in the fact that King Arthur's perplexity when confronted with the allegations of the False Guinevere is not explained, as in the long version, by a very strong resemblance between the two women, attributable to their close relationship as half sisters. But what can be more valid from the early thirteenth century point of view than the explanation which receives particular emphasis in the short version, namely the love potion? In the short version, unlike the long one, it is *before* the False Guinevere appears in person at court that King Arthur's senses are bewitched by a potion which first calms his anger and then makes him fall in love with the impostor: « Et entre la damoiselle et Berthelai orent faite une poison dont li rois but au mengier. Et si tost com il en ot beu, si li refroidi toz li cors de l'ire dont il ert devant eschaufez et devint ausin anvoisiez con toz li plus liez de laianz [1]. » « Et toz les jorz li donoit la damoisele a boivre de la poison que antre li et Berthelai avoient faite, si l'an conrea tel que ançois que li quinze jor fussient passé l'ama il plus que rien vivant [2]. » Just as Tristan and Iseut were helpless against the love potion, so was King Arthur against this « poison ». It explains and to some extent excuses his conduct and his extreme brutality towards Guinevere. What the author of the long version does is typical of the process of rationalization which characterizes so many *remaniements* of earlier romances. His treatment of the theme is in fact closely paralleled in the prose *Tristan* where motivation through magic is overshadowed by a realistic intrigue. Before drinking the love potion Tristan falls in love with Iseut on hearing that Palamede is in love with her.

The third " improbability " criticised by M. Micha concerns two remarks made before and during Lancelot's fight against the three knights. In the midst of the battle, after killing the second knight, Lancelot calls to Kay who is watching from a window : « Messire Kex, encores cuit ge que vos ne voudriez

1. B. N. fr. 768, f. 179 b. Cf. Sommer, IV, p. 377.
2. B. N. fr. 768, f. 179c. Cf. Sommer, IV, p. 378.

pas estre li quarz por lo reiaume de Logres gaaignier[1]. » M. Micha believes that this remark only has its full meaning if regarded as an allusion to the episode in the long version (Sommer IV, p. 60) in which Lancelot offers to fight against two or even three knights and replies haughtily to Kay who accuses him of presumption : « Quant la bataille sera faite dez trois vous ne volriés estre li quars por toute la terre le roy Artu qui chi est. » In the short version instead of this retort is to be found an openly hostile threat against King Arthur : « Comment, fait Keus, si avez talant por ma dame a combatre encontre trois chevaliers ? Certes, fait il, voires. Ge m'i combatrai segurement. Et sagiez que ge voudroie avoir fait mout grant meschief par covant que tel roi a il en ceste place fust li quarz. Et issi voirement m'aist Dex, il ne porteroit jamais corone[2]. » M. Micha maintains that the short version's text no longer fits in with Lancelot's taunt at Kay in the middle of the battle and introduces a discordant note into the character of Lancelot who has never failed to show respect towards the King. These objections do not, however, seem wholly convincing. In the short version Lancelot is angry with Kay who has presumed to offer himself as the Queen's champion and to question Lancelot's willingness to fight against three knights, and this anger would seem to provide adequate justification for Lancelot's taunt without the remark which is to be found in the long version only. Nor can it logically be maintained that the short version's threat to King Arthur is discordant with Lancelot's character unless the same discordancy is admitted in the long version where there is an undeniable threat to the King himself in Lancelot's reply to King Arthur's attempts to persuade him to give up the battle against the three knights (Sommer, p. 63, lines 3-7) : « Et pleust ore a Dieu que tels iii chevaliers a en vostre cort qui quidoit estre li iii meillor chevalier del monde fuissent ore chi en lieu de ches iii que iou voi la armés encontre moi. Et si n'en peust estre pais faite, si m'ait Diex il y a tel qui jamais ne porteroit coronne en teste. »

---

1. B. N. fr. 768, f. 183 d. Cf. Sommer, IV, p. 388
2. B. N. fr. 768, f. 183 a. Cf. Sommer, IV, p. 386.

And the King himself recognizes it : « Lors s'aperchut bien li roys qu'il ne le dist se por lui non. » In Rawlinson Q. B. VI of the Bodleian Library, which gives the long version, the menace is more pointed still and seems to make better sense : « Et pleuust Dieu que tel roi a en vostre compaignie qui cuide estre li mieudre du monde fust en lieu a i de ces iii, si n'en peuust pes estre faite, si m'aist Diex il i a tel qui jamais ne porteroit corone en teste. » In any case it would seem that Lancelot's angry threats are quite consistent with his character, for they are inspired by his great love for the Queen whose death Arthur is seeking. In fact, these threats, although found in both versions, are more justified in the short version where King Arthur, completely blinded by the potion, is more brutal, himself proposes the battle of one knight against three and does not, as in the long version, offer to set Guinevere free to save Lancelot from fighting against such overwhelming odds.

Lastly M. Micha alleges that in the short version too much happens in too short a time, incidents are brutally juxtaposed and there is none of the skilful *entrelacement* which, he believes, characterises the author of the prose *Lancelot*. A great number of events and a considerable amount of travelling do indeed take place in approximately one and a half months, from the departure of Galehot and Lancelot for Sorelois to the final uncovering of the treachery of the False Guinevere and Bertholai on the eve of Christmas. But there is no open contradiction, as the time taken for journeys is left vague with phrases such as *si chevauchierent tant par lor jornees*, *et s'an vont a granz jornees* which also occur quite frequently in Sommer III. It is true that there is a feeling of urgency throughout the episode. This terrible question must be settled before the important festival of Christmas; the action here, as in Sommer III, is related to the rhythm of the great feasts, so important in fact as well as in fiction, for it was then that the kings held their great courts at which they wore their crowns [1]. In Sommer III events revolve round these great feasts, and winter and

1. *The Anglo Saxon Chronicle*, trans. by G. N. Garmonsway (London, 1953), p. 219-220 ; P. E. Schramm, *Der König von Frankreich* (Weimar, 1939), I, p. 122-123, III, p. 57.

summer occur at their appointed times, as Ferdinand Lot has demonstrated [1]. But in comparison with later volumes of the prose *Lancelot* the interweaving of events is much looser and less elaborate, precise time is not so much emphasised. The phrases *deux ans* or *trois ans* are used without any very great significance being attached to the exact number of years, indeed there are sometimes slight inconsistencies. For example, Claudas captures the kingdom of Gaune, and Pharien takes under his protection the children of Bohort (Sommer, III, p. 18). He hides them *plus de iii ans* in his house (p. 22, line 32), then his wife betrays him and he has to fight a battle to defend himself against a charge of treason before Claudas. *After* this battle Claudas goes secretly to Arthur's court, but according to Sommer III, p. 27, line 29, this journey takes place only two years after his conquest of Gaune, *quant il ot tenu ii ans les ii royaumes*. This statement does not agree with that on p. 22 and it is slightly modified four lines further down on p. 27 by a remark of Claudas himself : *car j'ai tenu plus de ii ans ii roialmes*.

As for the *entrelacement*, it is certainly the case that there are considerable parts of Sommer III in which *entrelacement* plays no very great part. In the first 120 pages the narrative, which tells mainly of wars between Claudas and his barons, is a comparatively straighforward account of events. It is only after Lancelot's knighting that greater emphasis is laid upon *entrelacement*, for at this point the narrative structure changes and is mainly based on a series of quests. The absence of allusions to forthcoming events in the short version is easily understandable now that it is known from the Rouen Ms 1055 (06) that in that version the death of Galehot was not followed by the *Conte de la Charrette* nor by the *Queste del Saint Graal* [2]. There is obviously no need to prepare for events which are not going to take place [3].

---

1. *Étude*, p. 29-35.

2. This non cyclic version of the Prose *Lancelot* contains references to the Grail, but these are in open contradiction with events in the *Queste del Saint Graal*. The contradictions are common to almost all MSS of Sommer, III, whether cyclic or non cyclic. I am preparing a study on this question which is too complex to be examined here.

3. Ferdinand Lot did not know the Rouen MS, but he attached conside-

Finally, to argue that thise non-cyclic version is a truncated version of the complete cycle, achieved by an unravelling of the different threads of narrative, is to ignore the fact that we have no examples of an unravelling and simplifying process in the second quarter of the thirteenth century, the date to which paleographers assign fr. 768. It is true that some MSS abridge, but this is usually done by recounting the same events more briefly, as for example in MS Royal 19 C XIII of the British Museum. There is also the abridged version of the *Mort Artu* which is described by M. Frappier in the introduction to his edition [1], but again this is an example of condensation rather than of unravelling. M. Frappier writes : « La plupart des manuscrits s'accordent entre eux, même ceux qui représentent la version abrégée, pour donner dans un ordre semblable le même nombre d'épisodes [2]. » Only two fourteenth century MSS of the *Mort Artu* condense by omitting several episodes, but this is a case of compression, not of large scale unravelling of threads. Of all the *Lancelot* MSS of Sommer III there is only one of the late thirteenth century which does attempt to shorten by omitting adventures and rearranging the narrative, MS 1054 (05) of Rouen. The author of this version explains why certain episodes have been left out : « Je veuill saillir a ce que li plus des genz me demande et ma dame qui cest conte me veut retrere, mes ce sachent tuit cil et toutes celes qui orront ce conte que c'est sanz ceste aventure que j'ai trespassee li droiz contes de Lancelot. » (f. 123 c). But he soon finds that such omissions get him into difficulties and that he has left out something vital for the understanding of the story : « Je vous ai conté et retret la pes del roi Artu et de Gal. mes je ne vous ai pas dit ne retret por qui la pes fu se couvertement non, mes tant

rable importance to B. N. fr. 768 which he described as representing « pour une bonne moitié environ, le premier état du *Lancelot* propre » (*Étude*, p. 377). He never suggested that the version contained in this MS had circulated in a separate form as an independent non cyclic work. But cf. J. Frappier, *Étude sur la mort du roi Artu*, p. 133, note 1 : « Ce ms., le plus ancien de tous, ne témoigne-t-il pas au contraire qu'un premier secteur du *Lancelot* propre a été publié à part ? »

1. *La Mort le roi Artu* (Paris, 1936), p. XLIX.

2. *Ibid.*, p. XXXIII.

sachent cil qui cest conte orront que il est de droite estoire et de vraie a tesmoing mon seignor Robert de Bourron qui parasovira les enfances de Lancelot au conte de la charreste. Ge ne vous ait pas conté les autres aventures de Lancelot, mes ge preing cestui pour mener au conte de la chareste. » He then has to go back in the story to introduce the essential linking episode. The difficulties of unravelling the threads of the Lancelot cycle are therefore considerable, and none of those few scribes who wished to condense seem to have had any idea how to carry it out or to have even attempted seriously to do so. Such a task would surely be beyond the powers of the clumsy *remanieur* postulated by M. Micha.

An examination of all the MSS of the Prose *Lancelot* shows that the tendency undoubtedly lies in the opposite direction, towards the closer knitting together of the cycle, the multiplication of cross references and the reduplication of events. For example, a number of MSS try to give greater unity to the cycle by removing an obvious discrepancy between the account of the birth of Merlin given in the Prose *Lancelot* proper (Sommer, III, p. 19–21) and that to be found in the *Estoire de Merlin* of the Vulgate cycle (Sommer, II, p. 3 ff.) which is similar to Robert de Borron's version. In seven MSS of the Prose *Lancelot* the *Lancelot* version is replaced by that of the *Estoire*, and it would seem from the differing lengths of the account and various ways in which it is fitted into the context that the adaptation was made independently by a number of different scribes. Four MSS give no detailed account but refer the reader to the *Estoire de Merlin*, each MS altering the text in a different way. Another example of this strengthening of links between the various parts of the cycle is to be found in an alteration to the concluding sentence of the account of the imprisonment of Merlin which in most MSS reads as follows: « Ileuc remeist en teil maniere, car onques puis par nului ne fu seus ne par nul homme veus qui noueles en seust dire. » (Sommer, III, 21). A group of MSS, the oldest of which belong to the thirteenth century, qualify this by referring to an incident which takes place in the *Estoire de Merlin* (Sommer, II, p. 461): « Car onques puis ne parla a homme fors i fois a son signor Gavain si com li contes le devise el conte de Merlin. »

A good illustration of the expanding process is to be found in the various versions of the story of Galehot's fall from his horse during the journey to Sorelois. In the account of this incident given by B. N. fr. 768, Additional 10293 (used by Sommer) and the nine other MSS which give the short version at this point, Galehot's gloomy thoughts cause him to fall from his horse and lie unconscious (Sommer, IV, p. 3-4). In the long version, given by the majority of MSS, Galehot falls from his horse and lies unconscious ; Lancelot, thinking that his companion is dead, faints and strikes his head against a stone. In a still longer version to be found in B. N. fr. 751 and the Middle-High German translation, Galehot falls from his horse and lies unconscious, Lancelot faints and cuts his head, and Galehot, regaining consciousness, sees the blood pouring from Lancelot's wound and faints again.

The evidence from the *Lancelot* MSS would therefore seem to suggest that it is more compatible with the general trends in the development of the prose *Lancelot* that the long version should be an expansion of the short version than that the short version should be an abridgement and simplification of the long one. It is not until a much later stage that writers such as Malory [1] make a serious attempt to unravel or to cut the threads of the *entrelacement* and to break up the long cyclic romances into a series of tales.

Elspeth KENNEDY.

---

1. Cf. E. Vinaver, *The Works of Sir Thomas Malory* (Oxford, 1947), I, p. xlviii-lviii.

COMPTES RENDUS

Paul Aebischer, **Textes norrois et Littérature française du moyen âge**. — I. Recherches sur les traditions épiques antérieures à la *Chanson de Roland*, d'après les données de la *Karlamagnússaga*; Droz et Giard, 1954; 67 pages [Société de publications romanes et françaises, XLIV].

On sait que la *Chanson de Roland* fait par deux fois allusion (vv. 197 ss., 1775 ss.) à une prise de la ville de Nobles par Roland. Il est à peu près constant qu'il existait à époque ancienne un poème qui racontait l'aventure, poème peut-être antérieur à notre *Roland* lui-même. Ce poème est perdu; quelques textes épiques français y font allusion, sans qu'on puisse tirer de ces allusions rien de précis. Nous avons toutefois une narration abondante des événements dans l'*Entrée d'Espagne*, vv. 9410-10938, mais le témoignage est tardif. Aussi M. Aebischer, intéressé par le problème, a-t-il tourné son attention vers les deux résumés de l'épisode, d'ailleurs différents, que nous a conservés la *Karlamagnússaga*, respectivement dans sa branche I et sa branche V.

Le résumé de la branche I reproduisant sans doute la forme la plus ancienne, M. Aebischer s'est en premier lieu demandé comment était constituée cette branche. On sait que la *Karlamagnússaga*, compilée vers 1250, est composée, dans son état actuel, de dix branches, mais que les branches II, IX et X sont plus récentes que les autres et ne remontent pas plus haut que le début du XIVe siècle. Parmi les sept branches anciennes, la première se distingue des six autres par un assez grand nombre de traits, tels que, par exemple, un traitement différent des noms propres, ou l'utilisation d'autres sources, ou une manière différente d'utiliser ses sources. Aussi M. Aebischer est-il arrivé à la conclusion très vraisemblable, déjà entrevue par d'autres critiques, que nous avons affaire avec elle à une compilation indépendante à l'origine de la *Karlamagnússaga* proprement dite, et un peu plus ancienne, compilation qui s'était donnée comme propos, elle aussi, d'exposer sous une forme suivie l'ensemble des principales légendes consacrées à Charlemagne.

Plus tard, et vraisemblablement après avoir été amputée de sa fin, cette compilation aurait été utilisée pour servir d'introduction à la saga de 1250, et cela expliquerait les divergences ou les contradictions ou les redites que l'on constate entre les deux parties. M. Aebischer croit, d'autre part, que la source de cette branche I est à chercher dans un texte français, qui était déjà une compilation du même type, et de date assez haute, si l'on en juge par certains noms propres conservés sous une forme archaïque jusque dans la traduction, tels que *Adaliz* qui présente le maintien du *-d-* intervocalique. A vrai dire, il y a là une certaine difficulté, car il ne semble pas qu'on ait exécuté de compilations de type biographique en France à époque ancienne. Toutefois, et en tout état de cause, la branche I de la *Karlamagnússaga* paraît bien remonter, directement ou indirectement, à des modèles de bonne époque; d'où l'intérêt de son témoignage.

Malheureusement, ce témoignage, en ce qui concerne la *Prise de Nobles*, se borne à un résumé qui ne permet guère de se représenter avec précision ni la marche de l'action, ni le caractère des personnages. On peut cependant accepter en gros la comparaison rapide que M. Aebischer établit, p. 44-48, entre les quatre versions, ou bribes de version, qui nous sont parvenues : résumé de la branche I et de la branche V de la *Karlamagnússaga*, allusion du *Roland*, épisode de l'*Entrée d'Espagne*. On s'étonnera seulement qu'il ne cite que d'après son titre et l'allusion de G. Paris le chapitre des *Conquestes de Charlemagne*, de David Aubert, alors que le texte lui-même en a été excellemment publié depuis 1943 par M. R. Guiette, *Croniques et conquestes de Charlemaine*, Bruxelles, 1943, II, 1re partie, 193-207, et qu'il ne mentionne même pas ni le chapitre XXXIII du *Pseudo-Turpin* ni la *Spagna* italienne, qui, pour la *Prise de Nobles*, semble avoir eu une source qui était légèrement différente de l'*Entrée* française, mais identique, par contre, à la source du *Viaggio di Carlomagna in Ispagna* (cf. M. Catalano, *La Spagna*, Bologna, 1939, I, p. 25-29). Il est vrai que ces trois derniers textes ne lui auraient pas appris grand-chose, surtout sur les formes anciennes du thème. Toutefois, les *Croniques* et le *Pseudo-Turpin* l'auraient peut-être mis en garde contre une hypothèse extrêmement risquée, à laquelle il s'est laissé aller et qui l'a entraîné à des développements, dont le moins que l'on puisse dire, c'est qu'ils sont très hardis.

Il y a longtemps que l'on s'est demandé ce qu'était Nobles, et on a tenté plusieurs identifications, cf. Boissonnade, *Du nouveau...*, p. 116-117. M. Aebischer rejette, sans doute avec raison, les explications antérieures, et croit avoir trouvé la solution du problème dans un vers du Poeta Saxo qui déclare, à propos de Pampelune « *...quod fertur* nobile *castrum Esse Navarrorum* » : d'après lui, ce serait cette « épithète-apposition » *nobile* qui serait devenue un « toponyme » (par erreur ou de propos délibéré ? M. Aebischer ne le dit pas) chez un auteur postérieur, peut-être l'auteur de la première *Entrée d'Espagne*, épithète qui aurait déplacé ainsi le nom véritable de la

ville ; autrement dit, Nobles serait Pampelune. Je n'ai pas besoin de souligner, sinon l'invraisemblance, du moins l'extrême difficulté de cette hypothèse. Comment un poète, traitant des guerres d'Espagne, s'il s'est trompé, a-t-il pu confondre, dans le texte qu'il consultait, *Pompelonem* et *nobile castrum* et ne pas voir où était le vrai nom ? S'il ne s'agit pas d'une erreur, pourquoi ce poète aurait-il supprimé ou dissimulé le nom de Pampelune, alors que le nom de Saragosse, par exemple, et bien d'autres, apparaissent toujours dans nos épopées sous une forme aisément reconnaissable ? Et comment pouvons-nous, nous lecteurs modernes, nous vanter, sur un indice bien fragile, de pouvoir identifier la ville de Nobles avec Pampelune, alors que poètes et lecteurs du moyen âge ne l'ont pas fait et se sont crus en droit, les uns de réclamer, sans doute, les autres de rédiger une *Prise de Pampelune* à côté d'une *Prise de Nobles* ? Enfin, comment supposer qu'un jongleur français ait lu le Poeta Saxo, dont il ne subsiste que deux manuscrits (dont l'un n'a d'ailleurs été copié qu'en 1492, dans un monastère de la province d'Anvers), et dont nous avons tout lieu de croire que le poème n'est jamais sorti, sinon de sa lointaine Westphalie, du moins de sa Germanie natale ! D'autre part, et à défaut d'une identification certaine (qui est peut-être impossible, car nous ne sommes pas sûrs, après tout, que Nobles ne soit pas une ville imaginaire), il eût été bon de se demander où les lecteurs et les poètes du moyen âge plaçaient cette ville mystérieuse. Or, il est certain qu'une tradition très forte et relativement ancienne, voyait dans Nobles une ville située au *nord* des Pyrénées. Le *Pseudo-Turpin* le dit expressément, ch. XXXIII, p. 235 de l'éd. de Meredith-Jones, p. 96 de l'éd. Mortier, et les *Croniques* de David Aubert, bien qu'elles situent la ville sur l'Ebre, déclarent, p. 204 et 207, qu'après avoir pris la cité les troupes chrétienne doivent traverser les « ports » pour atteindre Pampelune et qu'elles font étape à Saint-Jean (Pied-de-Port). Ces témoignages vont d'ailleurs plus loin : si le *Granopolis* ou *Gratianopolis* du *Pseudo-Turpin* ne nous renseigne pas beaucoup, David Aubert nous apprend que Nobles s'appelait de son temps *Acs*, c'est-à-dire *Dax*, et on ne peut guère mettre en doute que le document de 1256 (cf. P. Raymond, *Dictionnaire topographique des Basses-Pyrénées*, p. 114) qui appelle *Nobile* (castrum quod dicitur *Nobile*) l'actuelle Tour de Moncade à Orthez, c'est-à-dire le château des vicomtes de Béarn, ne reflète une tradition vivante au XIII^e^ siècle. Pour toutes ces raisons, l'identification de Nobles avec Pampelune me semble devoir être résolument rejetée.

Quoi qu'il en soit, cette identification a amené M. Aebischer à rédiger la deuxième partie de son mémoire (p. 51-67), intitulée *La branche I de la Karlamagnússaga et l'histoire*. A vrai dire, la pensée de l'auteur est ici difficile à saisir : on ne voit pas très bien si M. Aebischer considère que les éléments de « réalité » qui figurent dans cette branche I, et plus particulièrement dans la section consacrée à l'*Entrée d'Espagne*, sont parvenus à la connaissance

des auteurs premiers (c'est-à-dire à la connaissance des poètes français, auteurs des œuvres dont la saga, et son modèle, ne sont que la compilation) par l'entremise de textes historiques, ou s'il croit saisir dans ces éléments la survivance de traditions anciennes, nées des faits eux-mêmes. J'ai l'impression, mais peut-être me trompè-je, qu'il penche malheureusement pour la seconde explication. Ayant, en effet, découvert ou cru découvrir que Nobles, c'était Pampelune, il a fait un pas de plus, et il pense que les événements qui, dans la légende épique, précèdent le drame de Roncevaux, sont le reflet de l'expédition de Charles en Espagne. Notons que dans l'histoire, Charlemagne, en 778, détruit Pampelune *après* son échec devant Saragosse, alors que dans la légende la prise de Nobles-Pampelune *précède* la prise de Saragosse. Mais ce détail chronologique ne gêne pas M. Aebischer. D'autre part, comme nous ignorons à peu près tout de la campagne réelle de l'empereur franc dans la vallée de l'Èbre, on a beau jeu de la comparer avec les éléments ou les indications d'une légende dont la clarté ou la précision topographique n'est sans doute pas non plus le caractère essentiel : en tout cas, Boissonnade et M. Burger, qui ont tous deux soutenu l'identité du *Cordres*, du *Tuele* et du *Valterne* du *Roland* d'Oxford (les deux premiers noms se retrouvent dans la branche I de la *Saga*) avec les trois localités navarraises de Cortes, Tudela et Valtierra, seraient ou seront sans doute bien étonnés d'apprendre qu'ils ont eu raison, certes, dans leur identification, mais qu'ils se sont lourdement trompés sur les circonstances qui ont fait parvenir ces trois noms à la connaissance des poètes français. Boissonnade ou M. Burger s'imaginaient, en effet, que les croisades espagnoles du XIe siècle avaient donné quelque célébrité, chez nous, à des localités où étaient passées et avaient peut-être combattu les troupes françaises ; pour M. Aebischer, cette connaissance remonte bien plus haut, car il s'agirait, en réalité, d'étapes de Charlemagne lors de sa marche sur Saragosse, étapes dont le souvenir, négligé ou écarté par les annalistes officiels, aurait survécu dans les légendes. Et pourtant, n'est-il pas évident, si ces identifications sont bonnes, que la mention de trois villes situées réellement sur la route de l'Èbre peut s'expliquer sans plus, chez un poète qui décrit cette route, par la simple connaissance réelle de ces trois villes ? Que si l'on oppose à cette explication l'argument qu'au moins une de ces trois villes est trop insignifiante pour avoir d'elle-même attiré l'attention, et qu'il a fallu au poète une raison particulière de la mentionner, n'est-il pas d'une méthode plus sûre de chercher dans les événements contemporains (ou à peu près) de la rédaction du poème cette raison particulière, plutôt que de confier la charge de l'explication à un passé lointain et nébuleux, explication d'autant plus fragile ou douteuse que le détail à expliquer (ici le nom d'une ville où il ne se passe rien) est non seulement insignifiant, mais sans lien organique avec le complexe de narration dans lequel il est engagé ?

Passons maintenant à un autre détail. Voici une autre concordance qui

ne peut manquer, semble-t-on nous dire, de frapper les esprits non prévenus. Charlemagne, dans la réalité, a eu une sœur, Gisla ; la rédaction norroise, il est vrai, lui en accorde généreusement trois ; dans l'histoire, cette sœur a été placée dans un monastère dès ses plus tendres années, et elle est morte abbesse de Chelles ; la rédaction norroise, il est vrai (*horresco referens !*), lui fait donner un fils incestueux à son frère ; mais, et ce serait là le point, Charles, dans la légende, marie cette sœur incestueuse à Milon d'Aiglent qu'on fait duc de Bretagne, pour le récompenser sans doute de sa complaisance ; or, Roland, qui était donc le fils putatif de ce Milon, est dans l'histoire *Britannici limitis praefectus* : le titre de Milon doit donc correspondre obscurément à quelque réalité historique. Mais en admettant même qu'il y ait rapport entre les deux traits « bretons » signalés par M. Aebischer (ce dont on peut d'ailleurs raisonnablement douter) n'est-il pas possible, et sans doute plus vraisemblable, de penser que le rapport est précisément inverse et que Milon n'a été dit duc de Bretagne par les poètes, que parce que les poètes savaient (par Eginhard) que Roland était préfet de la marche de Bretagne ? Il n'y aurait, dans ces conditions, plus rien de « curieux » dans la qualité de Milon d'Aiglent.

Il serait oiseux, je pense, de poursuivre la discussion. Chacun peut se faire une opinion, par la lecture du texte de M. Aebischer, qui mérite d'ailleurs à tous égards l'attention, et chacun pourra trouver, dans ce texte, des raisons de se confirmer dans son opinion, quelle qu'elle soit. Ceux qui croient à la réalité d'une tradition ancienne dans l'épopée et à la continuité de la transmission, jugeront que M. Aebischer apporte de l'eau à leur moulin ; ceux qui pensent que les textes épiques que nous avons conservés n'ont vu le jour qu'à une époque relativement tardive, et qu'ils ont alors abondamment utilisé la tradition érudite ou pseudo-érudite regretteront que les tenants de l'opinion opposée persistent à pratiquer trop souvent un type de raisonnement auquel ils ne peuvent adhérer.

Félix LECOY.

Diego ZORZI, **L'« amor de lonh » di Jaufre Rudel** [*Aevum*, rassegna di scienze storiche, linguistiche, filologiche pubbl. a cura della falcoltà di lettere dell'Università cattolica del Sacre Cuore, XXIX, 2, mars-avril 1955, p. 124-144].

J'avais, en prenant position contre les explications soit biographiques, soit allégoriques du chansonnier de l'un des plus anciens troubadours, expliqué (dans mon opuscule « L'amour lointain de Jaufré Rudel », Chapel Hill, 1944) l'amour lointain comme paradoxe inhérent à la poésie des troubadours, inspiré par ce que j'appelais l'« *a priori* chrétien » : posséder comme si on ne possédait pas. La méthode que j'employais était 1) de grouper les expressions variées de ce sentiment (« posséder — ne pas posséder », « voir — ne pas voir », « voisin — lointain, ») telles qu'elles se trouvent dans les poésies de Jaufré Ru-

del, 2) de les réduire à un dénominateur commun (précisément celui du « paradoxe ou *a priori* chrétien ») 3) de vérifier si cette réduction à un principe est une explication valable pour les autres détails de ces poésies — méthode que j'appelle, après Dilthey, celle du « cercle philologique » et que j'ai pratiquée dans d'autres études. M. Zorzi de son côté emploie une méthode un peu différente, mais qui lui permet d'arriver à une interprétation du troubadour semblable à la mienne, tout en ajoutant des observations originales et convaincantes : il choisit son point de départ dans un passage de la chanson *Lanquan li jorn son lonc en mai* (n° V dans l'édition Jeanroy) :

> Dieus que fetz tot quant ve ni vai
> E formet cest'amor de lonh,
> (donne-moi de voir véritablement cet amour lointain).

M. Zorzi découvre, ce à quoi aucun de ses devanciers n'avait pensé, dans la définition toute particulière de Dieu (non pas le créateur *ex nihilo* du monde, des éléments, ni le créateur de la femme, de l'amour, mais « créateur de *ce qui va et vient* ») le rythme, attribué à la divinité, de l'amour du poète, qui, précisément, va (s'éloigne) et vient (se rapproche de son amour), qui aime « de loin » et de près en même temps. Autrement dit, ce que j'appelais l'*a priori* chrétien de cet amour est reconduit par le poète même à sa source : Dieu, qui a « formé » cet amour à son image, d'après son propre rythme. Ceci sera donc le thème-clé du troubadour et les vers cités forment le « sommet » stylistique (l'« idea-vertice ») du petit chansonnier de Rudel : ils se trouvent dans la poésie *Lanquan li jorn*, qui, dans le réarrangement proposé par M. Zorzi, occupe la 5e place, celle de la « maturazione piena dell'*amor de lonh*, formato da Dio », c'est-à-dire l'avant-dernière (puisque la chanson *Quan lo rossinhols el folhos*, généralement considérée comme la dernière contient un nouveau motif, celui du pèlerinage). Après avoir fait l'ascension de ce « sommet », M. Zorzi redescend vers les autres poésies, qui forment la base de cette pyramide et énumère tous les passages qui, sous une forme ou une autre, reflètent le rythme de l'amour qui « va et vient » (par exemple PRES *de lieis, si be·m suy de* LONH ; *quan drutz* LONHDAS *er tant* VEZIS ; particulièrement le passage ... *trop son nostras terras* LONH ... *e per aisso* NO·*n suy* DEVIS, réinterprété d'une façon nouvelle : « et pourtant je n'en suis plus séparé » (*devis* partic. de *devire*, « séparer »). L'auteur montre aussi que l'attitude du troubadour du XIIe siècle n'est pas discordante du panthéisme philosophique de l'École de Chartres : « tout amour reflue vers Dieu duquel il est un effluve », et que, à peu près deux siècles plus tard, Dante lui aussi conçoit le rythme de son âme au diapason du rythme divin, du « va-et-vient » de la roue céleste :

> Ma già volgeva il mio disiro e il velle
> si come rota ch'egualmente è *mossa*
> l'Amor che *muove* il sole e l'altre stelle.

Je crois que la découverte, dans un des plus anciens troubadours, d'un lien rattachant le rythme de l'amour courtois (= lointain) au rythme de la création divine marque un grand progrès dans l'explication de la poésie de Jaufré Rudel ainsi que de la poésie amoureuse des troubadours. Mais ce qui m'intéresse particulièrement, c'est la diversité des méthodes par lesquelles M. Zorzi et moi, tous deux se refusant à toute interprétation qui n'émane pas des poésies elles-mêmes, nous sommes arrivés à des résultats similaires (le sien allant au-delà de ce que j'avais pu trouver). L'auteur écrit sur ces deux méthodes (le catalogue des motifs constants — l'investigation de la « phrase-sommet »): « Ambedue i sistemi ci sembrano legittimi : l'uno è di più generale applicazione, mentre il nostro può evidentemente giovare solo quando l'ispirazione religiosa di fondo sia reperibile alla superficie in forme esplicite ». Je dirais qu'au fond les deux méthodes se réduisent à une, celle du « cercle philologique » : que le critique ait été frappé par une répétition constante d'un motif (*amor de lonh*) ou par une expression tout à fait originale (*Dieus que fetz tot quant ve ni vai*), dans les deux cas il a fait une observation dont il déduit un thème psychologique central, quitte à, ensuite, expliquer des détails jusqu'ici restés inobservés de l'œuvre poétique par ce même thème : et en fait, M. Zorzi doit, pour montrer le rythme du « va-et-vient », énumérer à peu près les mêmes passages que j'avais invoqués pour le motif « loin-près ». Puisque le poète créant son œuvre suit un mouvement inverse (à partir du « dedans » de son âme vers « l'extérieur » de l'œuvre) de celui du critique (qui part du dehors de l'œuvre pour pénétrer à l'intérieur de l'âme du poète), nous trouverons en général, chez un poète qui veut exprimer un thème psychologique important pour lui, les mêmes deux possibilités : le recours à la répétition de ce motif important ou la formule originale qui condense son expérience — et même quelquefois les deux possibilités conjuguées, comme dans le cas de Jaufré Rudel. L'intensité du sentiment ou de l'idée de l'auteur se manifeste aussi bien par l'expression répétée que par l'expression originale et condensée [1].

Ainsi on trouve, chez le même Goethe qui a créé le terme allemand *Umwelt* expression maximum de son expérience de l'être humain enveloppé par son milieu, nombre de passages dans lesquels il revient sur cette expérience personnelle. Peut-être y a-t-il plus de chances de trouver des formules originales condensant une expérience dans les auteurs modernes (qui s'efforcent d'écrire un style personnel) que chez les poètes médiévaux (qui suivent plutôt les préceptes d'une rhétorique impersonnelle) — mais, précisément à cause de la rareté d'un style personnel au moyen âge, la découverte par

1. J'ai ici donné une portée plus générale aux idées de M. Zorzi, qui, lui, comme on a vu par la phrase citée plus haut, ne veut appliquer sa méthode qu'aux textes permettant de sentir une inspiration religieuse. Je crois en effet que toute émotion forte (religieuse ou non) agit de la même façon sur l'œuvre poétique.

M. Zorzi d'une formulé aussi dense d'intensité personnelle comme *Dieus que fetz*... chez un des plus anciens troubadours doit être accueillie avec gratitude : « personalissima voce quella di Jaufre Rudel, eppur voce di un'epoca », écrit M. Zorzi. On ne pourrait mieux dire.

On pourrait naturellement se demander comment Jaufré Rudel est arrivé à formuler l'essence de son Dieu par la phrase insolite *que fetz tot quant ve ni vai* : ses sources évidentes doivent être les passages de la Genèse faisant allusion à la création divine : 1,26 et 28 ; VII, 14 et 21 : des expressions comme *omnis* caro, quae *movebatur* super terram, volucrum, animantium, bestiarum, *omniumque* reptilium, quae *reptant* super terram » (qui ont été condensées aussi par d'autres poètes : tout allemand se rappellera le vers de Schiller *was da kreucht und fleugt*) ont fourni à Jaufré Rudel un schéma *omnia quae movent et reptant super terram*, qu'il a varié, selon le besoin de son grand thème, en « tout ce qui va et vient ». Je crois que la comparaison de la source avec l'usage individuel qu'en a fait notre troubadour ne diminue nullement notre admiration pour la profondeur de sa pensée et l'élégance de son art.

Leo Spitzer.

Estudios dedicados a Menéndez Pidal [1], III (1952). — P. 3-31. A. Badía Margarit, *Los demostrativos y los verbos de movimiento en iberorrománico*. On connaît les trois degrés espagnols (et portugais) dans le domaine des démonstratifs (*este, ese, aquel*), et des adverbes de lieu (*aquí, ahí, allí*) ; mais des langues n'opposent que deux degrés. Le catalan ne connaîtrait que *aquest* et *aquell* (ou, régionalement, *aqueix* et *aquell*). Par ce fait s'expliqueraient certains emplois de *venir* en catalan (1re et 2e pers.) en face de *ir* en castillan (1re pers. différente de la 2e) *demà vindré a casa teva* mais *mañana iré a tu casa*. Cette relation entre la grammaire et le lexique, dont il faut suivre la démonstration au long de l'article, est intéressante. — P. 33-53. V. Bertoldi, *Episodi dialettali nella storia del latino della Campania e dell'Iberia. Fortuna d'alcuni nomi di coloni italici in « -urius » nel latino d'Iberia*. A propos des types Mercurius, Palfurius, Calpurnius, Volturnus, etc. — P. 55-94. J. de Entrambasaguas, « *Hacer el primo* ». Sens de « se laisser tromper facilement ». Reconstitue le cadre social dans lequel a évolué le mot *primo*, et relève les expressions dans lesquelles il entre. — P. 95-107. V. García de Diego, *La uniformación rítmica en las oraciones condicionales*. Question très délicate et complexe, que ces quelques lignes ne sauraient approfondir. L'auteur ne se réfère à aucune étude déjà faite sur ce sujet, pas même au travail de R. L. Wagner sur les phrases hypothétiques commençant par *si*. — P. 109-123. F. Krüger, *La tornera, supervivencia asturiana de un antiguo oficio europeo*. Mots et choses à propos du tour du potier. —

1. Cf. *Romania*, t. LXXIV, p. 240.

P. 125-129. A. Lombard, *Le verbe romain « apuca »*. Compléments à V. Buescu (cf. *Rom.*, LXXV, 269), à propos de la présence de *u* (appicare) et de l'accentuation des formes verbales autres que l'infinitif. — P. 131-134. B. Malmberg, *Le R final en espagnol mexicain*. — P. 135-157. A. Moralejo, *Sobre los nombres toponimicos gallegos en* -obre *y sus afines*. — P. 159-202. A. Rosenblat, *Género de los sustantivos en* -e *y en consonante*. L'auteur semble avoir entrepris une étude du genre en castillan (cf. *El género de los compuestos*, dans *NRFH*, VII, p. 95-112). La question est d'intérêt, et les matériaux réunis par A. R. sont précieux pour la grammaire descriptive (mots en *-or*, *-mbre*, *-ón*, *-al*, *-ar*). — P. 203-209. R. K. Spaulding, *Otro uso de « no que »*. Distingue quatre emplois de *no que*. S'intéresse spécialement au cas où *no que* signifie « mientras al contrario », et suppose la réduction d'un tour (ironique) *y no que* (*no*). — P. 211-213. W. v. Wartburg, *Ein stehengebliebener Zeuge klassisch-lateinischer Bildung*. Sur les dérivés de uortex et uertex en franco-provençal, et les confusions qui s'en suivirent (cf. *RFE*, XXXVI, p. 308-310). — P. 321-343. A. R. Nykl, *Dante, « Inferno », XXXI, 67*. Explication du vers dit « arabe ». — P. 361-412. Martín de Riquer, *Para la cronologia del trovador Cerveri*.

IV (1953). — P. 3-25. Dámaso Alonso, *Antecedentes griegos y latinos de la poesia correlativa moderna*. — P. 27-35. G. M. Bertini, *Della prima « grammatica italo-spagnola »*. De Gio Mario Alessandri d'Urbino, Naples 1560, intitulée « Il parangon della lingua toscana et castigliana ». — P. 37-58. J. Bouzet, *Origenes del empleo de « estar ». Ensayo de sintaxis histórica*. Cet essai de notre regretté maître ne représente qu'une faible partie du travail qu'il avait entrepris sur le développement des systèmes verbaux d'auxiliaires en ancien espagnol. On suit ici la lutte entre *estar*, *remanir*, *restar*, *quedar*, *fincar*, et surtout entre *ser* et *estar*. — P. 59-65. M. C. Díaz y Díaz, *Sobre la glosa :* argis : silua. Tirée du *Liber Glossarum* (éd. Lindsay-Mountford). — P. 67-85. A. Hämel, *Los manuscritos latinos del falso Turpino*. Cent-trente-neuf références. — P. 87-165. J. M. Pabón, *Sobre los nombres de la « villa » romana en Andalucia*. Longue liste avec essai d'identification et d'étymologie. Pose le problème des suffixes (en particulier de *-én* et *-ena*). — P. 167-199. R. Prieto Bances, *La mio quintana*. Histoire du mot *quintana* à travers les anciens textes (« enclos », « place », « cour »). Liste des toponymes dérivés. — P. 201-238. L. Rodríguez-Castellano, *El sonido* ŝ (<l-, -ll-) *del dialecto asturiano*. Faits intéressants à rapprocher des évolutions connues gasconnes (*-r-*) et méditerranéennes (*-dd-*). L'auteur cherche une solution d'ensemble dans certains caractères de la prononciation latine de -ll-. — P. 239-264. M. L. Wagner, *Ueber einige iberoromanische Raubvogelnamen*. Discussions étymologiques sur les noms d'oiseaux de proie dans plusieurs langues romanes ; avec index. — P. 265-294. J. Terlingen, *Uso profano del lenguaje cultural cristiano en el Poema de mio Cid*. Notes sur les emplois de *por caridad*, *cristiano*, *boda*, *bendición*, *velar*, *consagrar*, *matines*, *siglo*. — P. 297-330.

Ch. V. Aubrun, *Inventaire des sources pour l'étude de la poésie castillane au XV^e siècle*. Bibliographie des *cancioneros* manuscrits et imprimés. — P. 359-389. E. Correa Calderón, *Reminiscencias homéricas en el « Poema de Fernán González »*.

V (1954). — P. 3-38. J. Alvarez Delgado, *Toponimia hispánica de Canarias*. Vue d'ensemble. — P. 39-65. D. M. Atkinson, *A Re-examination of the Hispanic Radical-Changing Verbs*. Étude comparée du catalan, du castillan et du portugais. L'influence du yod sur le vocalisme ; discute les explications de M. P. Fouché. Nous ne pouvons accepter l'évolution ferio > *feiro > *fiero*, avec remplacement de *ei* par *ie*, plus fréquent (p. 54). Le verbe est le domaine de l'analogie, et il est très difficile, d'après quelques exemples textuels (car c'est tout ce que nous possédons), de suivre ces évolutions. — P. 67-98. F. Cantera, *Hebraismos en la poesía sefardí*. — P. 119-132. F. Rauhut, *Diphtonge mit U und GU in phonetischer und historischer Betrachtung*. Remarques phonétiques sur les emprunts au germanique, à l'arabe, aux langues américaines, par le français et l'espagnol principalement. — P. 133-140. F. Schürr, *Zum Wandel* ū > ü *im Französischen*. Discute les différentes théories expliquant ce passage (la théorie phonologique entre autres); considère les autres sources de *ü* en français (*u* + *i*), et les problèmes chronologiques qui se posent. — P. 141-147. A. Zamora Vicente, *Tres expresiones argentinas*. Ce sont : *andar en cabeza* « aller tête nue », *de arriba* « gratuitement », *tener sangre en el ojo* « conserver de la rancune ». — P. 151-163. H. H. Arnold, *Rhithmic Patterns in Old Spanish Verse*. — P. 165-184. L. Batlle y Prats, *Juglares en la Corte de Aragón y en el municipio de Gerona en el siglo XIV*. — P. 253-282. M. Penna, *Notas sobre el endecasílabo de Santillana*. — P. 307-318. J. Rubió Balaguer, *Sobre la prosa rimada en Ramón Llull*. — P. 319-334. J. Subirá, *Romances y refranes sefardíes*. Publie une liste de plus de deux-cents proverbes recueillis par Alberto Hemsi.

B. POTTIER.

Recueil de travaux offert à M. Clovis Brunel... par ses amis, ses collègues et ses élèves, Paris, Société de l'École des Chartes, 1955, 2 vol. in-8°, XXXIX-593 et 702 pages [Mémoires et documents publiés par la Société de l'École des chartes, XII].

La Romania est heureuse d'annoncer la parution de ces deux beaux volumes, publiés en l'honneur de l'un de ses collaborateurs les plus chers, dont elle espère accueillir longtemps encore les travaux. Plus de cent érudits, élèves ou collègues ou amis, se sont rencontrés dans le désir de témoigner leur affectueuse reconnaissance à celui dont ils ont pu tous éprouver, à des moments ou à des titres divers, l'inlassable dévouement et l'exquise gentillesse. Les essais que l'on trouvera réunis ici couvrent le champ entier de l'érudition

médiévale européenne, et il faudrait, pour les apprécier à leur juste valeur, une science que ne possède malheureusement pas le signataire de ces lignes ; beaucoup sortent d'ailleurs du cadre de cette revue, et nous nous bornerons à relever ceux-là seulement qui traitent de problèmes philologiques ou littéraires.

I, p. XI-XXXIV : Bibliographie des travaux de M. Cl. Brunel. — P. 10-32. M.-Th. d'Alverny, *Récréations monastiques, les couteaux à manche d'ivoire* : publication et commentaire d'une formule d'invocation magique, conservée dans un ms. latin originaire de Saint-Martial de Limoges, B. N. lat. 3713 et datant de la seconde moitié du XIIe siècle. — P. 38-52. R. Aramon i Serra : *Un debat de l'ànima i el cos en versos catalans* : étude et publication de la version catalane du *Débat du corps et de l'âme* (ms. 451 de la Biblioteca de Catalunya). — P. 130-137. F. Benoit, La « *géographie des Chansons de Geste* » *et le canal des fosses mariennes* : note intéressante sur l'identification de certains noms de lieu de l'épopée avec des localités ou lieux-dits provençaux : on a le regret d'y retrouver l'hypothèse de Mme R. Lejeune, pour qui le *Castel Fort* de la *Chevalerie Ogier* est Fos-sur-Mer. — P. 152-162. A. Bossuat, *Jacques de Comborn, évêque de Clermont et son secrétaire ; notes sur l'humanisme en Auvergne au XVe siècle* : extrait du « Mémorial » de Jacques de Comborn, sorte de livre de raison, où l'évêque de Clermont, de 1460 à 1472, a consigné, entre autres choses, des extraits de ses lectures, sans doute aidé dans cette tâche par son secrétaire, Roger Benoîton, chanoine du chapitre de la cathédrale (dont nous possédons par ailleurs l'inventaire de la bibliothèque) ; bel exemple des goûts d'un prélat cultivé de la fin du XVe siècle, qui pratiquait, à côté du *Roman de la Rose*, Pétrarque, Boccace, Nicolas de Clamanges, Gerson et jusqu'à Laurent Valla, déclaré *grammaticus et orator excellentissimus*. — P. 163-173. R. Bossuat, *Saint Honoré ou saint Honorat?* Dans la *Chanson de Charles le Chauve* figure comme père de Dagobert un Dieudonné, descendant d'un prétendu roi de Hongrie, dont le nom est difficile à expliquer. Comme le poète, lors de la mort du personnage, nous apprend qu'il fut appelé saint Honoré, M. Bossuat voit dans le choix de ce nom inattendu une influence de la légende de saint Honorat d'Arles, où figure, en effet, un *Dieude*, c'est-à-dire un *Deodatus*, lui aussi canonisé et pour des mérites tout à fait analogues à ceux du Dieudonné du poème français. On n'oubliera pas que la vie provençale de saint Honorat insiste fréquemment sur l'origine soi-disant hongroise du saint et que nous sommes probablement, lors de la rédaction du *Charles le Chauve*, à un moment où l'on traitait d'un mariage possible entre Louis d'Orléans et l'une des filles de Louis le Grand, roi de Hongrie. Il n'est pas exclu, par ailleurs, que le poète, picard d'origine, ait utilisé également quelques traits empruntés au saint Honoré d'Amiens. — P. 178-182. M. de Boüard, *A propos des sources du « Roman de Rou »* : soupçonne de la part de Wace l'utilisation de récits épiques consacrés aux invasions normandes ; identifie *Munt Hagueis*, I, 409, avec un lieu-dit du Val de Saire, qui portait

encore ce nom au XIXe siècle. — P. 183-192. Fr. Boucher, *Les conditions de l'apparition du costume court en France vers le milieu du XIVe siècle* : cherche à rendre compte de l'apparition du costume court en France en tentant de démêler les raisons générales de civilisation qui ont amené le changement de mode ; la documentation française est un peu insuffisante ; il y aurait à signaler un article de Långfors, *Mélanges Picot*, I, 159-166 et bien d'autres textes intéressants, par ex. *Grandes chroniques de France*, IV, 463 (éd. P. Paris) à l'année 1346 ou Jean de Venette (vers 1340) dans *Guillaume de Nangis*, II, 185, où encore, pour l'Italie, un passage significatif des *Reali di Francia*, VI, 23 (p. 477 de l'éd. des *Scrittori d'Italia*) à propos de Mainetto. — P. 209-226. E. Brayer, *Le chansonnier provençal de Sienne*. Il s'agit du fragment de chansonnier *s* (Jeanroy, p. 28-29, Pillet-Carstens, p. XXIX, Brunel, no 340). Mlle Brayer s'est aperçue que le fragment comprenait non pas un feuillet double, comme l'avait cru Steffens, mais deux. Le feuillet vu par Steffens a conservé cinq chansons de Bernart de Ventadorn ; le nouveau feuillet découvert par Mlle Brayer, cinq chansons de Daude de Prades, les nos 124-11, 13, 14, 17 et 8. On trouvera dans l'article une transcription des deux feuillets, transcription qui rend par conséquent inutile l'article de Steffens paru autrefois dans les *Annales du Midi*, et quelques mots sur l'origine et l'apparentement possible du ms. de Sienne ; on notera, en particulier, son étroite ressemblance avec le chansonnier *N* (ancien chansonnier de Cheltenham, aujourd'hui à New York, Bibl. Pierpont Morgan, 819). — P. 248-254. H. Chanteux, *Le toponyme « Bretteville » en Normandie et son origine*. La répartition géographique de ce toponyme, qui désigne, sans doute, d'anciens établissements bretons, nous inviterait à voir, dans les lieux ainsi nommés, des avant-postes bretons implantés dans le pays, vers le milieu du IXe siècle, pour tenter de résister aux invasions normandes, et cela par accord entre Charles le Chauve et le duc de Bretagne, Erispoë. — P. 272-287. G. Contini, *Quelques sirventés de Peire Cardenal*. Excellente édition de sept sirventés de Peire Cardenal, les nos 335-16, 65, 19, 68, 51, 56, et 8, parmi lesquels trois sirventés rédigés contre Estève de Belmont (65, 19, 68), la réponse (16) au sirventés de Raimon de Castelnou 396-6, pièce dont l'attribution a été longtemps mise en doute, le sirventés (56) relatif au conflit de Guiraut d'Armagnac et de Gérard de Casaubon, et un sirventés (8) dirigé contre l'avarice des *rics malvatz* du pays de Gap. — P. 288-310. J. Coromines, *Toponimia d'Andorra*. Abondante nomenclature empruntée à la toponymie du Val d'Andorre et classée selon le sens pour les mots d'origine latine ou dont le sens est clair, selon l'origine probable pour les éléments prélatins ou douteux ; un index complet termine heureusement l'article. — P. 311-321. P. Courcelle, *Sur quelques fragments non identifiés du fonds latin de la Bibliotheque nationale*. On notera, parmi ces fragments, celui qui se rapporte à l'*Epistola Alexandri ad Aristotelem*, dans la version autrefois publiée par Kübler, à la suite de son Julius Valerius en 1888, par Hilka, Programme de

Breslau, 1909, et, tout récemment, par W. W. Boer, dans une dissertation de Leyde, 1953. — P. 327-338. A. Dauzat, *Quelques aspects de la langue de Mistral.* — P. 339-344. M. Delafosse, *Noms de famille rochelais en 1224.* Classement rapide des 1360 noms fournis par la liste qui accompagne le serment de fidélité que les habitants de La Rochelle durent prêter à Louis VIII en août 1224 (texte aux Archives nationales, J 624, nº 135, publié *Archives historiques du Poitou*, XX (1889), 233-261. — P. 352-356. P. Deschamps, *La toponomastique en Terre Sainte au temps des Croisades.* — P. 366-386. M. Dillay, *Une source latine de Brunetto Latini.* Croit retrouver, dans les ch. CX-CXVI du *Tresor* (éd. Carmody), l'influence de l'abrégé de l'*Almageste* composé par Al-Fargani et traduit en latin par Gérard de Crémone. — P. 401-408. S. Duparc-Quioc, *Saint Bernard des Alpes.* Essaye de montrer comment le saint fondateur des hospices du Grand et du Petit-Saint-Bernard a été, au XVe siècle, rattaché à la famille de Menthon par les intéressés eux-mêmes, désireux d'illustrer les origines de leur race. Du même effort d'illustration est sans doute sorti le *Mystère de saint Bernard de Menthon*, rédigé vers le même temps. — P. 409-421. Éd. Faral, *A propos de l'édition des textes anciens, le cas du manuscrit unique.* Dans cette note, modeste de présentation, mais nourrie de science et d'ingéniosité, l'auteur revendique, pour un éditeur, le droit de modifier la lettre d'un ms. qu'il publie, chaque fois que ce ms. présente une leçon barbare, absurde ou inintelligible. Et le cas du ms. unique ici envisagé n'est un cas particulier qu'en apparence. La prudence invitant, en effet, aujourd'hui, les érudits, quand ils établissent l'édition d'un texte aux multiples témoins, à suivre la plupart du temps un ms. dit de base, choisis parmi ces divers témoins, ces érudits se trouvent, en fait, devant le modèle élu, dans la situation de leurs confrères qui n'ont qu'une copie à leur disposition ; la seule différence, c'est qu'ils n'en sont pas réduits à leur science, à leur goût ou à leur tact, quand il s'agit de corriger ou de déceler les erreurs de leur témoin, les témoins anciens et parallèles étant souvent en état de leur indiquer la leçon authentique perdue par leur guide. La question posée par M. Faral est donc d'importance. Disons tout de suite que, sur le principe même, il ne me paraît guère qu'il puisse y avoir doute : un éditeur digne de ce nom se doit de présenter à ses lecteurs un texte lisible, dans toute la mesure du possible, et sans parler d'éditions modernes dont la médiocrité et la rapidité d'exécution sautent aux yeux, il est vraiment pénible d'être contraint de lire certains textes, par ailleurs soigneusement et scrupuleusement préparés, avec un œil braqué sur le bas de la page, où, dans un fouillis de variantes trop souvent inextricable, figure parfois la bonne leçon évidente, que l'éditeur n'a pas osé adopter. Toutefois, comme, en cette matière, il ne saurait y avoir de règles rigides, M. Faral a jugé bon de choisir six exemples des difficultés qui peuvent inviter un éditeur à intervenir, et il a indiqué comment, à son avis, il y avait lieu de procéder. Disons tout de suite qu'il ne s'est pas donné la partie belle, car son examen porte sur l'une des pièces

les plus difficiles de Rutebeuf (qui n'est pas un auteur facile), et, qui plus est, sur une pièce dont la tradition manuscrite est des plus mauvaises : il s'agit du poème strophique intitulé *de sainte Église*, poème pratiquement inintelligible dans les éditions de Jubinal ou de Kressner. Je laisse aux lecteurs que la question intéresserait de voir par eux-mêmes comment M. Faral est parvenu à donner au texte du ms. une forme et un sens à la fois corrects et plausibles ; je me contenterai, pour ma part et de mon côté, d'attirer l'attention sur le conseil impératif qu'il rappelle aux éditeurs de textes, conseil qui peut paraître évident, mais que l'on voit trop souvent négligé, à savoir que l'apparat critique d'une édition doit être avant tout disposé de manière à permettre au lecteur de saisir du premier coup d'œil où et comment le texte du ms. reproduit a été retouché. — P. 448-453. P.-Fr. Fournier, *La persistance du gaulois au VI^e siècle d'après Grégoire de Tours*. Utilisation de deux passages, bien connus d'ailleurs, l'un tiré de l'*Historia francorum*, I, 32 (ch. XXVIII de l'éd. Omont) : *delubrum illud, quod gallica lingua Vasso Galate vocant*, l'autre du *De gloria confessorum*, 72 : *cimiterium igitur apud Agustidunensim urbem gallica lingua vocitavit* (où manquerait d'ailleurs le mot gaulois omis par le scribe), passages d'interprétation douteuse. — P. 463-475. I. Frank, *De l'art d'éditer les textes lyriques*. Remarques très judicieuses du regretté provençaliste sur les dangers et les trahisons de la méthode dite « critique » (et qu'il appelle à juste titre « combinatoire ») dans l'édition des textes lyriques. — P. 476-489. A. L. Gabriel, *Peter d'Ailly and the new statutes of Ave Maria college*. Publication des statuts rénovés du collège de l'Ave Maria (1387). Ces statuts, signés de Jean Bassemain, abbé de Sainte-Geneviève, et de Pierre d'Ailly témoignent de la première intervention d'un grand maître du collège de Navarre dans l'administration du collège de l'Ave Maria ; ils sont probablement l'œuvre de Pierre d'Ailly lui-même ou, en tout cas, ont été rédigés sur ses indications. Le texte est précédé d'une bonne étude sur les conditions qui ont pu décider le neveu du fondateur du collège, Jean Hubant junior, à confier, après sa mort, au grand maître de Navarre la haute main sur l'administration de son établissement. — P. 490-503. B. de Gaiffier, *La légende de Charlemagne, le péché de l'empereur et son pardon*. Passe en revue, en les accompagnant d'un commentaire pertinent et riche en renseignements critiques, les textes latins, par ailleurs bien connus, où est mentionné le « péché » de Charlemagne et son pardon miraculeux : *Visio Rotcharii monachi*, *Visio pauperculae*, *Vision de Wetti*, *Pseudo-Turpin*, *Vie de saint Gilles*, *Vie de saint Théodule* (ou *Théodore*) *de Sion*, *Vie de Charlemagne*, composée à Zürich au XIII^e siècle. — P. 533-539. Å. Grafström, *Notes de lexicographie provençale* : étudie trois mots anciens et rares, extraits de textes d'archives : *aderssi* « retraite dans une maison religieuse », *coroc* « corvée » et *saumeih* « service d'une bête de somme dû au seigneur ». — P. 540-549. R. Grand, *Encore quelques textes romans inédits de la Haute Auvergne antérieurs au XIV^e siècle*. Publication de six documents originaux (ou d'après des copies

modernes d'originaux aujourd'hui égarés) datés respectivement de 1247, 1261, 1281 (3), et 1288. — P. 562-573. W. M. Hackett, *Remarques sur le vocabulaire de Girart de Roussillon*. Étudie d'abord *ancis* « ciselé, gravé », part. pas. de *encidre* ; *rezir* « couper », du lat. *recīdere* [la présence du mot dans le *Girart* et la *Chanson de sainte Foy* avait déjà été signalée par A. Thomas] ; *bazan*, mot douteux, sans doute « fou, insipide » [malgré la difficulté phonétique, il me paraît difficile de ne pas penser au lat. *bajanus*] ; *consïer* « pensée, réflexion » ; *neoz* « affaire, négoce » ; *neüsanz* « marchands ». Ce premier groupe représenterait un petit noyau d'archaïsmes que le *Girart* possède en commun avec la *Chanson de sainte Foy* et, à l'occasion, *Aigar et Maurin* ou la *chanson d'Antioche* ; *neüsanz* serait un hapax [en fait, Herbert le Duc emploie le mot dans Foulque de Candie]. Passe ensuite à *marevitre* « cristal naturel », *leiduit* < lat. *legis doctus* et *logre* « retenue, bénéfice prélevé » qui figurent dans *Thèbes* (et dans *Antioche* pour *marevitre*, dans des textes d'archives d'origine provençale pour *logre*). Il a échappé à l'auteur que *loir*, forme française « populaire » du mot, se rencontre dans *Gautier d'Aupais*, 516, mais dans un passage extrêmement obscur, cf. *Romania*, LXVI, 552. L'article se termine par quelques considérations sur les emplois de *bienfait* avec le sens de « bénéfice, honneur », de *nodar en son correi* « nouer en sa courroie (ou dans sa ceinture) » pour dire « imprimer dans sa mémoire » et de *mostreison*, *mostrement* « montre, recensement ».

II, p. 1-8. E. Hoepffner, « *Graelent* » ou « *Lanval* » ? Apporte de nouveaux arguments à la thèse qui veut que *Graelent*, quoique de rédaction certainement postérieure au lai de Marie de France, remonte à un modèle plus ancien. — P. 9-13. S. Honoré-Duvergé, *Chaucer en Espagne* ? Un sauf-conduit délivré par le roi de Navarre, Charles le Mauvais, le 22 fév. 1366 à un Geffroy de Chauserre, écuyer anglais, pourrait bien se rapporter au poète ; on peut alors supposer que Chaucer figura parmi les troupes anglaises qui prirent part à la campagne d'Henri de Transtamare contre son frère Pierre le Cruel. — P. 51-61. S. Kravtchenko-Dobelmann, « *S* » *apical dans les dialectes occitans*. Utilisant les données fragmentaires de l'*Atlas*, des relevés personnels et les indications de Ronjat, l'auteur tente une délimitation provisoire de la zone méridionale de l'*s* apical. Cette zone couvre le gascon, le Haut-Languedoc, une partie de l'Aude, et, vers le Nord, s'étend jusqu'en Dordogne, Haute-Vienne, Creuse, Corrèze, Cantal et Haute-Loire (cf. la carte p. 59). Une explication par le substrat ethnique semble exclue. — P. 62-80. Ed.-R. Labande, *Le « credo » épique*. Analyse et classement des thèmes religieux qui apparaissent dans les prières de l'épopée. — P. 96-99. A. Långfors, *Un partisan anonyme du grand inquisiteur Robert le Bougre*. Relève dans le dit de *Chantepleure* une allusion au dominicain Robert ; la pièce peut donc être placée dans l'intervalle 1233-1239. — P. 114-122. F. Lecoy, *Notes de lexicographie française*. Étudie les mots ou expressions suivants : *courtillerez* (hapax), *bouquin* (date du mot et étymologie possible), *dessarcir*, *de manieres*, *maiiel*, et le groupe *souz*,

soucié, soucir, souciz. — P. 163-175. E.-G. Léonard, *Vocabulaire, variantes linguistiques et traductions dans la* Rèino Jano *de Mistral*. Étude d'un très vif intérêt sur quelques variantes de la *Rèino Jano*, et qui montre bien, malgré la brièveté qui lui était imposée, l'effort constant et tendu de Mistral vers une langue toujours plus précise, plus imagée et, surtout, plus radicalement provençale que la langue de son premier jet; étude qui propose d'ailleurs (et ce n'est pas un reproche, bien au contraire) plus de problèmes encore sans doute qu'elle n'en résoud, entre autres le problème capital de savoir comment et à partir de quelles sources Mistral a constitué son vocabulaire, souvent disparate, il faut bien le dire, souvent artificiel, mais, en définitive, efficace, au moins sous sa plume. — P. 185-198. R. Loriot, *Sur un toponyme scandinave de Picardie* (*Beauvaisis*) *; la « mare des Eclondes »* (*lieu-dit de la commune de Senantes, Oise*). Rattache le nom du lieu-dit à un type anc. norr. *eiklundr* « bois de chênes », type qui est représenté en Normandie par les quelques *Yquelon* ou *Iclon* que l'on a relevés dans les départements de la Manche, de l'Eure ou de la Seine-Inférieure. — P. 204-222. R. Marichal, *La langue de la traduction provençale du « Livre de Sidrac », Paris, Bibl. Nat. fr. 1158*. Étude phonétique et morphologique qui aboutit à la conclusion que le ms. a dû être écrit sur les confins du Quercy, de l'Auvergne et du Rouergue. — P. 223-237. P. Marot, *Nicole de la Chesnaye, auteur de la « Condamnation de Banquet »*. Démontre que, contrairement à ce qu'avait cru G. Doutrepont, le Nicole de la Chaisnaye, auteur de la *Condamnation de Banquet* ne saurait être le Nicole maître d'hôtel de Louis XI, puis de Charles VIII et de Louis XII. Ce Nicole est mort en 1505. Il est peu probable même que cet auteur soit celui de ces fils nommé Nicole également, lequel n'avait que seize ans en 1508, lors de la parution de la moralité. — P. 265-273. J. Marx, *Observations sur un épisode de la légende de Tristan*. Il s'agit de l'épisode où Marc surprend Tristan et Iseut endormis dans la forêt. On se rappelle que le roi échange alors son épée contre celle de Tristan, son anneau contre celui d'Iseut (ce trait, chez Béroul seulement), et dépose son gant de façon à protéger le visage de la reine contre les rayons du soleil. M. Marx pense que les trois objets en cause ont une valeur symbolique, d'ailleurs complexe. La saisie de l'épée et de l'anneau correspondrait à une prise de gage, qui place le personnage surpris sous la dépendance de celui qui le surprend, bien que ce dernier ne se découvre pas, et, d'autre part, interprétation plus récente d'un milieu de type féodal, le don de l'épée, de l'anneau et du gant serait une manière d'investiture, par laquelle le seigneur affirme ses droits sur son vassal. — P. 280-291. K. Michaëlson, *Michel-Michelet : peut-on dater les noms de famille d'après leur forme hypocoristique* ? Dauzat avait cru pouvoir établir que les noms de baptême devenus noms de famille sous leur forme normale (*Henri* ou *Michel*) appartenaient à une couche plus récente que les noms de baptême devenus noms de famille sous une forme hypocoristique (*Henriot* ou *Michelet*). M. Michaëlson montre combien

une telle hypothèse est sans fondement. — P. 292-312. J. Monfrin, *Notes sur le chansonnier provençal « C », Bibl. Nat. fr. 856*. Étude sur la graphie du célèbre chansonnier, précédée de quelques indications précises sur la disposition du ms. L'étude de la graphie aboutit à cette conclusion que le texte a dû être copié dans la région de Narbonne. — P. 365-370. Ch. Perrat, *La légende de Virgile et de Trajan à Vienne en Dauphiné*. Publication et commentaire d'un texte, dont l'original et les copies anciennes sont perdus, mais qui figurait autrefois dans un registre de la Chambre des Comptes du Dauphiné, et où l'on voit un érudit viennois, sans doute de la fin du XVe siècle, affirmer que le pape saint Grégoire consacra lui-même les deux églises de Saint-André-le-Bas et de Saint-Pierre à Vienne. A cette occasion, « trois lyons qui brusloient à Rome sans estre estaincts ni consumés... par un art de Virgille ou plus tost dyabolique » furent miraculeusement transportés dans le cimetière de l'église Saint-Pierre. Il s'agit de trois lions de pierre qui se trouvaient autrefois dans ledit cimetière, et que l'on peut voir encore aujourd'hui, fort délabrés, sous le porche de l'église. — P. 412-419. P. Rémy, *Le nom de la reine dans « Jaufré »*. Dans le *Jaufré*, l'épouse d'Arthur s'appelle *Guilalmier*, *Guillamier*, et non Guenièvre, comme on s'y attendrait. M. P. Rémy montre que le nom de la reine est susceptible de nombreuses variantes, tant dans les textes latins que dans les textes français. L'auteur du *Jaufré* aurait simplement adapté à sa guise ou au hasard l'une de ces variantes. — P. 435-461. Martín de Riquer, *Los problemas del* roman *provenzal* de Jaufré. Très brillant article, qui a le mérite de montrer que le *Jaufré* connu de Peire Vidal et de Giraut de Borneilh (ainsi que l'avaient déjà signalé M. Kurt Lewent et Mme R. Lejeune), c'est-à-dire en gros aux alentours de 1195, ne saurait cependant, sous la forme où nous le possédons, être antérieur à la *Première Continuation* du *Graal* de Chrestien, qui est à peu près du même temps, et à laquelle il fait une allusion évidente (évidente, mais difficile à saisir, et que ce n'est pas un mince mérite d'avoir établie). D'autre part, si le *Jaufré* existait dès 1195, le seul dédicataire possible semble bien être Alfonse II d'Aragon (1162-1196). Le malheur veut que ces données ne soient pas faciles à mettre d'accord, si l'on tient à prendre au pied de la lettre la dédicace des vers 59-84, c'est-à-dire si l'on pense que cette dédicace n'a vraiment pu être rédigée qu'à l'adresse d'un prince vraiment jeune, *joven coronat* (en 1195, terme moyen, Alfonse avait déjà au moins trente-sept ans, et plus probablement quarante-et-un ou quarante-trois ans) et peu de temps après les événements de 1169 qu'elle semble célébrer. Et l'on voit alors réapparaître le problème de l'unité ou de la dualité d'auteur, problème posé par les vers 10945-54 et qui a souvent été discuté. M. Martín de Riquer pense que le *Jaufré* a dû être rédigé une première fois vers 1170-1175 et dédié à cette époque à un Alfonso qui avait alors à peine vingt ans; puis cette première rédaction, peut-être un peu fruste, aurait été remise au goût du jour une vingtaine d'années après : c'est cette réfection qui nous serait parvenue. Les

raisonnements de M. Martín de Riquer sont impeccables, et sa conclusion est séduisante. Il n'en subsiste pas moins une certaine gêne d'ordre littéraire, le ton de l'œuvre, à moins qu'on ne suppose qu'elle ait été entièrement réécrite, n'étant pas le ton d'un roman des années 70 du XIIe siècle, et le poème donnant nettement l'impression d'être plus récent. Et si l'on admet qu'il a pu être rédigé en deux temps, pourquoi ne verrait-on pas dans le texte connu de Peire Vidal et de Giraut de Borneilh non pas le second état de l'œuvre, mais le premier ? Dans ce cas, la dédicace serait à porter au compte du second auteur et elle pourrait alors très bien s'appliquer, entre 1225 et 1228, à Jacques le Conquérant. Je sais bien que M. Martín de Riquer a donné d'excellentes raisons historiques d'écarter le petit-fils d'Alfonse, dont la campagne de Peñiscola, en 1225, ne fut pas très brillante : mais qui fixera les bornes que ne sauraient dépasser la flagornerie des poètes et la crédulité des puissants ? Cette hypothèse aurait de plus l'avantage d'expliquer le silence de Guiraut de Cabrera sur le *Jaufré*, silence qui a intrigué M. Martín de Riquer et qu'il a honnêtement signalé, p. 459, note 2, de son article. — P. 462-468. M. Roques, *La lime accusatrice : une enquête de police au XIVe siècle dans le quartier de l'Université*. Commentaire d'une « moralité » ajoutée à la fable XLVIII (*Le serpent et la lime*) de l'*Isopet I*, moralité qui est, en réalité, la simple narration d'un fait divers arrivé dans le quartier des Écoles, et où l'on apprendra que la police médiévale avait plus d'un tour dans son sac pour découvrir et arrêter les mauvais garçons. — P. 469-479. C. Rostaing, *Fragment d'un nouveau manuscrit du* Breviari d'amor. Publication de deux fragments du *Breviari d'amor*, provenant de couvertures de registres notariaux et conservés aux Archives départementales d'Aix sous les côtes 301 E 25 et 301 E 26 (fonds Berlie). — P. 480-493. J. Rychner, *Les traductions françaises de la* Moralisatio super ludo scaccorum *de Jacques de Cessoles*. Compare les mérites respectifs des traductions de Jean Ferron, de Jean de Vignai et de la traduction anonyme contenue dans le ms. Berne 275. La traduction de Ferron est, de beaucoup, la meilleure. — P. 494-500. R. de Saint-Jouan, *Les formes anciennes d'un nom languedocien : Vissec*. Il s'agit d'une localité du Bas Languedoc (arr. du Vigan, dans le Gard), qui doit sans doute son nom à la rivière (la *Vis*) de la vallée. — P. 556-565. S. Solente, *Le* Jeu des échecs moralisés *source de la* Mutacion de Fortune. Christine de Pisan a utilisé de très près, dans la troisième partie de son poème, la traduction française du traité de Jacques de Cessoles exécutée par Jean de Vignai. — P. 586-598. M. Thomas, *Une compilation anglo-normande de la fin du XIIIe siècle : la « Vie de gent de religion »*. Bonne analyse d'un grand traité didactique anglo-normand en prose, jusqu'à présent peu connu, et qui mériterait certainement une étude plus détaillée. — P. 641-650. J. Vendryès, *Note sur la toponymie celtique*. Sage mise en garde contre les dangers de l'onomastique, trop souvent pratiquée sans rime ni raison par les érudits débutants (et parfois même chevronnés). — P. 660-670. A. Vernet, *Une épitaphe inédite de Thierry de Chartres*.

Publication d'une épitaphe en vers, copiée au verso du dernier feuillet de garde du ms. 923 de la bibliothèque de Troyes (main de la seconde moitié du XII[e] siècle), épitaphe qui se rapporte très probablement à Thierry de Chartres. Composée par un homme certainement bien informé, cette épitaphe nous apprend, ce que nous ignorions, que Thierry a dû sur la fin de sa vie se retirer dans un monastère pour y terminer ses jours. M. Vernet suppose, dans l'excellent commentaire qui accompagne sa publication, qu'il s'agit peut-être de l'abbaye cistercienne des Vaux de Cernay. — P. 671-679. W. von Wartburg, *Français* mat, *ses congénères et ses homologues dans les parlers gallo-romans*. Publication des futurs articles *matta* « buisson » et *mattus* « abattu, triste ; humide » du *FEW*.

Félix Lecoy.

PÉRIODIQUES

Bibliothèque de l'École des Chartes, CXII, 1954. — P. 1-23. Clovis Brunel, *Fragment d'un abrégé de théologie en ancien provençal*. L'archiviste en chef du Gard, M. Gouron, a retrouvé, dans une reliure de registre de notaire, deux groupes de cahiers de papier : l'un contient des fragments d'une traduction en provençal des *Dits des philosophes* de Guillaume de Tignonville ; l'autre des fragments d'une traduction en provençal (certaines formes du Nord passées dans l'adaptation méridionale l'attestent) d'un abrégé en français de théologie destiné aux personnes du siècle, que M. Br. n'a pu identifier. Sa composition doit dater du XIIIe siècle. M. Br. publie ces fragments, qu'il fait suivre d'un index des « autorités invoquées » et d'un glossaire. — P. 81-103. E. Poulle, *L'Astrolabe médiéval d'après les manuscrits de la Bibliothèque nationale*. Après une rapide description de l'appareil (avec une très belle planche), M. P. montre que les traductions (en particulier celles de Jean de Séville) des traités arabes sur l'astrolabe (surtout ceux de Maslama et de Messahalla) en Occident, dans la première moitié du XIIe siècle, ont suscité de nombreux traités originaux en latin au XIIe et au XIIIe siècle, puis en français dès la fin du XIVe (par exemple celui de Pèlerin de Prusse pour Charles V) et au XVe avec l'œuvre de Jean Fusoris. L'article se termine sur une « liste des traités d'astrolabe médiévaux conservés dans les manuscrits de la Bibliothèque nationale ». — P. 182-246. S. Solente, *Nouvelles acquisitions latines et françaises du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années 1946-1950*. Notons sous le no n. acq. fr. 24.398, une quittance de 1378 pour achats de planchettes et d'étoffes pour couvrir des manuscrits de la bibliothèque de Charles V, des fragments du roman en prose de *Tristan*, douze feuillets du lexique latin-français *Aalma*, des feuillets du roman de *Ponthus et Sidoine*, etc., sous les nos n. acq. fr. 24.417 à 24.428 la correspondance de Paul Meyer et sous les nos 24.430 à 24.466 celle de Gaston Paris (inventaires alphabétiques par P.-M. Bondois, sous le no n. acq. fr. 13.247). — P. 250-255. M.-Th. Vernet, Compte rendu du *Colloque international de paléographie* (Paris, avril 1953). — P. 262-263. J. Vielliard, Compte rendu

du *Congrès international d'histoire des bibliothèques* (octobre 1954). — Comptes rendus : p. 286-289, Germain Sicard, *Aux origines des sociétés anonymes. Les moulins de Toulouse au moyen âge* (Léonce Célier) ; p. 289-292, Édouard Baratier et Félix Raynaud, *Histoire du commerce de Marseille*, II : *De 1291 à 1480* (R.-H. Bautier) ; p. 303-306, Jeanne Lods, *Le roman de Perceforest* (E. Pognon). — Nécrologie : p. 316-319, *Abel Lefranc* (Michel François).

Le moyen age, LXI (4e série, t. X), 1955. 1-2. — P. 1-26. Berthe van Regemorter, *Le Codex relié depuis son origine jusqu'au haut moyen âge*. Conclut à l'origine méditerranéenne des techniques utilisées, avant le XIIe siècle, par les relieurs, dans les *scriptoria* de l'Occident. — P. 27-61. Pierre Héliot, *Sur les résidences princières bâties en France du Xe au XIIe siècle*. Étude archéologique ; suite de cet article, p. 291-317. — P. 64-78. Paul E. Beichner, *La Bible versifiée de Jean Malkaraume et l'Aurora*. M. B. montre, texte latin en regard du texte français, que Jean Malkaraume a traduit des passages entiers, de préférence ceux dont le style était le plus ampoulé, le plus emphatique, de la *Biblia versificata* ou *Aurora* de Pierre la Rigge. — P. 79-120. J. A. Lefèvre, *Le vrai récit primitif des origines de Cîteaux est-il* l'Exordium parvum ? Suite de cet article, p. 329-361. — P. 177-206. Léone Liagre, *Le commerce de l'alun en Flandre au moyen âge*. — Comptes rendus : p. 207-210, Walther von Wartburg, *Die Ausgliederung der romanischen Sprachräume* (M. Delbouille) ; p. 229-230, Pauline Taylor, Gerbert de Metz, *chanson de geste du XIIe siècle* (M. Delbouille) ; p. 230-235, István Frank, *Trouvères et Minnesänger* (J. Monfrin) ; p. 237-241, Charles H. Livingston, *Le jongleur Gautier Le Leu, Étude sur les fabliaux* (R. Bossuat) ; p. 248-252, Jeanne Bignami-Odier, *Étude sur Jean de Rocquetaillade* (J. Monfrin) ; p. 262-267, Mme Joan Evans, *Dress in mediaeval France* (M. Weill-Moulant) ; p. 268-269, H. F. Williams, *An index of mediaeval studies publ. in Festschriften 1865-1946*, with *special reference to romanic material* (J. Monfrin). — Nécrologie : p. 275-279, *Alain de Boüard* (Michel François).

3-4. — P. 281-289. Robert L. Reynolds, *Eadhild, duchesse de la* Francia *et Ealhhild, patronne du* Scop *de* Widsith. L'épouse du duc de France Hugues le Grand serait la « patronne » de l'auteur du poème anglo-saxon *Widsith*. — P. 319-328. Hans-Joachim Witzel, *Le problème de l'auteur des* Gesta francorum et aliorum hierosolymitanorum. Les *Gesta* seraient l'œuvre d'un auteur unique. — P. 364-403. Jules Horrent, *La chanson portugaise de la « Guarvaya »*. Après quelques corrections apportées au texte, M. J. H. propose à son tour, de la célèbre chanson, une interprétation qui suit d'assez près celles qu'en avaient données avant lui MM. Spitzer et Rodrigues Lapa. Il la date de la fin de la période 1199-1211 et l'attribue à l'un des deux Soarez, plutôt à Martin qu'à Paay. Sur l'origine du mot, aux articles cités, il faut ajouter celui de W. Giese, *Port.* garvaia, dans *Anales del instituto de linguistica*, Cuyo (Argentine), V (1952) ; cf. le c. r. par B. Pottier, *Romania*,

LXXVI, p. 409. — P. 449-457. Bibliographie. Travaux relatifs à l'Histoire du moyen âge (1954). — Comptes rendus : p. 469-479, Franz Petri, *Zum Stand der Diskussion die fränkische Landnhame und die Entstehung der germanisch-romanischen Sprachgrenze* (G. Gougenheim); p. 470-471, Clovis Brunel, *Les plus anciennes Chartes en langue provençale ; supplément* (Paul Rémy); p. 473-476, Emil Öhmann, *Die mittelhochdeutsche Lehnprägung nach altfranzösischem Vorbild* (J. Warland); p. 476-483, Emilio Saez, Rafael Gibert, Manuel Alvar et G. Ruiz-Zorrilla, *Los fueros de Sepulveda* (J. Gautier-Dalché); p. 491-492, Maria van Winter et D. Th. Enklaar, *De Brieven van Jeanne d'Arc* (Marie Tourneur) ; p. 492-495, M. Mollat, *Les affaires de Jacques Cœur ; Journal du Procureur Dauvet* (Jean Combes) ; p. 503-505, Lida de Malkiel, *La idea de la fama en la edad media castellana* (J. Horrent); p. 511-514, Albert Henry, *Chrestomathie de la littérature en ancien français* (J. Monfrin) ; p. 514-515, Grace Frank, *The medieval french Drama* (R. Bossuat).

Publications of the modern language association of america (P. M. L. A.), LXV, 1950. — P. 282-289. Curt F. Bühler, *The* liber de dictis philosophorum antiquorum *and common proverbs in George Ashby's poems.* — P. 290-312. Helaine Newstead, *Kaherdin and the enchanted pillow : and episode in the Tristan Legend.* Thème d'origine galloise, l'épisode de l'oreiller enchanté qui plonge l'amoureux dans un profond sommeil à l'instant où il croit pouvoir jouir de sa belle, a connu deux versions différentes : l'une où la jeune femme finit par céder, l'autre au contraire où l'amoureux demeure déçu. Le Tristan de Thomas a retenu la première, avec Brangain pour héroïne. Eilhort von Oberge a conservé la seconde, mais l'héroïne s'appelle cette fois Camille ; il y a dans la « matière de Bretagne » une enchanteresse de ce nom. — P. 601-640. Alexander Bell, *Gaimar's early « Danish » Kings.* A propos d'un passage (v. 897-920) de l'*Estoire des Engleis* de Geffrei Gaimar, tentative d'identification des personnages et des sources utilisées. — P. 866-876. Anna J. Mill, *The York plays of the dying, assumption, and coronation of Our Lady.* Quelques documents sur l'histoire du théâtre religieux en Angleterre aux XVe et XVIe siècles. — P. 930-943. Alfred Adler, *Problems of aesthetic versus historical criticism in* La mort le roi Artu. — P. 944-974. Yakov Malkiel, *Old spanish* paladino, palaciano, palanciano, palaciego. Étudie la famille de palatium (esp. *palaçio*), palatinus et palatianus. A l'appui, six pages d'exemples avec références. — P. 1212-1232. Nan Cooke Carpenter, *Rabelais and the Chanson.* Relève, dans l'œuvre de Rabelais, de nombreuses allusions à des chansons recueillies dans les chansonniers du début du XVIe siècle. — P. 1247-1262. William S. Wood, *The symbolic structure of* La chanson de Roland. Voit dans la *chanson* des séries d'« unités » de trois laisses ou même de trois fois trois laisses, à l'intérieur desquelles une même scène se poursuit, par exemple : laisses 2-4, Marsile demande et reçoit les avis de ses conseillers ; 5-7, Marsile choisit ses messa-

gers, leur donne ses instructions; ils partent; 8-10, arrivée des païens au camp chrétien; ils s'acquittent de leur message; — 11-13, début du débat entre Charlemagne et les siens; — 14-16, Roland, Ganelon et Neimes donnent leur avis; — 17-19 (qui sont des laisses similaires), qui envoyer à Marsile?; — 20-22, discussion Roland-Ganelon; — la laisse 23 n'appartient pas à une « unité »; — 24-26, choix de Ganelon; — 28-30, voyage de Ganelon et de Blancandrin; — etc... Les « unités » 17-19, 20-22 et 24-26 forment à elles trois une triade pour insister sur le choix de Ganelon, passage crucial de la *chanson*. Il y a quelque chose d'assez artificiel dans ce découpage (pourquoi, par exemple, la laisse 23 est-elle isolée?). M. W. voit dans cet emploi de groupes de trois laisses un symbolisme chrétien; l'auteur aurait obéi aux règles d'une sorte de mathématique sacrée. — P. 1287-1288. William A. Nitze, *Additional note on arthurian names* (P. M. L. A., LXIV, 585).

LXVI, 1951. — P. 235-243. Abraham C. Keller, *The idea of progress in Rabelais*. Comme chez d'autres auteurs de la première moitié du XVIe siècle, on trouve, dans toute l'œuvre de Rabelais, « l'idée de progrès »; M. K. entend par là la croyance à l'avenir de la Science, au développement des techniques, à une connaissance plus développée du monde. — P. 505-523. Edith G. Kern, *The gardens in the* Decameron *cornice*. Insiste, à propos des similitudes entre les jardins du *Décaméron* et ceux du *Roman de la Rose*, sur l'identité d'inspiration des deux œuvres. — P. 524-533. Joan Greenberg, *Guillaume Le Clerc and Alan of Galloway*. Il semble impossible à l'auteur que Guillaume Le Clerc ait écrit le *Fergus* pour Alain de Galloway. Elle imagine Guillaume Le Clerc sous les traits d'un clerc âgé, renouvelant la « matière de Bretagne » à l'aide, soit d'informations de seconde main, soit plutôt de souvenirs personnels, mais lointains, d'un voyage en Écosse. La date de la composition se situerait à la fin du XIIe siècle. — P. 795-819. Wolfgang Spitzer, *The meaning of Bonaventure des Periers'* Cymbalum mundi. — P. 864-875. Pierre Delattre, *The physiological interpretation of sound spectrograms*.

LXVII, 1952. — P. 240-250. Abraham C. Keller, *Anti-war writing in France, 1500-60*. — P. 473-484. Robert W. Ackerman, *Herry Lovelich's* Merlin. Traduction anglaise, versifiée, du début du XVe siècle, du *Merlin* en prose français. — P. 485-510. Hermann J. Weigand, *A jester at the Grail castle in Wolfram's* Parzival? A propos du sens à donner à l'attitude du personnage qui, peu après l'arrivée de Perceval au château du Graal, vient prévenir le héros que le Roi-Pêcheur est prêt à le recevoir, M. W. vient à parler des sources de Wolfram : il ne croit pas à l'existence de Kyot, mais pense que Wolfram a puisé l'inspiration dans le *Conte del Graal* de Chrétien et ses continuations. — P. 521-537. Laura Hibbard Loomis, *The Athelstan gift story: its influence on english chronicles and carolingian romances*. Athelstan — sorte de Charlemagne anglais — aurait reçu de France, entre autres cadeaux, des morceaux de la sainte croix et de la couronne d'épines, la

lance de la passion et l'étendard de saint Maurice. Ces reliques auraient été acquises par Charlemagne au cours d'un voyage, soit en Espagne, soit en Orient. Voilà ce que nous apprend cette « légende des dons d'Athelstan » qui nous a été transmise d'abord par un poème anglo-latin du Xe siècle, puis par William of Malmesbury (1125). Cette légende est passée dans de nombreuses chroniques anglaises, et dans des versions anglaises de romans sur la période carolingienne (*Roland et Vernagu*, *Fierabras*, *Destruction de Rome*). Ce peut être, enfin, une des sources du *Roland* d'Oxford. — P. 580-584. Curt F. Bühler, *The thirteenth recorded manuscript of the Cronaca di Partenope*. — P. 888-895. Ralph A. Kline-Jelter, « *The siège of Calais* » *: a new text*. Poème anglais de 168 vers, proche par la date des événements qu'il raconte.

LXVIII, 1953. — P. 1160-1182. Charles Muscatine, *The emergence of psychological allegory in old french romance*. On admet généralement que Guillaume de Lorris, en utilisant l'allégorie, n'a fait que suivre l'exemple de Raoul de Houdenc ou de Huon de Méri. M. M. se propose de montrer que ce sont les romans courtois, bien plus que cette tradition qui remonte à Prudence, qui ont influencé Guillaume. Prudence, Raoul de Houdenc ou Huon de Méri ont fait œuvre d'édification, cherché à montrer, sous une forme plaisante et imagée, les dangers à éviter, la voie à suivre pour faire son salut. Leurs sermons en images sont dans la ligne générale des œuvres du moyen âge. Guillaume innove en ce sens qu'il veut expliquer, par ses allégories, le mécanisme des sentiments, celui des passions humaines. Il fait œuvre de psychologue, décrivant l'homme tel qu'il est et analysant les mobiles de ses actes. Or la littérature courtoise — à laquelle Guillaume a fait de larges emprunts en ce qui concerne le récit, la suite d'aventures — avait souvent tenté de faire comprendre les débats de l'âme chez ses héros : qu'on se rappelle les longs monologues où Amour et Raison se combattent, pour ne citer que le cas le plus fréquent (cf. les « complaintes » d'Alexandre, de Soredamor, de Fenice, dans le *Cligès* de Chrétien). Ces sentiments, momentanément personnifiés, sont la source même des « allégories psychologiques » de Guillaume. — P. 1241-1250. Ernest H. Wilkins, *Petrarch's* Coronation Oration. Traduction anglaise de ce texte latin édité dans les *Scritti inediti di Fr. Petrasca* d'Attilio Hortis (Trieste, 1874).

Pierre Cézard.

Romance philology, VI (1952-53), 1. — P. 1-4. R. Menéndez Pidal, Cotto, cotta. Cette racine pré-latine a eu des continuateurs au nord-ouest de la péninsule ibérique (surtout dans la toponymie), et en Italie (correspondances *Cueto-Cotto*, *Cotón-Cottone*...). — P. 5-13. A. Martinet, *Diffusion of Language and Structural Linguistics*. Conclusion sensée sur l'insuffisance des listes ou inventaires descriptifs ; la véritable linguistique structurale demande l'établissement de hiérarchies, les éléments étant définis fonctionnellement. — P. 14-22. W. A. Nitze, *The Fisher King and the Grail in Retros-*

pect. A propos du travail de Loomis, *Arthurian Tradition and Chrétien de Troyes*, discute de l'origine du *roi pescheor*, du *graal* en tant que plat, etc... — P. 23-33. E. B. Ham, *Rival Versions of Adenet le Roi*. Commentaire critique des *Œuvres d'Adenet le Roi, I* publiées par Albert Henry (Bruges, 1951). — P. 34-44. R. N. Walpole, *Two Comments on Recent Studies on the* Chanson de Roland. Notes aux articles de A. Burger (*Le fief de Margarit*) et de P. Aebischer (*Pour la défense et l'illustration de l'épisode de Baligant*) des « Mélanges E. Hoepffner ». — P. 45-48. M. R. Lida de Malkiel, *Para la fecha de la Comedia Thebayda*. Cette première imitation de la Célestine aurait été écrite avant 1504, quoique imprimée après 1520 ou 1522, d'après les allusions historiques qu'elle contient. — Comptes rendus : Martinet, *Phonology as Functional Phonetics* (49-52, Hoijer) ; Lapesa, *Historia de la lengua española*, 2e éd. (52-63, Malkiel); Legge, *Anglo-Norman in the Cloisters* (63-66, Dean); E. B. Ham, *Textual Criticism and Jehan le Venelais* (66-68, Roach).

2-3. — P. 71-103. H. Hare Carter, *A Fourteenth-Century Latin-Old Portuguese Verb Dictionary*. Cette liste de 2 930 verbes du latin médiéval traduits (sommairement) par un correspondant portugais est d'un grand intérêt. Elle constitue tout d'abord un lexique verbal du XIVe siècle, dont on retrouve les formes classées alphabétiquement par l'auteur en appendice. Il se pose en outre les mêmes problèmes que ceux relatifs aux lexiques romans (français ou espagnols particulièrement) : comment sont rendus les préverbes (prae-, ante-, re-, etc...), les suffixes inchoatifs ou fréquentatifs... La feuille 97-98 a été rééditée et incluse dans le fascicule suivant. — P. 104-120. F. M. Chambers, *Imitation of Form in the Old Provençal Lyric*. — P. 121-172. Y. Malkiel, *Ancient Hispanic* vera(s) *and* mentira(s). *A Study in Lexical Polarization*. On trouve dans cet article fourni, à côté d'un inventaire des dérivés de *mentir*, *mentira*, *vero*, *verdad*, *averiguar*, des relevés sur l'extension analogique des terminaisons adverbiales *-a(s)*, *-e(s)*, sur les dérivés romans de *mentionia, *mentionica, etc. — P. 173-178. S. M. A. Klenke. *The Blancheflor-Perceval Question*. — P. 179-186. J. Neale Carman, *Prose* Lancelot, *III, 29*. L'auteur confirme cette phrase de Gaston Paris : « Le *Lancelot* en prose primitif se référait en ce qui concerne le graal au *Perlesvaus* ». — P. 186-190. P. Barbier, *Nouvelles études de lexicologie française, IV*. 13. *Français*, Savonceau, *nom de filet*. — P. 190-198. J. Hubschmid, Asturisch *cuetu*- Baskisch *kotor* ' felsiger Hügel, Fels'. *Ein Beitrag zur Erforschung des hispanokaukasischen Substrates*. Développe la question de la racine *KOTTO- (cf. ci-avant, 1, p. 1-4). — P. 198. B. Pottier, Ancien espagnol *abenuz*. Interprète la glose « *evenus* : azavache », qualifiée d'erronée par A. Castro. — Comptes rendus : Hakamies, *Étude sur l'origine et l'évolution du diminutif latin et sa survie dans les langues romanes* (199-200, Ernout); Danielsson, *Studies on the Accentuation of Polyssyllabic Latin, Greek, and Romance Loan-Words in English* (201-203, Reed); M. L. Wagner, *La lingua sarda* (203-205, Hall).

4. — Hommage à S. Griswold Morley. — P. 215-230. B. M. Woodbridge, Jr., *An Analytical Bibliography of the Writings of Professor S. Griswold Morley*. — P. 231-247. J. F. Montesinos, *Algunos problemas del Romancero nuevo*. — P. 248-253. C. Bruerton, *Eight Plays by Vélez de Guevara*. Essai de chronologie relative d'après la versification. — P. 254-259. D. Clotelle Clarke, On Juan del Encina's *Una arte de poesia castellana*. — P. 259-264. H. H. Frankel, *Quevedo's* Letrilla, « *Flor que cantas, flor que vuelas...* ». — P. 264-267. J. E. Gillet, *Las ochavas en cadena. A Proverb in Rodrigo Cota and Diego Sánchez de Badajoz*. — P. 267-272. I. González Llubera, *Two Old Portuguese Astrological Texts in Hebrew Characters*. Traductions du XVe siècle. — P. 272-278. O. H. Green, *The Abode of the Blest in Garcilaso's* Égloga Primera. — P. 278-280. R. A. Hall, Jr., *The Classification of Italian* ecco *and Its Cognates*. — P. 281-183. C. Grant Loomis, *Some Spanish Proverbs in Seventeenth-Century German*. — P. 283-289. M. R. Lida de Malkiel, *El desenlace del* Amadís *primitivo*. — P. 289-293. E. S. Morby, *A Footnote on Lope de Vega's* barquillas. — P. 294-298. J. Orr, *Two Cases of Pseudo-semantic Development : OFr.* aerdre, *Fr.* essuyer. Croisements entre les familles des continuateurs de erigere et adhaerere d'une part, de *essayer* et *essuyer* (dans le sens d'« essuyer une défaite ») d'autre part. — P. 229-304. A. E. Sloman, *Calderón and Falconry : A Note on Dramatic Language*. — P. 304-305. A. Taylor, « *A nao Caterineta* » *in India*. — P. 306-308. R. W. Thompson, *Some Plant-Names in the Sobrarbe*. Noms de plantes recueillis en 1950 à Fanlo. — P. 309-312. Ch. P. Wagner, The *Caballero Zifar* and the *Moralium Dogma Philosophorum*. — Comptes rendus : A. Kuhn, *Die romanischen Sprachen* (313-314, Kahane); E. Learned, *Old Portuguese Vocalic Finals* (314-316, Allen); Lino Netto, *A linguagem dos pescadores e lavradores do concelho de Vila do Conde* (316-335, M. L. Wagner; nombreux compléments); De Jongh, *Western Language Manuals of the Renaissance* (335-337, Bourland); J. Horrent, *La « Chanson de Roland » dans les littératures française et espagnole au moyen âge* (337-348, Walpole); Shepard et Chambers, *The Poems of Aimeric de Peguilhan* (348-350, Pattison); G. Brennan, *The Literature of the Spanish People* (350-352, Leonard); R. Bernheimer, *Wild Men in the Middle Ages* (352-354, Grant Loomis); Warne, éd. Jean Bodel, *Le Jeu de saint Nicolas* (354, Thompson).

VII (1953-54), 1. — P. 1-9. J. Miles, *The Language of Ballads*. Comparaison portant sur le vocabulaire anglais et espagnol des ballades (ou « romances »), anciennes ou modernes. — P. 10-18. W. J. Entwistle, *Second Thoughts Concerning « El Conde Olinos »*. — P. 19-25. Th. Wilder, *Lope, Pinedo, Some Child-Actors, and a Lion*. Note de chronologie lopesque. — P. 26-34. M. Bataillon; « *Pedro Carbonero con su cuadrilla...* ». *Lope de Vega devant une tradition*. Réduit le caractère historique du héros de la pièce, que lui conférait Menéndez y Pelayo. — P. 35-43. F. Lecoy, *A propos de l'espagnol « alrededor »*. M. Lecoy propose rotor; M. Corominas, retro; M. Spit-

zer, retriore (cf. en dernier lieu, *Romania*, LXXVI, 108). Dans son *Diccionario crítico etimológico*, I, 168 b, M. Corominas a défendu à nouveau son étymon, en des termes souvent assez vifs. — P. 44-50. T. Navarro, *Los versos de Sor Juana*. — P. 51-59. R. Lapesa, *La lengua de la poesía lírica desde Macías hasta Villasandino*. Sur les éléments castillans et galliciens des poètes des Cancioneros, entre 1360 et 1425. — P. 60-64. B. Migliorini, *I « cerretani » e « Cerreto »*. Il s'agit de Cerreto di Spoleto qui serait à la base de *cerretano*, devenu *ciarlatano* sous l'influence de *ciarlare*. — P. 65-76. Y. Malkiel, *Language History and Historical Linguistics*. Méthodologie. — Comptes rendus : J. Hubschmid, *Praeromanica* (77-80, Beeler); M. Staub, *Richtungsbegriff-Richtungsausdruck* (80-82, de la Harpe); F. Brunot, Ch. Bruneau, *Histoire de la langue française*, t. XII (83-86, Eustis); J. Marx, *La légende arthurienne et le Graal* (86-89, Nitze); E. H. Wilkins, *The Making of the "Canzoniere" and other Petrarchan Studies* (89-92, Billanovich); K. Almquist éd. *Poésies du troubadour Guilhem Adémar* (92-95, Schutz); I. Siciliano, *Les origines des Chansons de Geste* (95-99, Knudson); R. H. Ivy, *The Manuscript Relations of Manessier's Continuation of the Old French Perceval* (99-103, Frappier); V. Väänänen, éd. Gautier de Coincy, *D'une fame de Laon* (103-107, Williams); A. Fierz-Monnier, *Zur Geschichte des altfranzösischen Romans im Zwölften Jahrhundert von Chrétien de Troyes zu Renaut de Beaujeu* (107-109, Newstead).

2. — P. 111-129. P. Le Gentil, *La légende de Tristan vue par Béroul et Thomas. Essais d'interprétation*. Caractérisation de l'œuvre de Thomas : contradictions internes, mais œuvre forte et émouvante ; les réactions de la société chevaleresque médiévale. — P. 130-142. R. N. Walpole, *Two Notes on* Charlemagne's Journey to the East. *The French Translation of the Latin Legend by Pierre de Beauvais*. I. An Additional Manuscript, Modena N. 5. 12. ; II. The Fragment of a French Translation of *Charlemagne's Journey to the East* Preserved in the Modena Archives. — P. 143-155. H. F. Williams, *Laodamas in the Prose « Roman de Troie »*. Édition des trois passages des mss B. N. 1612, 301 et 821, relatifs à Laudomata. — P. 156-170. H. et R. Kahane, et O. Koshansky, *Venetian Nautical Terms in Dalmatia*. Introduction historique et méthodologique. Liste de 169 mots vénitiens passés en serbo-croate. — P. 171-175. H. Newstead, *The Blancheflor-Perceval Question Again*. — P. 175-179. M. García Blanco, *El elogio de ciudad en la lírica de los Cancioneros*. — P. 180-186. W. A. Read, *Some Words from French Louisiana*. Les quelques quatre-vingts mots réunis sont d'origines très diverses : fr. rég. (*mouche à miel*), esp. (*gorgoyo*), africain, anglais, etc... — P. 187-190. R. Lévy, *La désinence* -eresse *en vieux français*, Recueille de nombreux mots en *-eresse* en vieux français, et en judéo-français; les survivances chez les écrivains classiques, et jusqu'à Victor Hugo. — P. 190-192. S. G. Armistead, *The Canarian Background of Pérez Galdós' « echar los tiempos »*. ' Se fâcher, gronder... ' ; chez Isla, *echar las temporalidades*. — Comptes rendus :

C. Tagliavini, *Le origini delle lingue neolatine* (193-197, Hall) ; A. Blinkenberg, *Le problème de l'accord en français moderne* (197-201, de la Harpe) ; Delk et Greer, *Spanish Language and Literature in the Publications of American Universities : A Bibliography* (201-203, Oelschläger) ; E. Alarcos, *Gramática estructural* (203-205, Pottier) ; A. Rosenblat, *Vacilaciones de género en los monosílabos* (205-209, Silverman) ; S. Fernández Ramírez, *Gramática española, I* (209-215, Bolinger) ; J. Matluck, *La pronunciación en el español del valle de México* (216-219, Predmore) ; A. Castellani, éd. *Nuovi testi fiorentini del Dugento*, M. Huber-Sauter, *Zur Syntax des Imperativs im Italienischen*, et A. Lichtenhahn, *La storia di « ove, dove, onde, donde, di dove, da dove* (219-223, Hall) ; L. Arbusow, *Colores rhetorici* (223-225, Lida de Malkiel) ; H. Emmel, *Formprobleme des Artusromans und der Graldichtung* (225-227, Ackerman) ; U. T. Holmes, *Daily Living in the Twelfth Century* (227-230, Legge) ; W. T. Pattison, *The Life and Works of the Troubadour Raimbaut d'Orange* (230-235, Chambers) ; M. Delbouille, éd. H. d'Andeli, *Le Lai d'Aristote* (235-237, Thompson) ; A. Blomqvist, éd. Gace de la Buigne, *Le Roman des deduis* (237-242, Williams) ; A. Rey, éd. *Castigos e documentos... Rey don Sancho IV* (242-246, Hauptmann) ; C. V. Aubrun, éd. *Le Chansonnier espagnol d'Herberay des Essarts* (246-249, Griswold Morley) ; Lida de Malkiel, *Juan de Mena, poeta del Prerrenacimiento español* (249-254, Macdonald) ; M. Bataillon, *Études sur le Portugal au temps de l'humanisme* (254-256, Lida de Malkiel) ; E. Lommatzsch, *Beiträge zur älteren italienischen Volksdichtung, II, III* (256-257, Taylor) ; K. Michaëlsson, *Les noms d'origine dans le rôle de taille parisien de 1313* (258, Morby) ; W. O. Sypherd, *Jephthah and his Daughter* (258-259, Lida de Malkiel) ; F. Chiappelli, *Studi sul linguaggio del Machiavelli* (259-260, Cecchetti).

4. — P. 261-267. R. Menéndez Pidal, *Fórmulas épicas en el « Poema del Cid »*. *Cuestión metódica*. L'auteur a signalé trois cas d'imitation du style français dans le Cid : les énumérations descriptives commençant par *veriedes* (= *la veïssiez*), les prières narratives, la phrase *llorar de los ojos*. Curtius veut y joindre le vers 1310 : « Dexarévos las posadas, non las quiero contar », qui rappelle « De ses jornees ne sai que vos contasse » (*Cour. de Louis*, 269 ; cf. Aymeri de Narbonne, 3252, 3492, 3828, 3900). Si le *Couronnement* est de 1160, le *Cantar*, s'il imite ce tour, serait de 1170, dit Curtius. M. Pidal montre la fragilité de ces conclusions : il s'agit d'un lieu commun, sans plus. — P. 268-278. E. Auerbach, *Dante's Addresses to the Reader*. Les apostrophes au lecteur sont fréquentes dans les anciens textes. M. A. étudie les variétés rencontrées chez Dante. — P. 279-325. R. Morgan Jr., *Old French* jogleor *and Kindred Terms. Studies in Mediaeval Romance Lexicology*. Le mot *jogleor* était un terme très général qu'il fallait préciser selon les circonstances : *baleor*, *bateleur*, *chanteor*, *conteor*, *enchanteor*, *harpeor*, *tresgeteor*, etc..., et populairement *gouliart*, *lecheor*, *pautonnier*, *truant*. Les jongleurs sont replacés dans leur milieu social, de basse condition. Les *jogleresses* étaient de très mauvaise

renommée. — P. 326-330. W. A. Nitze, *An Arthurian Crux : Viviane or Niniane ?* — P. 330-332. J. Corominas, *Sobre el origen de « alrededor »*. Cf. *supra*. — P. 333-342. H. et R. Kahane, et O. Koshansky, *Venetian Nautical Terms in Dalmatia*. Fin de l'étude ; des nos 170 à 392. — P. 342-346. P. Barbier, *Nouvelles études de lexicologie française, V*. 14. Français *sécherie*. Ex. des XVIIe, XVIe et XIIIe s. ; 15. Français *simbleau, simblot* ; 16. Français *sous-prieur, sous-prieure*. Depuis le XIIIe siècle. — P. 346-347. M. E. Milham, *Some Late Latin Peculiarities of « piper »*. — Comptes rendus : B. Maler, *Synonymes romans de l'interrogatif* qualis (348-354, Terracini) ; K. Togeby, *Structure immanente de la langue française* (354-360, Juilland) ; C. Clavería, *Estudios sobre los gitanismos del español* (360-366, M. L. Wagner ; quelques corrections) ; Ch. E. Kany, *American-Spanish Syntax*, 2e éd. (366-372, Kiddle) ; R. W. Ackerman, *An Index of the Arthurian Names in Middle English* (372-374, Frappier) ; Ch. H. Livingston, *Le Jongleur Gautier Le Leu : étude sur les fabliaux* (374-385, Fay ; nombreuses remarques et corrections) ; P. Renucci, *L'aventure de l'humanisme européen au moyen âge*, J. E. Shaw, *Guido Cavalcanti's Theory of Love*. The Canzone d'Amore *and Other Related Problems* (386-393, Scaglione) ; J. H. D. Allen Jr., *Two Old Portuguese Versions of the Life of Saint Alexis* (394-399, Maler). — P. 399-402. *Brief Mentions* sur Romera Navarro, *Registro de lexicografía hispánica*, Pickford, éd. *Alixandre l'Orphelin*, D'Aronco, *Guida bibliografica allo studio dello strambotto*, M. Bataillon, *Erasmo y España*, Révah, *Diálogo evangélico sobre os Artigos da Fé contra o Talmud dos Judeus*.

VIII (1954-55), 1. — P. 1-11. A. Martinet, *Dialect*. " Synchronic study of dynamic linguistic processes, combined with the functional and structural approach, should enable linguists to revert to inquiries into linguistic evolution with a better chance of solving many such problems as held our predecessors in check ". — P. 12-26. J. Hubschmid, Praeindogermanica. 3. *Altprovenzalisch* cadarauc ' *ruisseau des rues* ' *und das vorindogermanische Suffix* -ouko-. Intéresse les suffixes des langues romanes *-oque, -oco, -ouço*, etc. — P. 27-33. J. Frappier, *Plaidoyer pour l'« Architecte », contre une opinion d'Albert Pauphilet sur le « Lancelot en prose »*. A propos de « Sur la composition du *Lancelot-Graal* » (*Le Legs du moyen âge*, p. 212-217). — P. 33-39. A. Rey, *Libro del consejo e de los consejeros* por Maestre Pedro. Suite de l'édition commencée dans le vol. V, 211-219. — Comptes rendus : Jakobson, Fant, Halle, *Preliminaries to Speech Analysis : The Distinctive Features and Their Correlates* (40-46, Ren Chao) ; R. A. Hall Jr., *Haitian Creole : Grammar, Texts, Vocabulary* (46-48, Reed et Hardwick) ; J. E. Gillet, éd. Torres Naharro, *" Propalladia " and Other Works, III*. (48-52, Bataillon) ; H. R. Patch, *The Other World According to Descriptions in Medieval Literature* et Richthofen, *Studien zur romanischen Heldensage des Mittelalters* (52-56, Lida de Malkiel) ; A. Henry, éd. *Les Œuvres d'Adenet le Roi, II* (59-61, Ham) ; F. Remigereau, *Jacques du Fouilloux et son traité de « La Vénerie »* (61-63, Foulet). — P. 63-67. *Brief Mentions* sur S. Sganzini, *Vocabolário dei dialetti della Svizzera ita-*

liana I, sur *Beiträge zur sprachlichen Volksüberlieferung*, Th. S. Thomov, *Chrestomathie de la littérature française du moyen âge*, W. Roach et R. H. Ivy, *The Continuations of the Old French "Perceval" of Chrétien de Troyes, II*, J. A. Asher, "*Amis et Amiles*" ; *an Explanatory Survey*. — P. 67-70. Y. Malkiel, *Bibliographic Notes*.

2. — P. 71-78. St. Gilman, *The "argumentos" to* La Celestina. — P. 79-90. H. Nilsson-Ehle, *Vieux français* lait, laidement ; *une question d'histoire sémantique*. — P. 91. E. P. Hamp, Viviane *or* Niniane ; *A Comment from the Keltic Side*. — P. 92-95. W. Meiden, *Versions of the « Descente de saint Paul »*. — Comptes rendus : Hallig et Wartburg, *Begriffssystem als Grundlage für die Lexikographie* (96-102, De Felice) ; J. Hubschmid, *Vorindogermanische und jüngere Wortschichten in den romanischen Mundarten der Ostalpen* (102-104, Beeler) ; J. Orr, *Words and Sounds in English and French* (105-111, Marchand) ; J. E. Iannucci, *Lexical Number in Spanish Nouns* (111-117, Bolinger) ; G. O. Seiver, *Introduction to Romanian* (117-128, Juilland) ; A. Badía, *Gramática histórica catalana* (129-133, Pottier) ; P. Fouché, *Phonétique historique du français. Introduction* (133-135, Spector) ; R. A. Sayce, *Style in French Prose* (136-137, Bonwit) ; E. Gamillscheg, *Französische Bedeutungslehre* (138-142, Sperber) ; A. del Monte, *Tristano* (142-144, Wind) ; *Estudios hispánicos. Homenaje a A.M. Huntington* (144-148, Griswold Morley) ; J. E. Keller, éd. *El libro de los engaños* (148-150, Hauptmann) ; P. Le Gentil, *La poésie lyrique espagnole et portugaise à la fin du moyen âge, II* (150-153, Green) ; G. C. Rossi, *Storia della letteratura portoghese* (153-155, Lida de Malkiel) ; Gryting, éd. *The Oldest Version of...* La Venjance Nostre Seigneur (155-157, Woledge) ; Knops, *Études sur la traduction française de la « morale à Nicomache » d'Aristote par Nicolas Oresme* (157-160, Williams). — P. 160-168. *Brief Mentions* sur M. Grevisse, *Le Bon Usage* ; V. Bertoldi, *Grammatica storica della lingua francese*, 2e éd. ; J. Gili, *Introductory Catalan Grammar* ; Cerda, Cabaza, Farias, *Vocabulario español de Texas* ; A. Schiaffini, *Momenti di storia della lingua italiana*, 2e éd. ; L. Caduff, *Essai sur la phonétique du parler rhétoroman de la Vallée de Tavetsch* ; C. Rostaing, *Constant du Hamel, fabliau* ; D. Marín, *Lira española* ; D. C. Clarke, *A Chronological Sketch of Castilian Versification together with a List of Its Metric Terms* ; J. P. Bowden, *An Analysis of Pietro Alighieri's Commentary on the "Divine Comedy"*. — P. 168-172. Y. Malkiel, *Bibliographic Notes*.

3. — P. 173-186. R. N. Walpole, *The « Pélerinage de Charlemagne ». Poem, Legend, and Problem*. — P. 187-208. Y. Malkiel, *Etymology and Historical Grammar*. Passe en revue les différents problèmes qui se posent au romaniste, à la lumière des nouvelles méthodes linguistiques. — Comptes rendus : U. Weinreich, *Languages in Contact* (209-211, Ullmann) ; R. Böhne, *Zum Wortschatz der Mundart des Sàrrabus* (211-221, Serra) ; R. Menéndez Pidal, *Toponimia prerrománica hispana* (221-225, Hubschmid) ; L. Flórez, *Lengua española* (226-227, Boyd-Bowman) ; C. Holyband, *The French Littelton*

(227-229, Vinay) ; F. Brunot, *Histoire de la langue française*, t. XIII par Ch. Bruneau (230-235, Putter); H. A. Hatzfeld, *A Critical Bibliography of the New Stylistics Applied to the Romance Literatures* (235-237, Barrenechea); F. Fergusson, *Dante's Drama of the Mind* (237-240, Auerbach). — P. 240-241. *Brief Mentions* sur R. Hartmann, *Zur Wiedergabe türkischer Namen und Wörter in den byzantinischen Quellen* ; G. D'Aronco, *Indice delle fiabe toscane*. — P. 241-242. Y. Malkiel, *Bibliographic Notes : Periodicals*.

4. — P. 243-259. E. S. Morby, *Proverbs in « La Dorotea »*. Liste de 153 proverbes, avec renvois aux recueils classiques. — P. 260-263. S. Prete, *Due frammenti vaticani (dal cod. V. L. 3226)*. — P. 263-271. S. Prete, *Due poesie in antico latino medioevale*. Dans le même ms. que précédemment. — P. 272-278. L. J. Friedman, *Observations on the Style of Joinville's Credo*. — P. 278-281. R. Levy, « *Versure* » *et ses congénères en vieux français*. L'origine serait dans le langage des charrons (cf. *versoir*). — Comptes rendus : J. Hubschmid, *Pyrenäenwörter vorromanischen Ursprungs und das vorromanische Substrat der Alpen* (282-284, Lejeune); G. Hammarström. *Étude de phonétique auditive sur les parlers de l'Algarve* (284-299, Rogers) ; E. Vilamo-Pentti, éd. *La Court de Paradis* (299-303, Misrahi) ; D. Catalán Menéndez-Pidal, *Poema de Alfonso XI* (303-306, Lida de Malkiel et Y. Malkiel); E. v. Kraemer, éd. Gautier de Coinci, *De la bonne empereris* (311-312, G. Frank). — P. 312. Y. Malkiel, *Bibliographic Note* (lexique de Bécquer).

B. Pottier.

Year's Work in Modern Language, XVI (1954). — P. 1-25. R. R. Raymo, *Medieval latin studies*. — P. 43-53. B. Woledge, *Medieval French literature*. — P. 161-168. L. T. Topsfield, *Provençal literature*. — P. 169-174. Ig. Gonzalez-Llubera, *Spanish literature*. — P. 175-179. R. B. Tate, *Spanish medieval literature*. — P. 212-217. B. Migliorini, *Italian language*. — P. 218-231. S. Ralphs, *Italian medieval literature*. — P. 289-303. R. E. Keller, *German, medieval literature*.

Neophilologus, XXXIX (1955), 1. — P. 16-23. H. Sparnaay, *Zum Gregorius*. Sur la formation de la légende. — P. 59-63. K. S. D. V., *Les formes surcomposées en français*.

2. — P. 150-151. K. S. D. V., Compte rendu de B. Woledge, *Bibliographie des romans et nouvelles en prose français*.

Neuphilologische mitteilungen, LVI (1955), 1-2. — P. 1-2. A. Långfors, *Solmu Nyström, In memoriam*. — F. 53-54. A. Långfors, c. r. de E. Hoepffner, *Les troubadours dans leur vie et dans leurs œuvres*. — P. 55-59. V. Puttonen, c. r. de l'édition de Martial d'Auvergne, *Les arrêts d'amour*, par J. Rychner.

3-4. — P. 144-145. A. Långfors, c. r. de O. Södergard, *Du chevalier au barisel, un cinquième manuscrit*.

5-6. — P. 230-232. E. v. Krämer, c. r. de S. Ullmann, *Précis de sémantique française.*

7-8. — P. 303-307. B. Hasselrot, c. r. de J. Arthur, *La vida del glorios Sant Frances.* — P. 307-309. V. Väänänen, c. r. de J. B. Parera, Particularidades sintacticas del latin medieval. — P. 310-311. V. Väänänen, c. r. de de A. Uddholm, *Formulae Marculfi.* Étude sur la langue et le style. — P. 313-315. V. Väänänen, c. r. de R. L. Wagner, *Supplément bibliographique à l'Introduction à la linguistique française.*

Revue des études roumaines. — Ce périodique est publié pour l'Institut universitaire roumain que nos confrères roumains exilés volontaires en Europe occidentale ont eu le courage de continuer à faire vivre pour affirmer la persistance de leur conscience nationale et scientifique ; secrétaires de rédaction V. Buesae à Lisbonne et E. Turdeanu à Paris. Nous en avons reçu l'an dernier un volume avec la date de 1953 ; voici que nous arrive le second volume portant la date de 1954. Le contenu en est très varié. Nous signalerons les articles qui rentrent dans notre cadre. Notons que la présentation de ces volumes est excellente.

I. — P. 71-89. Alf Lombard, *La flexion des verbes roumains forts en -sca et en şca.* Les radicaux de ces verbes confondaient leur finale en *-sc-* devant *e* ou *i* ; cela aurait pu rendre très précaire la vie de ces verbes dont la classe est d'ailleurs peu nombreuse à l'emploi peu fréquent. — P. 90-108. O. Nandris, *Nature, action et évolution de* i *en roumain.* Étude méthodique et phonétique descriptive et historique. — P. 109-115. V. Buescu, *Survivances latines en roumain.* 1. Daco-roumain *săneca* « recouvrer la santé » < sanicare de sanus. — P. 201-223. E. Turdeanu, *La reliure roumaine ancienne.* — P. 223-240. V. Buescu et E. Turdeanu, *Les études roumaines à l'étranger de 1947 à 1951.*

II. — P. 7-74. C. Brailoiu, *Le vers populaire roumain chanté.* — P. 102-113. V. Buescu, *Survivances latines en roumain.* 2. Roum. *(a) pleca,* « allaiter » < applicare, « calmer », de placare. L'intérêt de ce mot est dans son extension au sud comme au nord du Danube. — P. 114-144. E. Turdeanu, *Les premiers écrivains religieux en Valachie : l'hégomène Nicodème de Tismana et le moine Philothée.* Il s'agit naturellement d'ouvrages en slavon des XIVe et XVe siècles. — P. 213-233. I. Popinceanu, *Remarques sur les parlers de Bucovine.* — P. 235-263. V. Buescu et E. Turdeanu, *Les études roumaines à l'étranger en 1952 et 1953.*

CHRONIQUE

Nous déplorons la perte de M. Georges GUICHARD mort à Feurs le 23 novembre 1955, à l'âge de 87 ans : G. Guichard a eu le grand mérite d'animer, de soutenir et d'aider de toute manière cette belle équipe de travailleurs foréziens, historiens, philologues, dialectologues, à qui nous devons la belle publication des *Chartes du Forez* et les ouvrages précieux de Jean Dufour et de Marguerite Gonon. Il a été vraiment le centre d'une société provinciale telle que nous voudrions les voir se multiplier en France.

— Nous avons appris le décès à Zagreb de notre confrère Petar SKOK, professeur à l'Université, le 3 janvier 1956, à l'âge de 75 ans.

PUBLICATION ANNONCÉE.

Par M. Paul Falk (Upsal) :
Édition critique des chansons de Pierre de Corbie.

COLLECTIONS ET PUBLICATIONS EN COURS.

— La 33e livraison (2e du tome IV) de l'*Altfranzösisches Wörterbuch* de Tobler-Lommatzsch vient de paraître : elle va de GARNIR à GLOREFIIER. — La librairie Steiner, à Wiesbaden fait connaître qu'elle procède à la réimpression des livraisons des tomes I et II (livr. 1-18) qui ont été détruites du fait de la guerre ; les livraisons 1 et 2 sont déjà parues et les livraisons 3-18 doivent paraître régulièrement jusqu'à l'automne 1956.

— L'Université de Zagreb a entrepris la publication d'une série de *Manualia Universitatis Studiorum Zagrebiensis* dans laquelle M. Mirko DEANOVIĆ a publié en 1954 un *Avviamento allo Studio del dialetto di Rovigno d'Istria* comprenant une grammaire, des textes et un glossaire ; in-8°, 126 pages.

— Le n° 41 des *Elliott Monographs* est constitué par un nouveau volume du *Roman d'Alexandre* :

Vol. VII, *Version d'Alexandre de Paris*, variantes et notes de la branche IV avec introduction par Bateman EDWARDS et Alfred FOULET ; 1955, 132 pages.

— La *Bibliotheca romanica* a publié en 1955 :

— André MARTINET, *Économie des changements phonétiques (traité de phonologie diachronique)*; 396 pages.

— Le deuxième volume du bel ouvrage de Patrice COIRAULT, *Formatio de nos chansons folkloriques* est paru en 1955 aux éditions Scarabée; in-4°, 384 pages; un troisième volume reste à paraître.

— Du *Thesaurus linguae latinae* a paru le fasc. XI du tome VII, 1 : INHORRESCO-INORDINATUS; 1955.

— Le troisième volume de l'*Atlas linguistique de la Wallonie*, paru en 1955, est consacré aux phénomènes atmosphériques et aux divisions du temps; il comporte 208 notices et 70 cartes; 381 pages.

— Dans la collection des *Classiques français du moyen âge* vient de paraître le n° 82 :

Le Chevalier au barisel, conte pieux du XIIIe siècle publié d'après tous les manuscrits connus par Félix LECOY, XXVI-54 pages.

— La Société des Anciens textes français a distribué le troisième volume de l'édition de *Girart de Roussillon* par miss W. Mary HACKETT; ce volume considérable, p. 448-932, contient l'introduction, la table des noms propres, le glossaire contenant tous les mots du texte.

— De la collection des *Contes merveilleux des provinces de France* vient de paraître : *Contes de Haute-Bretagne*, p. par Ariane de FÉLICE; XIV-283 pages. Ce sont des contes de vanniers recueillis de 1947 à 1949 dans un même hameau, Marjun (Loire-Inférieure) au nord de la Grande-Brière; ils sont accompagnés de commentaires folkloriques par Paul DELARUE.

— La Société des publications romanes et françaises a publié en 1955 :

LII. — W. v. WARTBURG, *Bibliographie des dictionnaires patois, Supplément* publié par Hans-Erich KELLER avec la collaboration de Jean RENSON ; 56 pages. — Cette liste fait suite à la *Bibliographie* de 1934; elle révèle un assez grand nombre de contributions locales, mais pour des recueils importants, elle fait regretter le manque d'empressement des travailleurs régionaux à dresser des inventaires comparatifs de quelque étendue.

Et en 1956 :

LIV. — Jean SONET, S. J., *Répertoire d'incipit de prières en ancien français*; 1956; XVI-410 pages.

— Le volume III de l'*Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais* par P. GARDETTE et ses collaborateurs vient de paraître en mars 1956 par les soins de l'Institut de linguistique romane des Facultés Catholiques de Lyon; il porte à 1 320 le total des cartes de ce précieux *Atlas*. L'on notera que les 150 dernières cartes sont des cartes morphologiques, ce qui est une fort intéressante innovation. L'équipe dialectologique lyonnaise m'a fait le très grand honneur d'écrire mon nom à la première page de ce volume; je ne pouvais souhaiter un plus bel hommage de reconnaissance et d'affection et je ne saurais dire à quel point j'y suis sensible. — M. R.

— Du *Lexicon mediae et infimae latinitatis Polonorum* a paru le fascicule 4 du tome I : *Ambeo-appellatio*.

— Dans la *Sammlung Göschen* : 128 et 128 *a* : H. Lausberg, *Romanische Sprachwissenschaft*, I, Einleitung und Vokalismus, 160 pages.

250 : H. Lausberg, *Romanische Sprachwissenschaft*, II, Konsonantismus, 95 pages.

— Dans les *Publications de la Faculté des Lettres d'Istambul* :

672 : Süheylâ Bayrav, *Symbolisme médiéval. Béroul, Marie, Chrétien*; Istanbul Matbaasi, 1956; in-8°, 232 pages.

— *Du Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France* nous avons reçu, avec la date de 1954, le tome L qui contient les suppléments pour les bibliothèques de l'Arsenal à Paris, d'Amiens, Bayonne, Bordeaux, Dieppe, Fontainebleau, Nîmes et Strasbourg.

— M. Michele Melillo a commencé la publication d'un *Atlante fonetico pugliese* dont a paru en 1955 un fascicule contenant les parties I et II, Capitana e Terra di Bari ; Rome, 1955 ; in-4°, 64 pages.

— Nous rappelons que le premier fascicule A-AGNESA du *Vocabolario dei dialetti della Svizzera italiana*, rédigé par M. Silvio Sganzini, a paru à Lugano en 1952; 40 pages in-4° à 2 colonnes et une carte, mais nous n'avons pas reçu encore d'autre livraison.

Comptes rendus sommaires.

La *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur* que publient présentement MM. E. Gamillscheg et J. Wilhelm a consacré son t. LXVI (1956) à un recueil de mélanges présentés à M. Erhard Lommatzsch pour son 70e anniversaire (2 février 1956). Ce volume comporte, après la *Tabula Gratulatoria*, une bibliographie de M. E. Lommatzsch dressée par M. Erich von Richthofen. — Les contributions des collaborateurs se répartissent en deux groupes inégaux, le premier consacré aux études de langue et métrique, le second aux recherches littéraires et culturelles. Voici l'indication sommaire des études qui rentrent dans notre cadre : p. 5-14. Manfred Bambeck, *Zur Etymologie von frz.* jauge, jauger. Intéressant pour l'histoire des procédés de jauge et de vérification de mesure. — P. 15-21. Gustave Cohen, *Le vocabulaire de la scénologie médiévale*. Les traductions proposées ne sont pas toujours indiscutables et demanderaient la citation d'exemples précis ; les références et abréviations pourraient être plus claires. — P. 22-28. E. Gamillscheg, *Zur französischen Lautlehre*, avec une carte. Il s'agit en particulier du sort des diphtongues nasalisées (*buon, buen, bon*) et des représentants de la finale -magus (*-en, -on*). — P. 29-35 : Raphael Lévy, *References made to Judaeo-french by Erhard Lommatzsch*. — P. 36-39. Karl Michaëlsson, *Taille « impôt »*. *Taille* s'explique par la *planchette* de bois *taillé* sur laquelle se *marquent* d'une part la contribution exigée et d'autre

part le versement effectué. — P. 40-42. William A. Nitze, *On the derivation of old french* Enygeus. C'est le nom de la sœur de Joseph chez Robert de Boron. M. N. se rallie à l'idée de Brugger qui pense qu'il s'agit là du breton *Inogen* que connaît Wace, et qu'il faut renoncer au rapprochement avec le grec *eugenes* proposé par M. Imbs. — P. 43-52. Moritz Regula, *Ueber franzōsisch* de *als Funktionszeichen des nominalen Attributs*. — P. 53-67. Walther Suchier, *Zur Versgeschichte der « Ältesten Leteraturdenkmäler » des Franzōsischen*. Sur le rythme marqué par les césures internes. — P. 68-80. Mario Wandruszka, « *Echt* ». Intéressant pour l'histoire des équivalents en français moderne, notamment de *pur* et d'*authentique*. — P. 81-108. Friedrich Gennrich, *Die Repertoire-Theorie*. Remarques importantes sur la transmission des textes et le rôle des répertoires auxquels viennent se fixer les variantes parlées des textes littéraires. — P. 109-114. Karl Heisig, *Ueber den Verfasser der* Clef d'Amors *und den Namen seiner Dame*. M. H. présente comme solution de l'énigme proposée par l'auteur les deux noms de *Viviens de Nogent* et de *Luciane de Freinet*. — P. 186-201. Joachim Storost, *Femme chevalchat Aristotte*. Représentation du thème principal du *Lai d'Aristote* dans des œuvres européennes et dans des monuments figurés d'époques diverses. — M. R.

Marie Ungureanu, *La bourgeoisie naissante ; Société et littérature bourgeoises d'Arras aux XII^e^ et XIII^e^ siècles* ; préface de Lucien Febvre ; Arras, 1955 ; in-8°, 275 p. — Nous nous contenterons de signaler cet ouvrage, qui se veut novateur, et dont le contenu très divers et multiple fera sans doute retarder sensiblement le compte rendu détaillé éventuel, si l'on veut suivre de près l'auteur dans son effort pour « réaliser une synthèse véritable entre l'histoire et l'histoire de la culture », et tenir, des observations du préfacier sur l'incuriosité d'esprit et la griserie de lieux communs de ceux qui séparent l'histoire littéraire et artistique de l'histoire économique et sociale, le compte qui convient et qu'il serait imprudent en l'espèce de grossir à l'extrême. — M. R.

Manuscrits à peintures du XIII^e^ au XVI^e^ siècle ; Paris, Bibliothèque nationale, 1955 ; pet. in-8°, XX-190 p. avec quatre peintures en couleurs et quarante en noir. — Le très beau catalogue de la seconde exposition des manuscrits à peintures, présentés en 1955 à la Bibliothèque nationale, fait connaître, après l'exposition de 1954 consacrée aux manuscrits à peintures du premier moyen âge et de l'époque romane, un ensemble de 362 manuscrits de l'époque gothique et de la fin du moyen âge. Les deux expositions ont été organisées par M. Jean Porcher, conservateur des manuscrits de la Bibliothèque, qui a rédigé la présentation du catalogue. Celui-ci est encore précédé d'une préface de M. André Malraux et d'une introduction de M. Julien Cain, qui expose utilement les conditions de l'enquête menée

par M. Porcher à travers les bibliothèques de France, commencée en 1947 et dont les expositions de 1954 et 1955 sont le fruit et le couronnement.

Enrico Cerulli, *Il patrañuelo di Juan Timoneda e l'elemento arabo della novella italiana e spagnole del Rinascimento*, I ; Accademia nazionale dei Lincei, Memorii, VIII, VII, I, 1955, p. 83-181. — Ce n'est là que la première partie d'un mémoire dont on nous annonce la suite ; il est ici question des nouvelles VI, IX, XVII de Timoneda, dont M. Cerulli étudie les thèmes, les attaches diverses et les migrations méditerranéennes en se servant des versions arabes et coptes, comme des versions romanes ; ainsi qu'il l'a déjà fait dans des études antérieures, il met en lumière le rôle joué par les différentes formes qu'ont revêtues les *Miracles de la Vierge*. — M. R.

Harry Jacobsson, *Études d'anthroponymie lorraine : les Bans des trefonds de Metz (1267-1298)* ; Göteborg, G. Förlag, 1955 ; in-8°, 204 p. — La minutieuse précision de ce travail le rend très digne de l'enseignement de M. K. Michaelsson dont il se réclame, et il prendra légitimement place dans le trésor anthroponymique de la France. Sans demander à un travail de ce genre des conclusions générales qu'il ne comporte pas, on aurait eu plaisir à trouver réunies et mieux dégagées les conclusions particulières que l'auteur indique chemin faisant. — M. R.

Louis Mourin, *Jean Gerson, prédicateur français*, Bruges, 1952, in-8°, 512 pages [Rijksuniversiteit te Gent, Werken uitgegeven door de faculteit van de wijbegeerte en letteren, 113° aflevering]. — Il n'est sans doute pas trop tard pour signaler ici la belle étude d'ensemble que M. L. Mourin a consacrée aux sermons français de Gerson. Il s'agit d'une véritable somme, où l'on notera en premier lieu la solide tentative qui a pour but d'établir la chronologie des cinquante-cinq textes authentiques de l'auteur. Certains de ces textes se datent sans difficulté ; ils fournissent ainsi à cette chronologie un cadre solide, à l'intérieur duquel il est possible de placer les œuvres pour lesquelles il peut y avoir quelque hésitation. L'intérêt du travail de M. Mourin, c'est d'avoir non seulement réuni avec un soin extrême tous les éléments externes susceptibles de déterminer les dates, mais d'avoir, en même temps, essayé de caractériser l'évolution de la technique, du style, et, sinon de la pensée à proprement parler, du moins de la conception que s'est faite peu à peu de son rôle de directeur et d'enseignant le grand prédicateur. Cette première partie est suivie de quatre vastes chapitres consacrés respectivement, le premier aux thèmes de sermon (thèmes où la théologie dogmatique tient relativement peu de place, et qui sont, dans l'ensemble, davantage des invitations à la réflexion morale ou à la méditation intérieure), le second à la technique du sermon (et l'on y verra avec quelle

souplesse Gerson a su adapter les règles rigides de l'école à une conception de plus en plus vécue et intime de la prédication), le troisième à la masse des citations, proverbes ou exemples utilisés par l'orateur (chapitre d'où il ressort combien Gerson a été peu touché par le mouvement humaniste qui s'amorce en cette fin du XIVe siècle, et cela non pas certes par ignorance ou insensibilité, mais plutôt par mépris pour tout ce qui n'est pas directement utile à la vie religieuse des âmes), le dernier, enfin, au style proprement dit. Tout cet ensemble pose une quantité de problèmes qui seront à reprendre et qu'il n'entrait d'ailleurs pas dans le plan de M. Mourin de discuter en détail. Il s'agit avant tout d'un inventaire, très riche au reste, mais dont il faut bien dire qu'il est d'utilisation pénible : il est, en effet, composé d'une poussière de références à des textes qui, pour la plus grande part, sont inédits, et rien n'était plus capable de mettre en lumière l'urgence et l'intérêt d'une publication complète de ces sermons. Depuis la parution de son livre, M. Mourin a eu l'occasion de revenir sur quelques-unes des difficultés qu'il avait essayé de résoudre, dans un article paru dans les *Recherches de théologie ancienne et médiévale*, Louvain, XX (1953), 119-128, article provoqué par le travail de Mgr Glorieux, *La vie et les œuvres de Gerson, essai chronologique*, dans *Archives d'histoire doctrinale et littéraire du moyen âge*, XVIII (1951), p. 149-192. — Pour apporter ma petite pierre à l'édifice, je relève les quelques broutilles suivantes : p. 379, note 2 : Jehan Lefèvre n'est pas l'auteur des *Lamentations* de Matheolus, il n'en est que le traducteur français. — P. 379, note 5 : on est surpris de voir placer parmi les aphorismes d'origine douteuse le fameux *Humanum est peccare, sed dyabolicum perseverare*; il s'agit d'un texte de saint Augustin, *Sermones*, 164, 10, 14. — P. 380, note 2, de même, *pedibus timor addidit alas* est une fin de vers de Virgile, *En.*, VIII, 224. — P. 381, note 1 : *magnum magna decent* doit être fait sur le *parvum parva decent* d'Horace, *Épist.*, I, 7, 44. — P. 410, note 1, lire *chaude cole* et non *chaude ecole*. — P. 414, note 1 : « celuy qui fut roy pour ce que premier il vit le soleil en la haultesce de sa maison en tournant le dos contre Orient » (dans le *Videmus*, 519-520, cf. L. Mourin, *Six sermons...*, Paris, 1951, p. 111) : il s'agit d'une anecdote rapportée à propos des habitants de Tyr par le Pseudo-Callisthenès, passée chez Trogue Pompée et de là chez Justin, XVIII, par qui le moyen âge l'a connue; elle ne paraît pas avoir été très répandue; on la retrouve cependant dans le *Libro de los exemplos* espagnol, n° 347 ; cf. Mussafia, *Sitzungsberichte* de Vienne, 64 (1870), p. 606. — P. 415, note 2 : *Gerron* n'est sans doute pas *Herylus*, mais *Geryon*. — P. 481, note 4 : la merveilleuse propriété du savinier dont le regard (la vue) peut émouvoir à chasteté et dont M. Mourin n'a pas trouvé d'autre mention (cf. *Six sermons*, p. 358-359) est utilisée d'une manière bouffonne dans la huitième des sottes chansons publiées par M. Långfors, Helsinki, 1945, p. 60. — Félix Lecoy.

— Des modes se font jour et se succèdent en histoire de la littérature médiévale comme ailleurs : un article suffit à en engendrer d'autres et les brochures appellent les livres. Cela ne constitue pas toujours du travail collectif organisé et l'information bibliographique ou critique n'en est guère facilitée. De temps à autre un compte rendu synthétique de l'état des recherches sur telle ou telle question remet un peu d'ordre dans cette production occasionnelle, sans toujours placer en leur vrai jour les travaux qui y sont signalés. Peut-être serait-il aussi simple de réunir par groupes des indications relatives à des publications sur des sujets voisins. Il est arrivé déjà à la *Romania* de procéder ainsi ; je me permets de le faire aujourd'hui pour des publications relatives à l'épopée.

O. Jodogne, *Études récentes sur les Chansons de Geste*, 1954 (*Les lettres romanes*, VIII, p. 232-251).

R. Lejeune, *Technique formulaire et Chansons de Geste*, 1954 (*Le moyen âge*, 1954, 3-4, p. 311-334).

C. Segre, *Il « Bocci » i fio emetti agiografici e le origini della forma epica* ; Turin, 1955 (*Atti della Accademia della Scienze di Torino*, vol. LXXXIX, 1954-55), 51 pages.

P. Le Gentil, *La Chanson de Roland*, 1955 (Connaissance des Lettres, 43).

J. Rychner, *La Chanson de Geste, Essai sur l'art épique des jongleurs*, 1951, Genève-Lille, Droz-Giard (*Société de publications romanes et françaises*, LVI), in-8°, 174 pages.

J. Frappier, *Les Chansons de Geste du cycle de Guillaume d'Orange, I. La Chanson de Guillaume, Aliscans, La Chevalerie Vivien* ; 1955, Paris, Sedes, in-16, 311 pages.

Le mémoire de M. Damaso Alonso, que la *Romania* a signalé avec une prudente réserve, a suscité ailleurs une flambée d'enthousiasme ; c'est ainsi que l'*Éducation Nationale* a annoncé que l'on y trouverait enfin du « vrai nouveau », sans prendre garde que la question de chronologie et d'authenticité de l'écriture n'était pas précisément résolue, et que les conclusions à tirer de la découverte de la très curieuse note de san Millan n'étaient pas évidentes, ni certaines. — M. R.

Gerhard Rohlfs, *Estudios sobre geografía linguistica de Italia*. Colección filológica, IV, Granada, 1952 ; XXX-311 pages, 1 portrait, 34 cartes et 42 photos. — Ce recueil, qui réunit des travaux épars du savant allemand sur la dialectologie italienne, s'ouvre par une préface de Manuel Alvar (qui dirige cette collection philologique), retracant la vie et l'œuvre de G. Rohlfs. On y trouve, en traduction espagnole, les études suivantes : *La struttura linguistica dell'Italia* (Leipzig, 1937), *Sprachgeographische Streifzüge durch Italien* (Munich, 1947), *Problemi etnografici-linguistici dell'Italia meridionale* (« Rev. Ling. Rom. », 1933), *L'italianità linguistica*

della Corsica (Vienne, 1941), et *Sprachliche Berührungen zwischen Sardinien und Süditalien* (« Rom. Helv. », IV, 1937). Un index des mots cités occupe les pages 277-299. Les cartes, très clairement imprimées, sont basées surtout sur l'*AIS*. Les illustrations se rapportent aux mots et choses populaires étudiés. Ce volume constitue une utile et savante introduction à la géographie linguistique italienne. — B. POTTIER.

Vicente GARCÍA DE DIEGO, *Lecciones de lingüística española*. Biblioteca Románica Hispánica, Madrid, 228 pages. — Ce volume renferme le texte de sept conférences prononcées à l'Ateneo de Madrid. I. *La afectividad en el lenguaje* (9-60). Réflexions de nature plutôt psychologique sur le rôle de l'affectivité, ses différents aspects (sensibilité, esthétique, hyperbole, humeur...) et son influence sur l'évolution de la langue. — II. *El simbolismo lingüístico* (63-87). Illustre par des exemples le fait que le symbolisme acoustique est de caractère synchronique (le mot acquiert une valeur évocatrice par sa nature et *aussi* par son originalité qui se dégage d'une comparaison avec les mots voisins phoniquement ou sémantiquement), et non diachronique (en dehors des onomatopées, il est rare qu'un mot latin ait conservé dans les langues romanes le même pouvoir évocateur). — III. *La propiedad lingüística* (91-115). Ce qui à l'origine constitue une irrégularité s'intègre progressivement dans le système de la langue ; les processus sont généralement la sélection d'une variante, ou l'extension analogique. — IV. *El plagio y la originalidad* (119-141). Hors-linguistique. On aurait pu s'attendre à voir traité ici le phénomène de l'emprunt. — V. *La palabra, fantasma del lenguaje* (145-169). Essai de délimitation du « mot » qui ne tient pas compte de la réalité du « morphème » et en conséquence ne fait pas avancer le problème. — VI. *La imprecisión, sino fatal del lenguaje* (173-195). Confusions acoustiques, morphologiques et sémantiques. — VII. *Opulencia y miseria del lenguaje* (199-228). L'économie de la différenciation des termes, et leur concurrence. — Sur les phénomènes généraux d'évolution linguistique, l'auteur n'apporte pas de vues nouvelles. Mais il s'est attaché à tirer ses exemples de l'espagnol, et c'est en cela que son travail pourra être le plus utile. — B. POTTIER.

Gonzague TRUC, *Abélard avec ou sans Héloïse* ; Paris, Fayard, 1956 ; in-16, 188 pages. — Un essai qui a le grand mérite de l'impartialité et de la sympathie intellectuelle et humaine, et qui comporte des textes empruntés non seulement aux *Lettres*, mais aussi aux œuvres théologiques.

L'administrateur-gérant : René LEDEUIL.

Imprimerie Protat frères, Mâcon. — Juin 1956.
Dépôt légal 3e trimestre 1956. — N° immatriculation : 21.502.
N° d'ordre chez l'imprimeur : 6759. — N° d'ordre chez l'éditeur : 305.

della Corsica (Vienne, 1941), et *Sprachliche Berührungen zwischen Sardinien und Süditalien* (« Rom. Helv. », IV, 1937). Un index des mots cités occupe les pages 277-299. Les cartes, très clairement imprimées, sont basées surtout sur l'*AIS*. Les illustrations se rapportent aux mots et choses populaires étudiés. Ce volume constitue une utile et savante introduction à la géographie linguistique italienne. — B. POTTIER.

Vicente GARCÍA DE DIEGO, *Lecciones de lingüística española*. Biblioteca Románica Hispánica, Madrid, 228 pages. — Ce volume renferme le texte de sept conférences prononcées à l'Ateneo de Madrid. I. *La afectividad en el lenguaje* (9-60). Réflexions de nature plutôt psychologique sur le rôle de l'affectivité, ses différents aspects (sensibilité, esthétique, hyperbole, humeur...) et son influence sur l'évolution de la langue. — II. *El simbolismo lingüístico* (63-87). Illustre par des exemples le fait que le symbolisme acoustique est de caractère synchronique (le mot acquiert une valeur évocatrice par sa nature et *aussi* par son originalité qui se dégage d'une comparaison avec les mots voisins phoniquement ou sémantiquement), et non diachronique (en dehors des onomatopées, il est rare qu'un mot latin ait conservé dans les langues romanes le même pouvoir évocateur). — III. *La propiedad lingüística* (91-115). Ce qui à l'origine constitue une irrégularité s'intègre progressivement dans le système de la langue ; les processus sont généralement la sélection d'une variante, ou l'extension analogique. — IV. *El plagio y la originalidad* (119-141). Hors-linguistique. On aurait pu s'attendre à voir traité ici le phénomène de l'emprunt. — V. *La palabra, fantasma del lenguaje* (145-169). Essai de délimitation du « mot » qui ne tient pas compte de la réalité du « morphème » et en conséquence ne fait pas avancer le problème. — VI. *La imprecisión, sino fatal del lenguaje* (173-195). Confusions acoustiques, morphologiques et sémantiques. — VII. *Opulencia y miseria del lenguaje* (199-228). L'économie de la différenciation des termes, et leur concurrence. — Sur les phénomènes généraux d'évolution linguistique, l'auteur n'apporte pas de vues nouvelles. Mais il s'est attaché à tirer ses exemples de l'espagnol, et c'est en cela que son travail pourra être le plus utile. — B. POTTIER.

Gonzague TRUC, *Abélard avec ou sans Héloïse* ; Paris, Fayard, 1956 ; in-16, 188 pages. — Un essai qui a le grand mérite de l'impartialité et de la sympathie intellectuelle et humaine, et qui comporte des textes empruntés non seulement aux *Lettres*, mais aussi aux œuvres théologiques.

L'administrateur-gérant : René LEDEUIL.

Imprimerie Protat frères, Mâcon. — Juin 1956.
Dépôt légal 3e trimestre 1956. — N° immatriculation : 21.502.
N° d'ordre chez l'imprimeur : 6759. — N° d'ordre chez l'éditeur : 305.

ROMANIA

Rédaction et Administration : 2, rue de Poissy, Paris, V^e^

R.C. 267-188 B. — CHÈQUES POSTAUX : *Paris 1881.69.*

CONDITIONS DE PUBLICATION

La *Romania* sera publiée en 1956 en un tome, t. LXXVII, paraissant par fascicules. Ces fascicules seront adressés franco aux abonnés ou aux correspondants désignés par eux ; les abonnés résidant à l'étranger qui feront adresser les numéros à un correspondant, libraire ou particulier, résidant en France, n'ont à payer que le prix d'abonnement pour la France.

AVIS POUR NOS COLLABORATEURS

L'élévation des frais postaux rend désirable, surtout dans les relations avec l'étranger, la diminution du poids des lettres.

La Rédaction de la ROMANIA souhaite donc que la copie des articles qui lui sont envoyés soit établie ou bien en une dactylographie dont l'auteur garderait le double, ce qui rendrait inutile le renvoi de cette copie avec les épreuves, ou bien, si la copie est manuscrite, sur papier léger.

Les communications relatives à la publication, aux souscriptions et à la vente, doivent toujours être faites **par correspondance** adressée à

L'ADMINISTRATION DE LA *ROMANIA*

2, rue de Poissy, Paris, V^e^.

TABLES DE LA ROMANIA

POUR LES TOMES XXXI-LX

(1902-1934)

TOME PREMIER : TABLE DES MOTS

Un volume de x-531 pages en deux fascicules.

Prix : France.. 1000 fr. ; Étranger..... 1200 fr.

Prix du fascicule II seul : France.. 600 fr. ; Étranger.. 700 fr.

Pour paraître prochainement :

Table des manuscrits; Table des collaborateurs; Table des auteurs recensés.

SOCIÉTÉ DE PUBLICATIONS ROMANES ET FRANÇAISES

LII

W. v. WARTBURG

BIBLIOGRAPHIE DES DICTIONNAIRES PATOIS

SUPPLÉMENT PAR

HANS-ERICH KELLER ET JEAN RENSON

In-8° de 56 pages..... 650 fr.

LIV

JEAN SONET

RÉPERTOIRE D'INCIPIT DE PRIÈRES EN ANCIEN FRANÇAIS

In-8° de XVI-410 pages..... 3 200 fr.

SOCIÉTÉ DES ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

GIRART DE ROUSSILLON

CHANSON DE GESTE PUBLIÉE PAR

W. MARY HACKETT

In-8° de 940 pages en 3 volumes..... 6 000 fr.

CLASSIQUES FRANÇAIS DU MOYEN AGE

82

LE CHEVALIER AU BARISEL

CONTE PIEUX DU XIII[e] SIÈCLE ÉDITÉ PAR

FÉLIX LECOY

In-8° de XXVI-54 pages..... 400 fr.

A paraître prochainement : *Roland à Saragosse*, poème épique provençal publié par Mario ROQUES

et

Le Roman de Renart, br. IV, édité par Mario ROQUES.